

1

RAPPORT INTERMÉDIAIRE

Trimestre clos le
31 mars 2011

BILANS CONSOLIDÉS

31 mars 2011, 31 décembre 2010 et 1^{er} janvier 2010

(non audité – en millions de dollars américains)

	Notes	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Actif				
Placements et trésorerie de la société de portefeuille (dont des actifs donnés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés – 145,3 \$; 137,4 \$ au 31 décembre 2010; 78,9 \$ au 1 ^{er} janvier 2010)	5, 25	1 061,0	1 540,7	1 251,6
Créances découlant de contrats d'assurance	10	1 748,0	1 476,6	1 376,8
		2 809,0	3 017,3	2 628,4
<i>Placements de portefeuille</i>				
Trésorerie et placements à court terme des filiales	5, 25	3 260,7	3 513,9	3 244,8
Obligations (coût : 12 073,4 \$; 11 456,9 \$ au 31 décembre 2010; 10 516,2 \$ au 1 ^{er} janvier 2010)	5	12 285,3	11 748,2	10 918,3
Actions privilégiées (coût : 571,8 \$; 567,6 \$ au 31 décembre 2010; 273,0 \$ au 1 ^{er} janvier 2010)	5	730,2	583,9	292,8
Actions ordinaires (coût : 3 330,0 \$; 3 198,0 \$ au 31 décembre 2010; 4 081,1 \$ au 1 ^{er} janvier 2010)	5	4 590,2	4 133,3	4 893,2
Participations dans des entreprises associées (juste valeur : 1 045,3 \$; 976,9 \$ au 31 décembre 2010; 604,3 \$ au 1 ^{er} janvier 2010)	5, 6	759,9	707,9	423,7
Dérivés et autres actifs investis (coût : 536,2 \$; 403,9 \$ au 31 décembre 2010; 122,5 \$ au 1 ^{er} janvier 2010)	5, 7	556,6	579,4	142,7
Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés (coût : 689,7 \$; 698,3 \$ au 31 décembre 2010; 138,3 \$ au 1 ^{er} janvier 2010)	5, 7	686,4	709,6	151,5
		22 869,3	21 976,2	20 067,0
Frais d'acquisition de primes différés	11	400,0	357,0	372,0
Montants à recouvrer de réassureurs (dont les montants recouvrables sur sinistres réglés – 271,4 \$; 247,3 \$ au 31 décembre 2010; 262,8 \$ au 1 ^{er} janvier 2010)	9	4 356,2	3 757,0	3 571,1
Impôt différé	18, 29	666,8	490,5	299,5
Goodwill et immobilisations incorporelles	12, 27	1 107,9	949,1	438,8
Autres actifs	13	992,8	901,0	771,6
		33 202,0	31 448,1	28 148,4
Passif				
Dette de filiales	15	2,2	2,2	12,1
Créditeurs et charges à payer	14	1 425,0	1 263,1	1 290,8
Impôts sur le résultat à payer	18	22,5	31,7	77,6
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés (y compris celles de la société de portefeuille – 71,7 \$; 66,5 \$ au 31 décembre 2010; 8,9 \$ au 1 ^{er} janvier 2010)	5, 7	280,2	216,9	57,2
Fonds retenus à payer à des réassureurs		452,0	363,2	354,9
		2 181,9	1 877,1	1 792,6
Passifs au titre des contrats d'assurance	8	19 986,2	18 170,2	16 418,6
Dette à long terme	15	2 811,7	2 726,9	2 301,2
		22 797,9	20 897,1	18 719,8
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	16, 28	7 245,2	7 697,9	7 295,2
Actions privilégiées		934,7	934,7	227,2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax		8 179,9	8 632,6	7 522,4
Participations ne donnant pas le contrôle		42,3	41,3	113,6
Total des capitaux propres		8 222,2	8 673,9	7 636,0
		33 202,0	31 448,1	28 148,4

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

Trimestres clos les 31 mars 2011 et 2010

(non audité – en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

	Notes	2011	2010
Produits des activités ordinaires			
Primes brutes souscrites		1 801,1	1 332,1
Primes nettes souscrites		1 509,9	1 094,7
Primes nettes acquises		1 339,4	1 064,3
Intérêts et dividendes	5	178,5	173,6
Quote-part du résultat net des entreprises associées	5	(6,6)	7,6
Profits nets (pertes nettes) sur placements	5	(101,5)	597,8
Autres produits des activités ordinaires		154,4	141,8
		<u>1 564,2</u>	<u>1 985,1</u>
Charges			
Sinistres, montant brut	8	1 608,9	1 094,2
Moins les sinistres cédés	9	(317,1)	(222,2)
Sinistres, montant net		1 291,8	872,0
Charges opérationnelles	24	279,9	219,9
Commissions, montant net	11	186,8	165,8
Charge d'intérêts		53,2	45,5
Autres charges	24	148,6	137,0
		<u>1 960,3</u>	<u>1 440,2</u>
Résultat avant impôts sur le résultat		(396,1)	544,9
Charge (produit) d'impôts sur le résultat	18	(156,6)	125,6
Résultat net		<u>(239,5)</u>	<u>419,3</u>
Attribuable aux :			
Actionnaires de Fairfax		(240,6)	418,4
Participations ne donnant pas le contrôle		1,1	0,9
		<u>(239,5)</u>	<u>419,3</u>
Résultat net par action	17	(12,42) \$	20,47 \$
Résultat net dilué par action	17	(12,42) \$	20,38 \$
Dividendes au comptant versés par action	16	10,00 \$	10,00 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	16	20 440	20 200

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Trimestres clos les 31 mars 2011 et 2010

(non audité – en millions de dollars américains)

	Notes	2011	2010
Résultat net		(239,5)	419,3
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat			
Variation des écarts de conversion latents sur les établissements à l'étranger ¹⁾		25,6	85,7
Variation des profits et des pertes sur couverture de l'investissement net dans une filiale étrangère ²⁾	7	(14,6)	(12,7)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées ³⁾		5,6	11,1
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies ⁴⁾	20	–	(1,7)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat		<u>16,6</u>	<u>82,4</u>
Résultat global		<u>(222,9)</u>	<u>501,7</u>
Attribuable aux :			
Actionnaires de Fairfax		(223,9)	500,8
Participations ne donnant pas le contrôle		1,0	0,9
		<u>(222,9)</u>	<u>501,7</u>

1) Déduction faite d'un produit d'impôts sur le résultat de 8,3 \$ (charge d'impôts sur le résultat de 18,0 \$ en 2010).

2) Déduction faite d'un produit d'impôts sur le résultat de néant (néant en 2010).

3) Déduction faite d'une charge d'impôts sur le résultat de 0,4 \$ (néant en 2010).

4) Déduction faite d'un produit d'impôts sur le résultat de néant (0,6 \$ en 2010).

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Trimestres clos les 31 mars 2011 et 2010

(non audité – en millions de dollars américains)

	Actions à droit de vote subalterne	Actions à droit de vote multiple	Actions propres (au coût)	Paiements fondés sur des actions	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	Actions privilegiées	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2011	3 247,5	3,8	(52,4)	3,2	4 394,4	101,4	7 697,9	934,7	8 632,6	41,3	8 673,9
Résultat net de la période.....	–	–	–	–	(240,6)	–	(240,6)	–	(240,6)	1,1	(239,5)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation des écarts de conversion latents sur les établissements à l'étranger	–	–	–	–	–	25,7	25,7	–	25,7	(0,1)	25,6
Variation des profits et des pertes sur couverture de l'investissement net dans une filiale étrangère	–	–	–	–	–	(14,6)	(14,6)	–	(14,6)	–	(14,6)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	–	–	–	–	–	5,6	5,6	–	5,6	–	5,6
Émission d'actions	–	–	0,2	–	–	–	0,2	–	0,2	–	0,2
Achats et dotation aux amortissements.....	–	–	(11,1)	1,2	–	–	(9,9)	–	(9,9)	–	(9,9)
Excédent sur la valeur attribuée des actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dividendes sur les actions ordinaires	–	–	–	–	(205,9)	–	(205,9)	–	(205,9)	–	(205,9)
Dividendes sur les actions privilegiées	–	–	–	–	(13,2)	–	(13,2)	–	(13,2)	–	(13,2)
Solde au 31 mars 2011	3 247,5	3,8	(63,3)	4,4	3 934,7	118,1	7 245,2	934,7	8 179,9	42,3	8 222,2
Solde au 1^{er} janvier 2010	3 054,8	3,8	(28,7)	–	4 269,4	(4,1)	7 295,2	227,2	7 522,4	113,6	7 636,0
Résultat net de la période.....	–	–	–	–	418,4	–	418,4	–	418,4	0,9	419,3
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation des écarts de conversion latents sur les établissements à l'étranger	–	–	–	–	–	85,7	85,7	–	85,7	–	85,7
Variation des profits et des pertes sur couverture de l'investissement net dans une filiale étrangère	–	–	–	–	–	(12,7)	(12,7)	–	(12,7)	–	(12,7)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	–	–	–	–	–	11,1	11,1	–	11,1	–	11,1
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	–	–	–	–	(1,7)	–	(1,7)	–	(1,7)	–	(1,7)
Émission d'actions	199,8	–	0,5	–	–	–	200,3	183,1	383,4	–	383,4
Achats et dotation aux amortissements.....	(1,2)	–	–	–	–	–	(1,2)	–	(1,2)	–	(1,2)
Excédent sur la valeur attribuée des actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	–	–	–	(1,5)	–	(1,5)	–	(1,5)	–	(1,5)
Dividendes sur les actions ordinaires	–	–	–	–	(200,8)	–	(200,8)	–	(200,8)	–	(200,8)
Dividendes sur les actions privilegiées	–	–	–	–	(5,0)	–	(5,0)	–	(5,0)	–	(5,0)
Variations nettes des capitaux permanents	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(4,9)	(4,9)
Solde au 31 mars 2010	3 253,4	3,8	(28,2)	–	4 478,8	80,0	7 787,8	410,3	8 198,1	109,6	8 307,7

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres clos les 31 mars 2011 et 2010

(non audité – en millions de dollars américains)

	Notes	2011	2010
Activités opérationnelles			
Résultat net.....		(239,5)	419,3
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles		13,6	9,8
Amortissement de l'escompte sur obligations, montant net		(15,3)	(6,3)
Amortissement des attributions de paiements fondés sur des actions.....		1,2	–
Quote-part du résultat net des entreprises associées		6,6	(7,6)
Impôt différé	18	(157,4)	25,0
Profits nets (pertes nettes) sur placements.....	5	101,5	(597,8)
Ventes nettes (achats nets) de titres classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :			
Placements à court terme		(164,7)	401,5
Obligations.....		(54,7)	16,1
Actions privilégiées.....		(8,8)	(0,6)
Actions ordinaires		11,6	774,6
Dérivés et ventes à découvert, montant net		(423,9)	(140,9)
		<u>(929,8)</u>	<u>893,1</u>
Variation des actifs et passifs opérationnels	25	211,2	54,2
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		<u>(718,6)</u>	<u>947,3</u>
Activités d'investissement			
Achats nets de participations dans des entreprises associées	21	(51,5)	(20,8)
Achats nets d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles		(13,2)	(8,5)
Achat de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise.....	21	306,3	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement.....		<u>241,6</u>	<u>(29,3)</u>
Activités de financement			
Dette de filiales	15		
Émissions		3,2	2,3
Remboursement.....		(33,0)	(3,3)
Remboursement de dette à long terme	15	(2,0)	(1,9)
Rachats nets de titres de filiales		–	(3,6)
Actions à droit de vote subalterne			
Émissions	16	–	200,0
Frais d'émission		–	(0,3)
Rachats.....		–	(2,7)
Actions privilégiées	28		
Émissions		–	187,6
Frais d'émission		–	(6,2)
Achat d'actions propres.....	28	(11,1)	–
Dividendes sur les actions ordinaires	16	(205,9)	(200,8)
Dividendes sur les actions privilégiées	28	(13,2)	(5,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		<u>(262,0)</u>	<u>166,1</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents.....		(739,0)	1 084,1
Trésorerie et équivalents au début de la période.....		3 275,1	2 156,9
Conversion des monnaies étrangères.....		14,1	(4,4)
Trésorerie et équivalents à la fin de la période	25	<u>2 550,2</u>	<u>3 236,6</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Index des notes afférentes aux états financiers consolidés

1. Activités
2. Mode de présentation
3. Résumé des principales méthodes comptables
4. Principales estimations comptables et principaux jugements
5. Trésorerie et placements
6. Participations dans des entreprises associées
7. Ventes à découvert et transactions sur dérivés
8. Passifs au titre des contrats d'assurance
9. Réassurance
10. Créances découlant de contrats d'assurance
11. Frais d'acquisition de primes différés
12. Goodwill et immobilisations incorporelles
13. Autres actifs
14. Crédoiteurs et charges à payer
15. Dette des filiales et dette à long terme
16. Total des capitaux propres
17. Résultat par action
18. Impôts sur le résultat
19. Éventualités et engagements
20. Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite
21. Acquisitions et désinvestissements
22. Gestion des risques financiers
23. Informations sectorielles
24. Charges
25. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie
26. Transition des PCGR canadiens aux Normes internationales d'information financière

Informations annuelles supplémentaires à fournir pour 2010 conformément aux IFRS

27. Goodwill et immobilisations incorporelles
28. Total des capitaux propres
29. Impôts sur le résultat
30. Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite
31. Profil des échéances des passifs financiers
32. Transactions avec des parties liées

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Trimestres clos les 31 mars 2011 et 2010

(non audité – en dollars américains et en millions de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Activités

Fairfax Financial Holdings Limited (la « société » ou « Fairfax ») est une société de portefeuille de services financiers qui, par l'entremise de ses filiales, est principalement engagée dans l'assurance et la réassurance incendie, accidents et risques divers (« IARD ») et la gestion de placements connexe. La société de portefeuille est constituée et domiciliée en Ontario, au Canada.

2. Mode de présentation

Les états financiers consolidés non audités de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2011 ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* et la Norme internationale d'information financière 1 *Première application des Normes internationales d'information financière*. Les méthodes comptables appliquées pour préparer les états financiers consolidés non audités sont conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et en vigueur au 28 avril 2011 (à l'exception d'IFRS 9, qui a fait l'objet d'une application anticipée, tel qu'il est décrit à la note 26), soit le jour où les états financiers ont été approuvés en vue de leur publication par le conseil d'administration de la société. Dans les cas où les IFRS ne renferment aucune indication claire quant au traitement comptable de certaines transactions, y compris celles qui sont spécifiques aux produits d'assurance, les IFRS imposent l'exercice du jugement dans l'élaboration et l'application d'une méthode comptable, laquelle peut faire référence à un autre référentiel comptable exhaustif. En pareils cas, la société tient compte de la hiérarchie des indications énoncées dans la Norme comptable internationale 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* et peut faire référence aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR américains »). Les états financiers consolidés non audités ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés ainsi que des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, qui ont été évalués à la juste valeur.

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs et sur les informations à fournir à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour les périodes de présentation de l'information financière couvertes par les états financiers. Les principales estimations comptables et principaux jugements sont décrits à la note 4.

Étant donné que la société est une société de portefeuille de services financiers, son bilan consolidé n'est pas ordonné. Les actifs que la société s'attend à réaliser et les passifs qu'elle s'attend à régler dans son cycle d'exploitation normal, qui est d'un an, devraient habituellement être considérés comme courants, y compris les soldes suivants : trésorerie, placements à court terme, créances découlant des contrats d'assurance, frais d'acquisition de primes différés, dette des filiales, créditeurs et charges à payer, impôts sur le résultat à payer et obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.

Les soldes suivants sont généralement considérés comme non courants : impôt différé et goodwill et immobilisations incorporelles.

Les soldes suivants sont généralement composés de parties courante et non courante : actions ordinaires et privilégiées, obligations, dérivés et autres actifs investis, montants à recouvrer de réassureurs, autres actifs, fonds retenus à payer à des réassureurs, passifs au titre des contrats d'assurance et dette à long terme. Les parties courante et non courante de ces soldes sont communiquées, le cas échéant, dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Les rapprochements et les explications de l'incidence de la transition des principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR canadiens ») aux IFRS, le 1^{er} janvier 2010, sur la situation financière et les résultats financiers de la société sont présentés à la note 26. Les informations supplémentaires à fournir préparées conformément aux IFRS pour la période annuelle comparative sont présentées aux notes 27 à 32. Dans les présents états financiers, le terme « PCGR canadiens » s'entend des PCGR canadiens antérieurs à l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, qui ont été préparés conformément aux PCGR du Canada.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la présentation de ces états financiers consolidés sont énoncées ci-dessous. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme pour toutes les périodes présentées.

Périmètre de consolidation

Filiales – Les états financiers consolidés de la société comprennent les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits des activités ordinaires, les charges et les flux de trésorerie de la société de portefeuille et de ses filiales. Une filiale est une entité contrôlée, directement ou indirectement, par l'entremise de la propriété de plus de 50 % des droits de vote en circulation, ou à l'égard de laquelle Fairfax a, d'autre façon, le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de ses activités. L'appréciation de l'existence du contrôle repose sur la

substance de la relation entre la société et l'entité et tient compte des droits de vote existants et, le cas échéant, des droits de vote potentiels actuellement exerçables et convertibles. Les résultats opérationnels des filiales acquises sont intégrés dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. Les résultats opérationnels des filiales qui ont été cédées pendant l'exercice sont inclus jusqu'à la date où le contrôle a pris fin, et toute différence entre la juste valeur de la contrepartie reçue et la valeur comptable de la filiale est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat. Tous les soldes, profits et transactions intragroupe sont intégralement éliminés.

Les états financiers consolidés ont été établis au 31 mars sur la base des états financiers individuels des sociétés à cette date. Les méthodes comptables des filiales ont été harmonisées au besoin afin d'assurer leur uniformité avec celles de Fairfax. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de toutes ses filiales au 31 mars 2011. Les principales filiales sont les suivantes :

Assurance au Canada

Northbridge Financial Corporation (« Northbridge »)

Assurance aux États-Unis

Crum & Forster Holdings Corp. (« Crum & Forster »)
First Mercury Financial Corporation (« First Mercury »)
Zenith National Insurance Corp. (« Zenith National »)

Assurance en Asie

Fairfax Asia comprend :

Falcon Insurance Company Limited (« Falcon »)
First Capital Insurance Limited (« First Capital »)
The Pacific Insurance Berhad (« Pacific Insurance »)
ICICI Lombard General Insurance Company Limited
(participation de 26 % mise en équivalence) (« ICICI Lombard »)

Liquidation de sinistres

TIG Insurance Company (« TIG »)
Fairmont Specialty Group Inc. (« Fairmont »)
General Fidelity Insurance Company (« GFIC »)
Clearwater Insurance Company (« Clearwater »)
RiverStone Insurance (UK) Limited (« RiverStone (UK) »)
RiverStone Managing Agency Limited
nSpire Re Limited (« nSpire Re »)

Toutes les filiales sont entièrement détenues, à l'exception de Ridley et de First Capital, dans lesquelles la société détient une participation de 73,5 % et de 97,7 %, respectivement (73,5 % et 97,7 %, respectivement, au 31 décembre 2010). Par suite des transactions décrites à la note 21, la société a acquis des participations de 100 % dans First Mercury et Pacific Insurance au cours du premier trimestre de 2011 et des participations de 100 % dans Zenith National et GFIC en 2010.

La société de portefeuille est une société de portefeuille de services financiers disposant d'importantes liquidités qui ne sont pas restreintes par les autorités de réglementation du secteur des assurances. Les filiales en exploitation sont principalement des assureurs et des réassureurs qui sont souvent assujettis à un vaste éventail de lois et de règlements sur l'assurance ou d'autres domaines qui varient d'une collectivité territoriale à une autre et visent à protéger les titulaires de police plutôt que les investisseurs. Ces lois et règlements peuvent restreindre la capacité des filiales en exploitation à verser des dividendes ou des distributions à leurs sociétés mères. Une distinction en matière de classement est donc établie dans le bilan consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie de la société entre la trésorerie et les placements à court terme de la société de portefeuille et ceux des filiales en exploitation afin de fournir des informations supplémentaires sur la liquidité, le levier financier et la structure du capital de la société.

Participations ne donnant pas le contrôle – Une participation ne donnant pas le contrôle est initialement comptabilisée en fonction de la part proportionnelle dans l'actif net identifiable de la filiale à la date de son acquisition; elle est ultérieurement ajustée pour tenir compte de la part attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle des variations des résultats et des capitaux de la filiale acquise. L'incidence des transactions avec des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en capitaux propres si elles ne résultent pas en un changement de contrôle.

Participations dans des entreprises associées – Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, et se composent de participations dans des sociétés par actions, des sociétés en commandite et des fiducies sur lesquelles la société a la capacité d'exercer une influence notable, mais pas le contrôle. L'influence notable est présumée exister lorsque la société détient, directement ou indirectement, entre 20 % et 50 % des droits de vote en circulation de la société émettrice. L'appréciation de l'existence de l'influence notable repose sur la substance de la relation entre la société et l'entité émettrice et tient compte des droits de vote existants et, le cas échéant, des droits de vote potentiels actuellement exerçables et convertibles. Ces participations sont présentées dans les participations dans des entreprises associées, dans les bilans consolidés, et la quote-part de la société dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des entreprises associées est présentée dans le poste correspondant des comptes consolidés de résultat et des états consolidés du résultat global, respectivement. Les profits et les pertes réalisés à la cession de participations dans des entreprises associées et les pertes de valeur des participations dans des entreprises associées sont compris dans les profits nets (pertes nettes) sur placements. Selon la méthode de la mise en équivalence, une participation dans une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût, et ajustée par la suite pour rendre compte des variations de la quote-part de la société dans l'actif net de

l'entreprise associée survenues postérieurement à l'acquisition. Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part de la société dans la juste valeur nette des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition est comptabilisé en tant que goodwill. Cet excédent est compris dans la valeur comptable de la participation. Les comptes des entreprises associées étrangères sont convertis de la même manière que ceux des filiales étrangères.

À chaque date de clôture, ou plus fréquemment si les conditions le dictent, la direction apprécie si les participations dans les entreprises associées ont subi une dépréciation. Si l'appréciation de la direction révèle qu'il existe une indication objective de dépréciation, la participation dans l'entreprise associée est ramenée à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Les pertes de valeur antérieurement comptabilisées sont reprises lorsqu'il existe une preuve qu'il y a eu des changements dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'entreprise associée depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est comptabilisée au compte consolidé de résultat dans la mesure où la valeur comptable de l'entreprise associée postérieure à la reprise ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait déterminé si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée dans des périodes antérieures. Les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées dans les profits nets (pertes nettes) sur placements, dans le compte consolidé de résultat.

Les états financiers des entreprises associées les plus récents disponibles sont utilisés pour appliquer la méthode de la mise en équivalence. La différence entre la date de clôture des entreprises associées et celle de la société ne dépasse pas trois mois. Des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets des transactions ou événements significatifs qui se sont produits entre la date de clôture des entreprises associées et celle de la société.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Cette contrepartie comprend toute trésorerie versée plus la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs transférés, des passifs contractés et des titres de capitaux propres émis par la société et ses filiales. La contrepartie transférée comprend également les ententes de contrepartie éventuelle comptabilisées à la juste valeur. Les coûts liés à l'acquisition et directement attribuables à celle-ci sont passés en charges dans la période et présentés dans les charges opérationnelles. À la date d'acquisition, la société comptabilise les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. Les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Si la contrepartie transférée est inférieure à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, l'excédent est comptabilisé dans le compte consolidé de résultat.

Toute participation précédemment détenue dans les parts de capitaux propres de l'entreprise acquise est réévaluée à la juste valeur à la date du regroupement d'entreprises et tout profit ou perte en résultant est comptabilisé dans le compte consolidé de résultat.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill – Le goodwill comptabilisé correspond à l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis lors d'un regroupement d'entreprises, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Aux fins de l'application du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier de l'acquisition. Les unités génératrices de trésorerie représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Une fois l'an, ou plus fréquemment s'il existe des indications potentielles de dépréciation, la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie, y compris le goodwill qui y est affecté, est comparée avec la valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La perte de valeur du goodwill correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie, et cette perte est inscrite comme charge opérationnelle dans le compte consolidé de résultat. Les pertes de valeur ne font pas l'objet d'une reprise si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie augmente ultérieurement. Les justes valeurs estimatives sont sensibles aux hypothèses retenues pour l'évaluation.

Le goodwill est décomptabilisé à la sortie d'une unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill a été antérieurement affecté, la différence entre le produit et la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie (y compris le goodwill et les soldes latents comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global) étant comptabilisée dans le compte consolidé de résultat.

Immobilisations incorporelles – Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les relations clients et relations courtiers, les marques, les logiciels (y compris les systèmes d'entreprises) et d'autres actifs non monétaires identifiables acquis sans substance physique.

Les immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées au coût (juste valeur lorsqu'elles sont acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises) et sont ultérieurement évaluées au coût moins le cumul des amortissements, l'amortissement étant calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. L'utilisation prévue, la durée d'utilité attendue et les avantages économiques pouvant être tirés des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évalués par la société lorsqu'il existe des indications potentielles de dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortissables, mais elles sont soumises à un test de dépréciation une fois l'an ou plus fréquemment s'il existe des indications potentielles de dépréciation. Si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement a diminué ou n'existe plus, la reprise est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat dans la mesure où la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle après la reprise ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été comptabilisée s'il n'y avait pas eu de perte de valeur.

Les durées d'utilité estimatives des immobilisations incorporelles de la société s'établissent comme suit :

Relations clients et relations courtiers	De 8 ans à 20 ans
Marques	Indéterminée
Logiciels	De 3 ans à 15 ans

Conversion des monnaies étrangères

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation – Les états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, à savoir la monnaie fonctionnelle de la société de portefeuille et la monnaie de présentation du groupe consolidé.

Transactions et éléments du bilan consolidé libellés en monnaies étrangères – Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la société de portefeuille et de ses filiales aux cours de change en vigueur à la date des transactions. Les écarts de change découlant du règlement de ces transactions et de la conversion, aux cours de change de clôture, des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat. Les éléments non monétaires comptabilisés au coût sont convertis au cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis à la date à laquelle la juste valeur a été établie.

Conversion des filiales étrangères – La monnaie fonctionnelle de certaines des filiales de la société (principalement au Canada, au Royaume-Uni et en Asie) diffère de la monnaie de présentation du groupe consolidé, qui est le dollar américain. En conséquence, les actifs et les passifs de ces filiales sont convertis dans le cadre de la consolidation aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis au cours de change moyen de la période. Les écarts latents résultant de la conversion sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Dans le cadre de la consolidation, les écarts de change résultant de la conversion d'un élément monétaire faisant partie de l'investissement net dans une filiale étrangère sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. À la sortie d'un investissement dans une filiale étrangère, les écarts nets de conversion connexes sont reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers le compte consolidé de résultat, à titre de composante du profit net ou de la perte nette à la sortie.

Le goodwill et les ajustements de la juste valeur découlant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'établissement à l'étranger en question, et ils sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion connexes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Couverture d'un investissement net – Dans une relation de couverture d'un investissement net, les profits et les pertes rattachés à la partie efficace de la couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes rattachés à la partie inefficace de la couverture sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur placements, dans les comptes consolidés de résultat. Les profits et les pertes inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat net lorsqu'il y a réduction de l'investissement net couvert dans l'établissement à l'étranger.

Résultat global

Le résultat global comprend le résultat net et les autres éléments du résultat global. Il englobe l'ensemble des variations du total des capitaux propres survenues au cours de la période, à l'exclusion de celles qui résultent des apports des propriétaires et des distributions à ces derniers. Les écarts de conversion latents découlant des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain et les variations de la juste valeur de la partie efficace des instruments de couverture de flux de trésorerie et des couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global et inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient comptabilisés dans le compte consolidé de résultat. Le cumul des autres éléments du résultat global (déduction faite des impôts sur le résultat) figure au bilan consolidé comme composante des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Les écarts actuariels sur les régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et ultérieurement inclus dans les résultats non distribués.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société sont préparés selon la méthode indirecte, et les flux de trésorerie sont classés en flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement.

Trésorerie et équivalents – La trésorerie et les équivalents sont constitués de la trésorerie et des placements à court terme très liquides de la société de portefeuille et des filiales qui sont facilement convertibles en trésorerie et dont l'échéance est d'au plus trois mois à l'achat. Ils ne comprennent pas la trésorerie et les placements à court terme très liquides qui sont soumis à restrictions. La trésorerie et les équivalents comprennent la trésorerie en main, les dépôts à vue auprès de banques et d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance est d'au plus trois mois à l'achat. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents correspond approximativement à leur juste valeur.

Placements

Les placements comprennent la trésorerie et les équivalents, les placements à court terme, les instruments financiers non dérivés, les dérivés, les immeubles de placement et les participations dans des entreprises associées. La direction détermine le classement approprié des placements dans les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres à la date de leur acquisition.

Classement des actifs financiers non dérivés – Les placements dans des titres de capitaux propres et dans des instruments de créance qui ne répondent pas aux conditions pour l'évaluation au coût amorti (voir ci-dessous) sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. Les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur placements, dans le compte consolidé de résultat, et dans les activités opérationnelles, dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Les dividendes et les intérêts gagnés, déduction faite des intérêts engagés, sont inclus dans les intérêts et dividendes, dans le compte consolidé de résultat, et dans les activités opérationnelles dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, sauf pour les produits d'intérêts provenant de titres adossés à des créances hypothécaires. Les intérêts provenant de titres adossés à des créances hypothécaires sont compris dans les profits nets (pertes nettes) sur placements, dans le compte consolidé de résultat, et dans les activités opérationnelles, dans le tableau consolidé des flux de trésorerie.

Un instrument de créance est évalué au coût amorti si i) l'objectif du modèle économique de la société est de détenir l'instrument afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels; et ii) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Par ailleurs, les instruments de créance qui répondent aux conditions pour l'évaluation au coût amorti peuvent être désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une non-concordance comptable. Le modèle économique actuel de la société ne permet l'évaluation d'aucun placement dans des instruments de créance au coût amorti.

Les placements dans des titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être irrévocablement désignés, lors de la comptabilisation initiale, comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La société n'a désigné aucun de ses instruments de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Comptabilisation et évaluation des actifs financiers non dérivés – La société comptabilise les achats et les ventes d'actifs financiers à la date de transaction, soit la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'actif. Les transactions non réglées sont inscrites au bilan consolidé dans les autres actifs ou dans les créditeurs et charges à payer.

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement sont arrivés à expiration ou que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Détermination de la juste valeur – La juste valeur de la quasi-totalité des instruments financiers de la société est évaluée selon une approche marché ou une approche bénéfices. Il peut être nécessaire de poser des jugements importants pour interpréter les données du marché servant à établir les justes valeurs estimatives. Par conséquent, les valeurs réelles qui pourraient être réalisées dans une transaction de marché future pourraient être différentes des estimations figurant dans les présents états financiers consolidés. L'utilisation d'hypothèses de marché ou de méthodes d'estimation différentes pourrait avoir une incidence importante sur la juste valeur estimative. Les justes valeurs des instruments financiers se fondent sur les cours acheteur pour les actifs financiers et les cours vendeur pour les passifs financiers. La société classe ses évaluations à la juste valeur selon la hiérarchie à trois niveaux décrite ci-dessous :

Niveau 1 – Les données d'entrée sont des prix (non rajustés) cotés pour des instruments identiques négociés sur des marchés actifs. La juste valeur de la majorité des actions ordinaires, des options d'achat sur titres de capitaux propres et de certains bons de souscription de la société est fondée sur des prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Les données d'entrée comprennent des données d'entrée directement ou indirectement observables (autres que les données d'entrée de niveau 1), comme les prix cotés pour des instruments financiers similaires négociés sur des marchés actifs, les prix cotés pour des instruments financiers identiques ou similaires négociés sur des marchés inactifs et d'autres données d'entrée observables sur le marché. La juste valeur de la majorité des placements de la société dans des obligations, des contrats dérivés (swaps sur rendement total et swaps sur défaillance) et certains bons de souscription est fondée sur des prix de courtiers et contrepartistes tiers.

La juste valeur des placements dans certaines sociétés en commandite classés comme actions ordinaires dans les bilans consolidés repose sur la valeur de l'actif net reçue du commandité, ajustée pour tenir compte de la liquidité, au besoin. Elle est classée dans le niveau 2 lorsque les placements peuvent être liquidés ou rachetés dans un délai d'au plus trois mois après remise d'un avis au commandité. Autrement, les placements dans des sociétés en commandite sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

Niveau 3 – Les données d’entrée comprennent les données d’entrée non observables servant à évaluer les instruments financiers. La direction doit formuler ses propres hypothèses à l’égard des données d’entrée non observables car il n’y a que peu, sinon pas, d’activité sur les marchés relativement à ces actifs et passifs ou encore de données d’entrée connexes observables pouvant être corroborées à la date d’évaluation.

Les transferts entre les catégories de la hiérarchie de la juste valeur sont considérés avoir été effectués dès le début de la période de présentation de l’information financière dans laquelle le transfert a été identifié.

La vraisemblance des prix obtenus des courtiers et contrepartistes tiers est évaluée en comparant les justes valeurs fournies avec des prix de transaction récentes sur des actifs similaires, lorsque de telles transactions sont disponibles, des modèles d’évaluation reconnus dans le secteur (qui intègrent des estimations relatives au montant et à l’échelonnement des flux de trésorerie futurs ainsi que des données d’entrée observables sur le marché, comme des écarts de crédit et des taux d’actualisation) et des modèles d’évaluation des options (qui intègrent des données d’entrée observables sur le marché telles que le prix coté, la volatilité, le rendement de dividende du titre sous-jacent et le taux d’intérêt sans risque).

La vraisemblance de la juste valeur des dérivés liés aux indices des prix à la consommation (« IPC ») est évaluée en comparant les justes valeurs reçues des courtiers et contrepartistes avec les valeurs déterminées à l’aide de modèles d’évaluation des options qui intègrent des données d’entrée observables et non observables sur le marché, comme la valeur actuelle de l’IPC pertinent sous-jacent au dérivé, le taux de swap sur inflation, le taux de swap nominal et la volatilité de l’inflation, et en les comparant avec des transactions de marché récentes, lorsque de telles transactions sont disponibles. La juste valeur des dérivés liés à l’IPC est sensible à des hypothèses telles que les attentes du marché par rapport aux taux d’inflation futurs et aux volatilités liées à l’inflation.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont des placements dont l’échéance est de trois à douze mois au moment de l’achat. Les placements à court terme sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat, et leur valeur comptable correspond approximativement à leur juste valeur.

Débiteurs et créditeurs

Les débiteurs et les créditeurs sont initialement comptabilisés à la juste valeur. En raison de leur échéance rapprochée, leur valeur comptable est considérée correspondre approximativement à leur juste valeur.

Titres vendus à découvert et instruments financiers dérivés

Titres vendus à découvert – Les titres vendus à découvert représentent des obligations de livrer des titres qui n’étaient pas détenus au moment de leur vente. Ces obligations sont comptabilisées à la juste valeur, et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans les profits nets (pertes nettes) sur placements lorsque la juste valeur est déterminée à l’aide de données d’entrée de niveau 1 (décrit ci-dessus).

Instruments financiers dérivés – Les instruments financiers dérivés peuvent comprendre les swaps sur taux d’intérêt, les swaps sur défaillance, les swaps de devises et les swaps sur rendement total, les dérivés liés à l’IPC, les contrats à terme, les contrats à livrer, les bons de souscription et les options, lesquels dérivent tous leur valeur principalement des variations des taux d’intérêt, des cours de change, des cotes de crédit, des prix de marchandises ou des titres de capitaux propres sous-jacents. Un contrat dérivé peut être négocié en Bourse ou sur un marché hors cote. Les dérivés négociés en Bourse sont standardisés; ils comprennent les contrats à terme et certaines options. Les contrats dérivés du marché hors cote sont négociés sur base individuelle par les parties en cause, et peuvent comprendre les contrats à livrer, les dérivés liés à l’IPC et les swaps de la société.

La société recourt aux dérivés principalement pour atténuer les risques financiers découlant des titres qu’elle détient et de ses montants de réassurance à recouvrer. Les dérivés qui ne sont pas expressément désignés comme éléments de couverture ou qui ne répondent pas aux conditions d’application de la comptabilité de couverture sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont inscrites dans les profits nets (pertes nettes) sur placements, dans le compte consolidé de résultat, et dans les activités opérationnelles, dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. La société surveille l’efficacité avec laquelle les dérivés répondent aux objectifs de gestion des risques. L’établissement de la juste valeur des instruments financiers dérivés de la société pour lesquels il n’existe pas de prix coté sur un marché actif est décrit à la rubrique « Placements » ci-dessus. La société n’a désigné aucun actif ou passif financier (y compris les dérivés) comme élément de couverture à des fins comptables, à l’exception de la couverture de son investissement net dans Northbridge décrite à la note 7.

La juste valeur des dérivés en situation de profit est présentée, dans les bilans consolidés, dans les dérivés et autres actifs investis, dans les placements de portefeuille et dans la trésorerie, les placements à court terme et les titres négociables de la société de portefeuille. La juste valeur des dérivés en situation de perte et les obligations d’achat de titres vendus à découvert, le cas échéant, est présentée, dans les bilans consolidés, dans les obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés. La prime initiale versée pour un contrat dérivé, s’il en est, est comptabilisée comme un actif dérivé et ajustée par la suite en fonction des variations de la valeur de marché du contrat à chaque date de clôture. Les variations de la valeur de marché d’un contrat sont comptabilisées à titre de profits nets (pertes nettes) sur placements dans les comptes consolidés de résultat de la société à chaque date de clôture, et un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l’actif ou du passif dérivé.

La juste valeur de la majorité des options d’achat sur titres de capitaux propres et de certains bons de souscription de la société est fondée sur des prix cotés sur des marchés actifs qui sont considérés être des données d’entrée de niveau 1 (décrit ci-dessus). La juste valeur de la majorité des contrats dérivés et de certains bons de souscription de la société est fondée sur des prix de courtiers et contrepartistes tiers qui sont considérés être des

données d'entrée de niveau 2 (décrit ci-dessus). Sont compris dans le niveau 3 les placements dans des dérivés liés à l'IPC qui sont évalués à l'aide de prix de courtiers et contrepartistes qui, selon ce qu'a déterminé la société, utilisent des données d'entrée observables sur le marché, à l'exception de la volatilité de l'inflation, qui n'est pas observable sur le marché.

La trésorerie reçue de contreparties ou donnée à des contreparties à titre de garantie d'actifs ou de passifs dérivés, respectivement, est comprise dans le passif ou l'actif dans le bilan consolidé. Les titres reçus en garantie de contreparties ne sont pas inscrits en tant qu'actifs. Les titres donnés en garantie à des contreparties continuent d'être inscrits en tant qu'actifs et sont présentés dans les actifs donnés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés, dans le bilan consolidé.

Contrats sur titres de capitaux propres – Les swaps sur rendement total de titres de capitaux propres et d'indices boursiers de la société renferment des dispositions de révision contractuelle qui obligent les parties à régler en trésorerie, sur une base trimestrielle, toute variation de la valeur de marché survenue depuis le règlement précédent. Tout montant en trésorerie versé pour régler des variations défavorables de la valeur de marché, et à l'inverse, celui reçu en guise de règlement de variations favorables de cette valeur est comptabilisé par la société à titre de profit net (perte nette) sur placements dans le compte consolidé de résultat. Si la date de révision contractuelle d'un contrat ne correspond pas à la date de clôture, la société comptabilise des profits nets (pertes nettes) sur placements dans le compte consolidé de résultat afin d'ajuster la valeur comptable de l'actif ou du passif dérivé qui est associé à chaque contrat de swap sur rendement total et ainsi de refléter sa juste valeur à la date de clôture. Les règlements définitifs en trésorerie des swaps sur rendement total sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur placements, déduction faite de toute variation de la valeur de marché latente et auparavant comptabilisée depuis la dernière date de révision trimestrielle. Les swaps sur rendement total n'exigent aucun investissement initial net et, à leur entrée en vigueur, leur juste valeur est nulle.

Contrats sur crédit – La prime initiale versée pour chaque contrat sur crédit est comptabilisée comme un actif dérivé et ajustée par la suite en fonction des variations de la valeur de marché du contrat à chaque date de clôture. Les variations de la valeur de marché d'un contrat sont comptabilisées à titre de profits nets (pertes nettes) sur placements dans les comptes consolidés de résultat de la société à chaque date de clôture, et un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif dérivé. En règle générale, au fur et à mesure que la durée restante moyenne d'un contrat diminue, sa juste valeur (exclusion faite de l'incidence des écarts de crédit) baisse aussi.

Contrats liés à l'IPC – La prime initiale versée pour chaque contrat est comptabilisée comme un actif dérivé et ajustée par la suite en fonction des variations latentes de la juste valeur du contrat à chaque date de clôture. Les variations latentes de la juste valeur d'un contrat sont comptabilisées à titre de profits nets (pertes nettes) sur placements dans les comptes consolidés de résultat de la société à chaque date de clôture, et un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif dérivé. En règle générale, au fur et à mesure que la durée restante moyenne d'un contrat diminue, sa juste valeur (exclusion faite de l'incidence des variations de l'IPC) baisse aussi.

Contrats d'assurance

Les contrats d'assurance sont des contrats comportant un risque d'assurance significatif à l'origine du contrat. Il y a risque d'assurance lorsque la société convient d'indemniser un titulaire de police si un événement futur incertain spécifié affecte de façon défavorable le titulaire de la police. Il se définit comme la possibilité de payer (y compris la variabilité du moment du paiement) un montant significativement plus élevé dans un scénario où l'événement assuré survient que s'il ne survient pas. Les scénarios pris en compte ne comprennent que ceux qui ont une substance commerciale. Les contrats qui ne répondent pas à la définition de contrat d'assurance énoncée dans les IFRS sont classés comme contrats d'investissement, contrats dérivés ou contrats de service, selon le cas.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires – Les primes souscrites sont différées à titre de primes non acquises et comptabilisées comme produits des activités ordinaires, déduction faite des primes cédées, de façon proportionnelle sur la durée des polices sous-jacentes. Les primes nettes acquises sont présentées avant déduction des taxes sur les primes, lesquelles sont comprises dans les charges opérationnelles à mesure que les primes connexes sont gagnées. Dans le cas des contrats de réassurance pour lesquels les rapports des sociétés cédantes pour la période n'ont pas à être fournis avant la date de clôture, aux termes du contrat, les primes de réassurance sont estimées contrat par contrat sur la base des profils et de l'expérience passés des sociétés cédantes. Le coût de la réassurance achetée par la société (primes cédées) est compris dans les montants à recouvrer de réassureurs et amorti sur la durée du contrat en proportion du montant de protection d'assurance fourni. Les primes non acquises représentent la part des primes souscrites se rapportant à des périodes de couverture d'assurance et de réassurance postérieures à la date de clôture. Les pertes de valeur relatives aux primes d'assurance à recevoir sont comprises dans les charges opérationnelles, dans le compte consolidé de résultat.

Frais d'acquisition de primes différés – Certains frais d'acquisition de contrats d'assurance, notamment les commissions des courtiers et les taxes sur les primes, sont différés et passés en charges à mesure que les primes sont acquises. Le montant des frais d'acquisition différés est limité à sa valeur de réalisation estimative, laquelle est fonction des primes non acquises connexes et tient compte des sinistres et frais de règlement de sinistres prévus et du montant estimatif des coûts restants de gestion du contrat, établi selon l'expérience passée. La recouvrabilité ultime des frais d'acquisition de primes différés est déterminée sans égard au revenu de placement. Les pertes de valeur relatives aux frais d'acquisition de primes différés sont comprises dans les charges opérationnelles, dans le compte consolidé de résultat.

Provision pour sinistres non réglés – Selon les lois d'assurance applicables, les règlements et les méthodes actuarielles généralement reconnues au Canada, la société est tenue de constituer des provisions pour le paiement des sinistres et des frais de règlement des sinistres découlant de ses produits d'assurance IARD et de la liquidation de ses anciennes activités d'assurance. Ces provisions représentent le coût ultime attendu pour régler les sinistres subis avant la date de clôture mais non encore réglés à cette date. La société constitue ses provisions par gamme de produits, type et ampleur de couverture et année de survenance. Les provisions pour sinistres non réglés se classent dans deux catégories : les provisions pour sinistres

déclarés et les provisions pour sinistres subis et non déclarés (« SSND »). En outre, des provisions sont constituées pour les frais de règlement des sinistres, qui comprennent les frais juridiques et autres qu'il est prévu d'engager pour finaliser le règlement des sinistres. Les sinistres et les frais de règlement de sinistres sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les provisions de la société pour sinistres déclarés et frais de règlement de sinistres sont fondées sur des estimations des paiements futurs à effectuer pour régler les sinistres déclarés d'assurance IARD et les sinistres provenant de la liquidation de ses anciennes activités d'assurance. La société fonde ces estimations (provisions calculées dossier par dossier) sur les faits disponibles au moment où les provisions sont constituées et, dans le cas de la réassurance, sur les rapports et les estimations pour les dossiers individuels reçus des sociétés cédantes. La société constitue généralement ces provisions sans actualisation (à l'exception du fait que les montants découlant de certaines activités d'indemnisation des accidents de travail sont actualisés, tel qu'il est décrit ci-après) afin de comptabiliser les coûts estimatifs à engager pour assurer le règlement définitif des sinistres non réglés, compte tenu de l'inflation ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur le montant des provisions nécessaires, dont certains sont subjectifs et certains sont tributaires d'événements futurs. Pour déterminer le montant des provisions, la société tient compte des tendances et du profil historiques des règlements de sinistres, des niveaux en cours de sinistres non réglés et des types de couverture. En outre, les décisions des tribunaux, la conjoncture économique et l'attitude du public peuvent influencer sur le montant définitif du règlement et, par conséquent, sur l'estimation des provisions par la société. Entre la date de déclaration et la date de règlement d'un sinistre, les circonstances peuvent changer, ce qui pourrait donner lieu à des modifications des provisions constituées. Des éléments tels que les modifications apportées aux lois et aux interprétations de la jurisprudence pertinente, le résultat de procès, l'évolution des frais médicaux, ainsi que l'évolution du prix des matières et des taux de main-d'œuvre pour la réparation des voitures et des immeubles peuvent avoir une incidence significative sur les coûts de règlement définitifs. Par conséquent, la société examine et réévalue régulièrement les sinistres et les provisions. Tout ajustement consécutif est comptabilisé dans le compte consolidé de résultat de la période où il est effectué. Les montants définitifs payés pour les sinistres et les frais de règlement de sinistres peuvent différer significativement des montants des provisions initialement ou actuellement constituées.

Les passifs estimatifs au titre des sinistres mettant en cause des prestations à vie d'indemnisation des accidents du travail sont inscrits dans le bilan consolidé pour leur montant actualisé. Dans le cas des passifs liés aux prestations à vie, la société utilise des tables pour constituer les provisions, selon des hypothèses de mortalité types, et elle actualise ces provisions par application de taux d'intérêt allant de 3,5 % à 5,0 %.

La charge de désactualisation de la période est comprise dans les sinistres, dans le compte consolidé de résultat.

La société constitue également des provisions pour les SSND sans actualisation (sauf pour les sinistres mettant en cause des prestations à vie d'indemnisation des accidents du travail) afin de comptabiliser le coût estimatif des sinistres pour des événements qui sont déjà survenus mais qui n'ont pas encore été déclarés. Ces provisions sont constituées afin de comptabiliser les coûts estimatifs à engager pour assurer le règlement définitif de ces sinistres non déclarés. Comme ces sinistres n'ont pas encore été déclarés, la société s'appuie sur des renseignements historiques et des modèles statistiques, selon les gammes de produits ainsi que le type et l'ampleur de la couverture, pour estimer son passif au titre des SSND. La société utilise également les tendances en matière de sinistres déclarés, la gravité des sinistres, la croissance de l'exposition et d'autres facteurs pour estimer ses provisions pour SSND. La société révisé ces provisions à mesure que des renseignements supplémentaires deviennent disponibles et que les sinistres sont déclarés.

Le délai nécessaire pour connaître et régler les sinistres est un facteur important à prendre en compte dans l'établissement des provisions de la société. Les sinistres de courte durée, comme les dommages aux biens, sont normalement déclarés peu de temps après la survenance de l'incident et sont généralement réglés dans les quelques mois suivant l'incident déclaré. Les sinistres de longue durée, comme ceux liés à la pollution, à l'amiante et à la responsabilité produit, peuvent prendre des années à évoluer et plus de temps avant d'atteindre un règlement. Pour les sinistres de longue durée, les renseignements concernant l'événement, comme les traitements médicaux requis et les mesures et coûts nécessaires pour remédier à la pollution, peuvent ne pas être facilement disponibles. Par conséquent, l'analyse de l'établissement des provisions pour les activités comportant des sinistres de longue durée est généralement plus difficile et susceptible de plus d'incertitude que les sinistres de courte durée.

Étant donné que la société ne constitue pas de provision pour les catastrophes avant la survenance de tels événements, ceux-ci peuvent occasionner une volatilité des niveaux de sinistres subis et des provisions, sous réserve des effets des recouvrements de réassurance. Cette volatilité peut être conditionnelle aux faits nouveaux d'ordre politique et juridique qui se produisent après la survenance de l'événement.

Techniques d'estimation – Les provisions pour sinistres non réglés et passifs au titre des primes sont déterminées sur la base de la sinistralité antérieure, des connaissances ou des événements liés aux sinistres, des modalités des polices pertinentes et de l'interprétation des circonstances. L'expérience acquise dans des dossiers similaires et les tendances historiques en matière de paiement pour les sinistres sont particulièrement pertinentes. L'approche comprend également la prise en compte de l'évolution des tendances en matière de paiement pour les sinistres, l'importance potentielle à long terme des événements d'envergure, le niveau des sinistres non réglés, les changements législatifs, les décisions judiciaires et la conjoncture économique et politique.

Lorsque cela est possible, la société applique des techniques multiples pour estimer les provisions requises, car cette façon de faire approfondit la compréhension des tendances inhérentes aux données projetées. La société établit ses estimations des sinistres et des frais de règlement de sinistres après avoir examiné plusieurs méthodes actuarielles de projection généralement reconnues et un certain nombre de bases diverses pour déterminer les provisions. Celles-ci comprennent les méthodes fondées sur les éléments suivants :

- l'évolution des sinistres réglés antérieurement, lorsque les paiements à ce jour sont extrapolés pour chaque année antérieure;
- les estimations fondées sur une projection du nombre de sinistres et du coût moyen;

- l'évolution des sinistres déclarés, lorsque les sinistres déclarés à ce jour pour chaque année sont extrapolés en fonction de l'évolution observée pour les années antérieures;
- les ratios sinistres-primas attendus.

En outre, la société a recours à d'autres techniques, comme les méthodes globales d'étalonnage pour les catégories spécialisées d'affaires. Pour sélectionner la meilleure estimation, la société prend en compte l'adéquation des méthodes et des bases aux circonstances particulières de la catégorie de provision et de l'année de souscription. Le processus vise à sélectionner la meilleure estimation la plus appropriée.

Les sinistres d'envergure qui influent sur chaque catégorie d'affaires importante sont généralement évalués séparément, et sont soit évalués à la valeur nominale des estimations des experts en sinistres, soit projetés séparément pour permettre l'évolution future des sinistres d'envergure.

Les provisions sont calculées compte non tenu de tout recouvrement de réassurance. Une estimation distincte est effectuée pour les montants qui seront recouvrables auprès de réassureurs sur la base du montant brut des provisions, après examen de la recouvrabilité.

Les provisions pour sinistres non réglés sont soumises à un examen au niveau des filiales, et au niveau de la société dans son ensemble par le chef des risques et des actuaires tiers indépendants. En outre, pour les classes majeures pour lesquels les risques et les incertitudes inhérentes aux provisions sont les plus importants, des examens détaillés ad hoc sont effectués par des conseillers qui sont en mesure de mettre à contribution leur expertise spécialisée et leurs grandes connaissances des tendances sectorielles actuelles en matière d'évolution des sinistres. Les résultats de ces examens sont pris en compte pour établir les niveaux appropriés de provisions pour les sinistres non réglés et les périodes de risques non résolus.

Incertitudes – L'incertitude relative aux contrats d'assurance peut être décrite sous un certain nombre de rubriques particulières, dont l'incertitude découlant de :

- la question de savoir si un événement faisant en sorte qu'un titulaire de police subisse un sinistre assuré s'est produit;
- l'ampleur de la couverture et des limites qui s'appliquent;
- le montant du sinistre assuré subi par un titulaire de police par suite de la survenance de l'événement;
- le moment du règlement d'un sinistre subi par un titulaire de police.

Le degré d'incertitude varie selon les catégories de polices en fonction des caractéristiques des risques assurés, et le coût d'un sinistre sera déterminé par la perte réellement subie par le titulaire de police.

Il peut y avoir des délais importants entre le moment où survient un événement assuré et le moment où il est déclaré à la société. Par suite de l'identification et de la déclaration d'un sinistre assuré, il peut subsister une incertitude quant à l'ampleur du sinistre et au moment du règlement. Il existe de nombreux facteurs qui détermineront le niveau d'incertitude, comme l'inflation, l'incohérence des interprétations judiciaires, les décisions des tribunaux qui élargissent la couverture d'une police au-delà de l'intention visée dans la police originale, les modifications législatives et les procédures de traitement des sinistres.

L'établissement de passifs d'assurance est, de par sa nature, un processus empreint d'incertitude et, en raison de cette incertitude, le coût définitif de règlement des sinistres non réglés et des risques non résolus peut différer significativement des estimations initiales à court terme, en particulier pour les secteurs d'activité de la société comportant des sinistres de longue durée. La société vise à constituer des provisions pour sinistres non réglés et risques non résolus d'un niveau suffisant en tenant compte des faits connus et de l'expérience.

La société est, dans chaque catégorie d'affaires de chaque secteur opérationnel, exposée à des risques qui peuvent évoluer et pourraient avoir une incidence significative sur sa situation financière. La diversité des risques d'assurance au sein du portefeuille de polices émises de la société fait en sorte qu'il est impossible de prédire si une évolution importante surviendra et, si elle survient, quels seront l'endroit et le moment de la survenance. L'estimation des passifs d'assurance fait intervenir le recours à des jugements et à des hypothèses propres aux risques d'assurance dans chaque ressort territorial et au type particulier de risque d'assurance couvert. La diversité des risques d'assurance fait en sorte qu'il est difficile de cerner des jugements et hypothèses individuels qui sont plus susceptibles que d'autres d'avoir une incidence significative sur l'évolution future des passifs d'assurance.

Les sinistres liés à l'amiante et à l'environnement sont des exemples de risques spécifiques dont l'évolution peut être significative. L'estimation des provisions au titre du coût définitif des sinistres liés à l'amiante et à la pollution de l'environnement est assujettie à une gamme d'incertitudes qui sont généralement plus grandes que celles qui entourent les autres catégories d'activités d'assurance. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer l'évolution future des sinistres liés à l'amiante et à l'environnement avec le même niveau de fiabilité que les autres types de sinistres, en particulier lors de périodes où les théories juridiques sont mouvantes. Par conséquent, la société ne peut pas entièrement s'appuyer sur les techniques traditionnelles d'estimation des provisions pour sinistres non réglés et emploie des techniques spécialisées pour déterminer les provisions, et ce, à l'aide des connaissances approfondies d'experts internes et externes en matière d'amiante et de pollution de l'environnement et de conseillers juridiques internes et externes.

Les facteurs contribuant à ce degré d'incertitude plus élevé comprennent les suivants :

- les longs délais qui s'écoulent entre la déclaration d'un sinistre et la date d'exposition (par exemple, les cas de mésothéliome peuvent avoir une période de latence allant jusqu'à 40 ans), ce qui rend particulièrement difficile l'estimation du nombre définitif de sinistres que la société s'attend à voir déclarés;
- les questions relatives à la répartition de la responsabilité entre les parties potentiellement responsables et les assureurs;
- les décisions émergentes des tribunaux qui accroissent ou réduisent la responsabilité des assureurs;
- les tendances sociales et les facteurs qui influent sur les montants adjugés par les tribunaux;
- les faits nouveaux ayant trait à la capacité de la société à recouvrer de la réassurance pour des sinistres de cette nature;
- l'évolution des tactiques des avocats des demandeurs, des décisions des tribunaux et des montants adjugés par les tribunaux.

Réassurance

La réassurance ne libère pas l'assureur original de son obligation. Elle est ainsi reflétée au bilan sur la base de montants bruts afin d'indiquer l'ampleur du risque de crédit lié à la réassurance et les obligations envers les titulaires de police. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les soldes à recevoir de réassureurs pour les sinistres et les frais de règlement de sinistres réglés et non réglés ainsi que pour les primes non acquises cédées. Les montants à recouvrer de réassureurs sont estimés de la même manière que le passif au titre du sinistre associé à la police réassurée. La réassurance est comptabilisée pour un montant brut dans les bilans consolidés, à moins qu'il existe un droit juridique d'opérer compensation avec un passif envers le même réassureur.

Les primes nettes acquises et les sinistres sont inscrits dans le compte consolidé de résultat déduction faite des montants cédés aux réassureurs et des montants à recouvrer des réassureurs. Les primes non acquises sont présentées avant réduction au titre des contrats cédés aux réassureurs, et la part des réassureurs est classée dans les montants à recouvrer de réassureurs, dans le bilan consolidé, avec le montant estimatif de la part des réassureurs dans la provision pour sinistres non réglés déterminé de la même manière que les passifs connexes au titre des sinistres.

Afin de limiter son risque de perte découlant de l'évolution défavorable des provisions ou des montants à recouvrer de réassureurs à l'égard des provisions constituées par les sociétés acquises avant leur acquisition par la société, de limiter son risque de perte découlant de l'évolution défavorable future des sinistres à liquidation lente ou d'autres sinistres dont l'issue pourrait être imprévisible, et de protéger son capital, la société a obtenu, dans le cadre de certaines acquisitions, des garanties d'indemnisation de la part du vendeur ou a souscrit une réassurance en excédent de sinistres auprès de réassureurs.

Dépréciation – Les actifs au titre des cessions en réassurance sont évalués régulièrement afin de cerner les événements qui pourraient donner lieu à une dépréciation. Les événements déclencheurs peuvent comprendre les différends juridiques avec des tiers, les variations du capital, du niveau des excédents et de la cote de crédit d'une contrepartie, ainsi que l'expérience de recouvrement auprès de réassureurs particuliers.

S'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif au titre de cessions en réassurance, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable. Il est jugé qu'il y a dépréciation s'il est probable que la société ne pourra pas recouvrer les montants à recevoir des réassureurs. La valeur comptable d'un actif au titre de cessions en réassurance est réduite par l'entremise d'un compte de correction de valeur, et le montant de la perte de valeur est comptabilisé dans le compte consolidé de résultat. Les provisions pour les actifs au titre des cessions en réassurance ayant antérieurement subi une dépréciation peuvent faire l'objet d'une reprise lors d'une période de présentation de l'information financière ultérieure s'il existe une indication objective que les conditions ayant mené à la dépréciation initiale ont changé ou n'existent plus. Si une telle provision est reprise, la valeur comptable de l'actif de réassurance ne peut dépasser la valeur comptable antérieurement déclarée.

La dotation à la provision pour soldes de réassurance irrécouvrables est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat de la période au cours de laquelle la société détermine qu'il est improbable que le montant global ou les montants faisant l'objet de différends dus par les réassureurs puissent être recouverts. Lorsqu'il est improbable qu'il y ait recouvrement par voie de liquidation du réassureur ou de règlement du solde de réassurance, le montant irrécouvrable est ramené à zéro par application d'une tranche de la provision contre le solde de réassurance.

Transfert du risque – Les contrats de réassurances sont évalués pour assurer que le risque d'assurance est transféré au réassureur par la société cédante ou la société ayant accepté le risque. Les contrats qui ne transfèrent pas le risque d'assurance sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité en dépôt. Un actif ou un passif de dépôt est comptabilisé au titre de la contrepartie versée ou reçue, diminuée de toute prime ou commission expressément identifiée comme étant conservée par la société cédante.

Primes – Les primes à payer relatives à la réassurance cédée sont comptabilisées dans le bilan consolidé dans la période au cours de laquelle le contrat est conclu et comprennent des estimations pour les contrats en vigueur qui n'ont pas encore été finalisés. Les primes cédées sont comptabilisées dans le compte consolidé de résultat sur la période de validité du contrat de réassurance.

Incertitudes – La société est exposée à des différends et à des défaillances relativement aux contrats conclus avec les réassureurs ainsi qu'à la possibilité que les réassureurs manquent à leurs obligations. La société est également exposée au risque de crédit assumé dans des accords de façade et aux contraintes potentielles de capacité de réassurance.

Le service des garanties en matière de réassurance de la société analyse le risque de crédit associé au montant de réassurance à recouvrer et est chargé de constituer des provisions suffisantes à l'égard des réassureurs qui éprouvent des difficultés financières. Le processus d'établissement de la provision comprend des évaluations quantitatives et qualitatives fondées sur des informations passées et courantes sur le crédit et des informations courantes sur le marché. De par sa nature, ce processus exige de formuler des hypothèses et de porter des jugements, notamment en ce qui a trait : i) à l'évaluation de la probabilité de dépréciation; ii) à l'estimation des taux définitifs de recouvrement; et iii) aux effets des diverses ententes de compensation ou de garantie. Des changements dans ces hypothèses ou l'utilisation d'autres jugements raisonnables peuvent avoir une incidence significative sur le montant de la provision et le résultat net de la société.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat de la période se compose de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat, sauf dans la mesure où ils se rapportent à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres. En pareils cas, les impôts connexes sont également comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, respectivement.

L'impôt exigible est calculé sur la base des lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la fin de la période de présentation de l'information financière dans les pays où les filiales et entreprises associées de la société exercent leurs activités et génèrent un bénéfice imposable.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal, selon laquelle les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'égard des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs figurant dans les états financiers et leur base fiscale respective, et ce, par application des taux d'impôt quasi adoptés courants. À l'exception de la comptabilisation de l'impôt différé découlant de regroupements d'entreprises, les variations de l'impôt différé associé à des composantes des autres éléments du résultat global sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global, alors que les autres variations de l'impôt différé sont comprises dans la charge d'impôts, dans le compte consolidé de résultat.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable auquel les différences temporelles peuvent être imputées sera disponible.

Les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé sont compensés lorsque l'impôt est prélevé par la même administration fiscale et qu'il existe un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent les immobilisations corporelles, les stocks et les créances relatifs aux produits de nutrition animale, les intérêts et dividendes courus, les impôts sur le résultat remboursables, les créances liées aux titres vendus, les actifs au titre des prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite ainsi que diverses créances et charges payées d'avance.

Immobilisations corporelles – Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, déduction faite du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût historique comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. La société soumet les immobilisations corporelles à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Si un actif est déprécié, sa valeur comptable est ramenée à la valeur recouvrable, et la charge correspondante est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat. Le coût des immobilisations corporelles est amorti selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative de l'actif. Si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement a diminué ou n'existe plus, la reprise est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat dans la mesure où la valeur comptable de l'immobilisation corporelle après la reprise ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été comptabilisée s'il n'y avait pas eu de perte de valeur.

La dotation aux amortissements est inscrite dans les charges opérationnelles, dans le compte consolidé de résultat. Tous les frais de réparation et d'entretien sont inscrits à titre de charge opérationnelle dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Le coût d'une rénovation majeure est inclus dans la valeur comptable d'un actif lorsqu'il est probable que la société en tirera des avantages économiques futurs, et il est amorti sur la durée d'utilité restante de l'actif.

Produits de nutrition animale – Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de produits de nutrition animale sont comptabilisés lorsque le prix est déterminé ou déterminable, que le recouvrement est raisonnablement certain et que le produit a été expédié au client à partir de l'usine ou de l'installation. Ces produits des activités ordinaires et le coût des stocks vendus connexe sont comptabilisés dans les autres produits des activités ordinaires et les autres charges, respectivement, dans le compte consolidé de résultat.

Le bilan consolidé comporte des stocks qui sont présentés dans les autres actifs et qui sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, selon la méthode premier entré, premier sorti. Les stocks sont ramenés à leur valeur nette de réalisation lorsqu'il est estimé que leur coût est supérieur au prix de vente prévu.

Dettes à long terme

Les emprunts (dettes émises) sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction engagés, et sont ultérieurement évalués au coût amorti; toute différence entre le produit (déduction faite des coûts de transaction) et la valeur de rachat est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La charge d'intérêts sur les emprunts est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Éventualités et engagements

Une provision est comptabilisée au titre d'un passif éventuel, d'un engagement ou d'une garantie financière lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est considéré important.

Capitaux propres

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres lorsqu'il n'existe aucune obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou d'autres actifs financiers au détenteur des actions. Les coûts différentiels directement attribuables à l'émission ou au rachat aux fins d'annulation d'instruments de capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres, déduction faite des impôts.

Les actions propres sont des instruments de capitaux propres qui ont été rachetés par la société et n'ont pas été annulés. Elles sont déduites des capitaux propres, peu importe l'objectif visé par la transaction. La société acquiert ses propres actions à droit de vote subalterne sur le marché libre pour les utiliser dans le cadre de ses régimes de paiements fondés sur des actions. Aucun profit ni perte n'est comptabilisé dans le compte consolidé de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions propres. La contrepartie versée ou reçue est comptabilisée directement en capitaux propres.

Les dividendes et autres distributions en faveur des détenteurs de titres de capitaux propres sont comptabilisés directement en capitaux propres, déduction faite des impôts.

Paiements fondés sur des actions

La société a des régimes d'achat d'actions temporairement incessibles ou l'équivalent destinés aux dirigeants de la société de portefeuille et de ses filiales, assortis de périodes d'acquisition des droits pouvant atteindre dix ans depuis la date d'attribution. La juste valeur des attributions d'actions temporairement incessibles est estimée à la date d'attribution en fonction du cours de l'action de la société, et elle est amortie sur la période connexe d'acquisition des droits, l'amortissement étant comptabilisé comme charge de rémunération. Lorsque les droits relatifs à une attribution d'actions temporairement incessibles s'acquièrent par tranche au cours de la période d'acquisition des droits (acquisition graduelle), chaque tranche est comptabilisée comme une attribution distincte. À chaque date de clôture, la société examine son estimation du nombre d'attributions d'actions temporairement incessibles dont les droits devraient être acquis.

Résultat net par action attribuable aux actionnaires de Fairfax

Résultat net par action – Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax, après déduction des dividendes sur actions privilégiées et de l'excédent sur la valeur déclarée des actions privilégiées achetées aux fins d'annulation, par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple émises et en circulation pendant la période, à l'exclusion des actions à droit de vote subalterne achetées par la société et détenues à titre d'actions propres.

Résultat net dilué par action – Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation pendant la période pour tenir compte de l'effet de dilution des paiements fondés sur des actions et de la dette convertible.

Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite

Les filiales de la société ont un certain nombre d'ententes au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni aux termes desquelles des prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite sont fournies aux membres du personnel retraités et aux membres du personnel actuels. La société de portefeuille n'a aucune entente ni régime à prestations définies aux termes desquels des prestations de retraite ou des avantages complémentaires de retraite sont fournies aux membres du personnel retraités ou aux membres du personnel actuels. Les ententes de retraite des filiales comprennent des régimes de retraite à prestations définies prévus par la loi ainsi que des régimes complémentaires fournissant des prestations de retraite dépassant

les seuils prévus par la loi. Ces régimes sont une combinaison de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Les actifs de ces régimes sont détenus dans des caisses de retraite distinctes des actifs généraux de la société.

Régime à cotisations définies – Un régime à cotisations définies est un régime de retraite aux termes duquel la société verse des cotisations d'un montant fixe. Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont inscrites à titre de charges opérationnelles dans la période au cours de laquelle les services ouvrant droit aux prestations sont rendus par les membres du personnel. La société n'a aucune autre obligation de paiement une fois les cotisations versées.

Régimes à prestations définies – Un régime à prestations définies est un régime qui détermine le montant de prestations de retraite ou d'avantages complémentaires de retraite qu'un membre du personnel obtiendra à la retraite, montant qui est habituellement fonction d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de service et le salaire.

Pour les régimes de retraite à prestations définies et d'avantages complémentaires de retraite, l'obligation au titre des prestations, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustée pour tenir compte du coût des services passés non comptabilisé et du plafonnement de l'actif au titre des prestations de retraite, le cas échéant, est comptabilisée au bilan consolidé dans les créditeurs et charges à payer (note 14). Les régimes dont la position nette est un actif sont comptabilisés dans les autres actifs (note 13). La société a adopté les méthodes suivantes :

- i) L'évaluation actuarielle des passifs au titre des prestations pour les régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite est effectuée chaque exercice selon la méthode des unités de crédit projetés, en fonction des hypothèses de la direction eu égard au taux d'actualisation, au taux de croissance de la rémunération, à l'âge de départ à la retraite, à la mortalité et au taux tendanciel du coût des soins de santé. Le taux d'actualisation est établi par la direction en fonction des conditions du marché à la fin de l'exercice. Les autres hypothèses sont déterminées en fonction des attentes à long terme.
- ii) Le rendement attendu des actifs du régime est calculé en fonction de la juste valeur de ces actifs.
- iii) Les écarts actuariels découlent de l'écart entre le taux de rendement effectif et le taux de rendement à long terme attendu des actifs du régime pour la période ou des changements dans les hypothèses actuarielles utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations. Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et ultérieurement inclus dans les résultats non distribués.
- iv) Le coût des services passés découlant de modifications apportées au régime est amorti selon le mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Le coût des prestations supplémentaires dont les droits sont acquis dès leur instauration sont comptabilisés immédiatement.
- v) Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages donne lieu à une réduction et à une liquidation du régime, la réduction est comptabilisée avant la liquidation.
- vi) Pour les régimes à prestations définies qui ont un excédent, la société comptabilise un actif au titre des régimes de retraite sous réserve de l'atteinte des exigences de financement minimal de ces régimes. Les variations du montant de l'actif au titre des régimes de retraite comptabilisé sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ultérieurement inclus dans les résultats non distribués.

Certains des avantages complémentaires de retraite relatifs aux soins de santé et à l'assurance vie sont capitalisés en interne.

Contrats de location simple

La société et ses filiales sont preneurs aux termes de divers contrats de location simple portant sur des installations, des automobiles et du matériel. Les actifs loués ne sont pas comptabilisés dans le bilan. Les paiements versés aux termes de contrats de location simple (déduction faite de tout avantage incitatif reçu du bailleur) sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire pendant la durée de location, à moins qu'une autre base systématique soit plus représentative de l'échelonnement dans le temps des avantages qu'en retirera l'utilisateur, et ce, même si les paiements ne sont pas versés sur cette base.

4. Principales estimations comptables et principaux jugements

Pour préparer les états financiers consolidés de la société, la direction a fait des estimations et formulé des jugements, dont les plus cruciaux sont abordés ci-dessous, à l'exception des informations à fournir concernant la juste valeur et des éventualités, dont il est question aux notes 5 et 19, respectivement.

Provision pour sinistres non réglés

Pour évaluer la provision pour sinistres non réglés, la société utilise les méthodes actuarielles généralement reconnues au Canada, qui visent à veiller à ce que la société inscrive au bilan une provision suffisante pour couvrir les sinistres assurés relativement aux sinistres déclarés et non déclarés subis à la fin de chaque période comptable et les frais de règlement de sinistres. Les hypothèses sous-jacentes à l'évaluation des provisions pour sinistres non réglés sont examinées et mises à jour de façon continue par la société afin qu'elles reflètent les tendances récentes et nouvelles en ce qui a trait à la sinistralité et les variations du profil de risque de la société. Les techniques d'estimation employées par la société pour établir la

provision pour sinistres non réglés et les incertitudes inhérentes associées aux contrats d'assurance sont décrites à la section « Contrats d'assurance » de la note 3 et à la section « Risque de souscription » de la note 22.

Provision pour soldes de réassurance irrécouvrables

La société établit, de façon centralisée, une provision pour soldes de réassurance irrécouvrables, fondée sur une revue détaillée de l'exposition au risque de crédit de chaque réassureur sous-jacent. La constitution de cette provision tient compte, notamment, de la solidité du bilan du réassureur, de ses liquidités (ou de sa capacité de payer), de son intention de payer (compte tenu des antécédents), des cotes de solidité financière qui lui sont attribuées par des agences de notation externes et de certains montants en litige précis, en fonction d'interprétations de contrats menées de temps à autre. La société surveille cette provision, la réévalue tous les trimestres, ou plus souvent s'il y a lieu, et la met à jour à mesure que de nouveaux renseignements deviennent accessibles. Les incertitudes associées aux soldes de réassurance recouvrable sont analysées plus à fond à la section « Réassurance » de la note 3.

Recouvrabilité des actifs d'impôt différé

Pour déterminer la recouvrabilité des actifs d'impôt différé, la société tient compte principalement de la rentabilité actuelle et attendue des sociétés en exploitation et de leur capacité d'utiliser entièrement les actifs d'impôt comptabilisés au cours des quelques prochaines années. La société évalue ses actifs d'impôt différé tous les trimestres, en tenant compte du rendement des activités sous-jacentes par rapport aux prévisions, des perspectives de ses activités, des modifications à la législation fiscale adoptée ou proposées et de la date d'expiration des pertes fiscales.

Évaluation de la dépréciation potentielle du goodwill

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation une fois l'an ou plus fréquemment s'il existe des indications potentielles de dépréciation. La direction estime la valeur recouvrable de chacune des unités génératrices de trésorerie de la société au moyen d'une ou de plusieurs techniques d'évaluation généralement reconnues, estimation qui exige qu'un certain nombre d'hypothèses soient posées, notamment au sujet des produits des activités ordinaires futurs, du résultat net, des frais généraux du siège social, des dépenses d'investissement, du coût en capital et du taux de croissance des diverses activités. La valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie à laquelle un goodwill a été affecté est comparée à la valeur comptable. Si la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, l'excédent est comptabilisé à titre de perte de valeur du goodwill. Compte tenu du caractère variable de l'information financière prospective, une analyse de sensibilité du test de dépréciation du goodwill est effectuée.

5. Trésorerie et placements

La trésorerie et les placements à court terme, les placements de portefeuille et les obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés sont présentés dans le tableau ci-dessous selon le classement des instruments financiers :

	31 mars 2011			31 décembre 2010		
	Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres	Valeur comptable totale	Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres	Valeur comptable totale
Société de portefeuille :						
Trésorerie et équivalents (note 25)	176,9	–	176,9	337,3	–	337,3
Placements à court terme	129,2	–	129,2	111,3	–	111,3
Placements à court terme donnés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	37,9	–	37,9	137,4	–	137,4
Obligations données en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	107,4	–	107,4	–	–	–
Obligations	247,8	–	247,8	513,5	–	513,5
Actions privilégiées	68,4	–	68,4	43,4	–	43,4
Actions ordinaires	274,4	–	274,4	343,2	–	343,2
Dérivés (note 7)	19,0	–	19,0	54,6	–	54,6
	1 061,0	–	1 061,0	1 540,7	–	1 540,7
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	(71,7)	–	(71,7)	(66,5)	–	(66,5)
	989,3	–	989,3	1 474,2	–	1 474,2
Placements de portefeuille :						
Trésorerie et équivalents (note 25)	2 472,2	–	2 472,2	3 022,1	–	3 022,1
Placements à court terme	788,5	–	788,5	491,8	–	491,8
Obligations	12 285,3	–	12 285,3	11 748,2	–	11 748,2
Actions privilégiées	730,2	–	730,2	583,9	–	583,9
Actions ordinaires	4 590,2	–	4 590,2	4 133,3	–	4 133,3
Participations dans des entreprises associées (note 6)	–	759,9	759,9	–	707,9	707,9
Dérivés (note 7)	524,6	–	524,6	547,8	–	547,8
Autres actifs investis	–	32,0	32,0	–	31,6	31,6
	21 391,0	791,9	22 182,9	20 527,1	739,5	21 266,6
Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés :						
Trésorerie et équivalents (note 25)	9,1	–	9,1	14,6	–	14,6
Obligations	677,3	–	677,3	695,0	–	695,0
	686,4	–	686,4	709,6	–	709,6
	22 077,4	791,9	22 869,3	21 236,7	739,5	21 976,2
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	(208,5)	–	(208,5)	(150,4)	–	(150,4)
	21 868,9	791,9	22 660,8	21 086,3	739,5	21 825,8

Les actions ordinaires comprennent des participations dans certaines sociétés en commandite ayant une valeur comptable de 284,4 \$ au 31 mars 2011 (265,3 \$ au 31 décembre 2010).

Au 31 mars 2011, la trésorerie et les équivalents soumis à restrictions, d'un montant de 108,0 \$ (98,9 \$ au 31 décembre 2010), se composaient essentiellement de fonds que la société était tenue de déposer auprès de divers organismes de réglementation aux fins du soutien des activités d'assurance et de réassurance de ses filiales. La trésorerie et les équivalents soumis à restrictions figurent aux bilans consolidés en tant que trésorerie et placements de la société de portefeuille, ou en tant que trésorerie et placements à court terme et actifs donnés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés des filiales.

Les filiales de la société ont donné en garantie (soit directement, soit pour appuyer des lettres de crédit), y compris les fonds de fiducie et les dépôts réglementaires, de la trésorerie et des placements à l'égard de leurs obligations de règlement de sinistres ou de versement de primes. Afin de pouvoir souscrire des primes d'assurance dans certaines collectivités territoriales (principalement les États américains), les filiales de la société doivent déposer des fonds auprès des organismes locaux de réglementation des assurances afin de garantir les règlements de sinistres futurs, et ce, pour protéger en dernier ressort les titulaires de police. En outre, certaines des filiales de la société fournissent de la réassurance à des assureurs primaires et doivent à ce titre donner des fonds en garantie pour les sinistres subis mais non réglés. Ces garanties sont données dans le cadre de l'activité ordinaire et sont, en général, libérées une fois l'obligation de paiement honorée.

Le tableau qui suit résume les actifs donnés en garantie (exclusion faite des actifs donnés en garantie à Lloyd's) selon la nature de l'exigence de garantie.

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Dépôts réglementaires	2 049,9	1 779,5
Garanties de réassurance et autres	1 010,2	889,4
	<u>3 060,1</u>	<u>2 668,9</u>

Profil des échéances des titres à revenu fixe

Le tableau qui suit présente un résumé des obligations selon la date d'échéance contractuelle la plus rapprochée. Les dates d'échéance réelles peuvent différer des échéances indiquées ci-dessous en raison de l'existence de clauses de rachat et de remboursement anticipé. Au 31 mars 2011, les titres renfermant des clauses de rachat et de remboursement anticipé représentaient environ 5 618,3 \$ et 1 294,4 \$, respectivement (5 444,0 \$ et 1 286,0 \$, au 31 décembre 2010, respectivement) de la juste valeur totale des obligations présentées dans le tableau qui suit.

	31 mars 2011		31 décembre 2010	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
Échéant dans un an ou moins.....	452,1	435,6	555,4	525,1
Échéant dans un an à cinq ans	1 963,3	2 199,7	1 618,0	1 809,3
Échéant dans cinq ans à dix ans.....	4 872,1	5 186,0	4 870,1	5 223,6
Échéant après dix ans	5 769,3	5 496,5	5 596,6	5 398,7
	<u>13 056,8</u>	<u>13 317,8</u>	<u>12 640,1</u>	<u>12 956,7</u>
Taux d'intérêt effectif		<u>5,7 %</u>		<u>5,7 %</u>

Le calcul du taux d'intérêt effectif de 5,7 % (5,7 % au 31 décembre 2010) est avant impôts et ne rend pas compte du traitement fiscal avantageux que la société s'attend à obtenir de ses placements d'environ 4,4 G\$ (4,4 G\$ au 31 décembre 2010) en obligations à traitement fiscal avantageux comprises dans les obligations d'États et de municipalités américains.

Informations à fournir concernant la juste valeur

Le tableau suivant présente l'utilisation par la société de prix cotés sur les marchés (niveau 1), de modèles internes faisant appel à des données observables sur le marché en tant que données d'entrée (niveau 2) et de modèles internes ne faisant pas appel à des données observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres et des contrats dérivés, par type d'émetteurs.

	31 mars 2011				31 décembre 2010			
	Juste valeur totale des actifs (passifs)	Prix cotés (Niveau 1)	Autres données observables importantes (Niveau 2)	Données non observables importantes (Niveau 3)	Juste valeur totale des actifs (passifs)	Prix cotés (Niveau 1)	Autres données observables importantes (Niveau 2)	Données non observables importantes (Niveau 3)
Trésorerie et équivalents.....	2 658,2	2 658,2	–	–	3 374,0	3 374,0	–	–
Placements à court terme								
Provinces canadiennes.....	142,2	142,2	–	–	88,6	88,6	–	–
Trésor américain.....	675,4	675,4	–	–	368,5	368,5	–	–
Autres gouvernements.....	114,2	114,2	–	–	254,2	250,6	3,6	–
Sociétés et autres.....	23,8	–	23,8	–	29,2	–	29,2	–
	955,6	931,8	23,8	–	740,5	707,7	32,8	–
Obligations :								
Gouvernement du Canada.....	339,9	–	339,9	–	393,5	–	393,5	–
Provinces canadiennes.....	1 259,5	–	1 259,5	–	1 251,3	–	1 251,3	–
Trésor américain.....	2 840,8	–	2 840,8	–	2 824,7	–	2 824,7	–
États et municipalités américains.....	5 539,8	–	5 539,8	–	5 425,6	–	5 425,6	–
Autres gouvernements.....	1 179,1	–	1 179,1	–	954,6	–	954,6	–
Sociétés et autres.....	2 158,7	–	2 097,3	61,4	2 107,0	–	2 045,1	61,9
	13 317,8	–	13 256,4	61,4	12 956,7	–	12 894,8	61,9
Actions privilégiées :								
Canada.....	144,7	–	144,7	–	134,6	–	134,6	–
États-Unis.....	611,9	–	611,6	0,3	451,0	–	450,7	0,3
Autres.....	42,0	–	42,0	–	41,7	–	41,7	–
	798,6	–	798,3	0,3	627,3	–	627,0	0,3
Actions ordinaires :								
Canada.....	888,6	851,9	16,1	20,6	814,8	784,3	14,6	15,9
États-Unis.....	2 823,2	2 612,3	52,0	158,9	2 539,4	2 345,0	47,4	147,0
Autres.....	1 152,8	695,0	323,4	134,4	1 122,3	665,9	324,7	131,7
	4 864,6	4 159,2	391,5	313,9	4 476,5	3 795,2	386,7	294,6
Dérivés et autres actifs investis ¹⁾	550,6	–	255,6	295,0	609,4	–	280,8	328,6
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.....	(280,2)	–	(280,2)	–	(216,9)	–	(216,9)	–
Encaisse, placements à court terme et titres négociables de la société de portefeuille et placements de portefeuille évalués à la juste valeur.....	22 865,2	7 749,2	14 445,4	670,6	22 567,5	7 876,9	14 005,2	685,4
Trésorerie et placements de la société de portefeuille et placements de portefeuille évalués à la juste valeur.....	100,0 %	33,9 %	63,2 %	2,9 %	100,0 %	34,9 %	62,1 %	3,0 %

1) Ces totaux ne comprennent pas des immeubles de placement de 25,0 \$ (24,6 \$ au 31 décembre 2010) qui sont comptabilisés au coût.

Le niveau 3 comprend des placements dans des dérivés liés à l'IPC et certains titres de créance émis par voie de placement privé et des actions ordinaires et privilégiées. Les dérivés liés à l'IPC sont classés dans les dérivés et autres actifs investis, dans les bilans consolidés, et sont évalués à l'aide de prix de courtiers et contrepartistes qui, selon ce qu'a déterminé la société, utilisent des données d'entrée observables sur le marché, à l'exception de la volatilité de l'inflation, qui n'est pas observable sur le marché. Les titres de créance émis par voie de placement privé sont classés dans les obligations, dans les bilans consolidés, et sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation reconnus dans le secteur et des modèles d'évaluation des options qui intègrent certaines données d'entrée qui ne sont pas observables sur le marché, plus précisément la volatilité du cours de l'action (pour les titres convertibles) et les écarts de crédit de l'émetteur.

Le tableau qui suit présente un rapprochement, pour les trimestres clos les 31 mars, des actifs financiers classés dans le niveau 3 et évalués à la juste valeur de façon récurrente.

	31 mars 2011				31 mars 2010			
	Obligations	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Dérivés et autres actifs investis	Total	Obligations	Actions ordinaires	Total
Solde au début de la période.....	61,9	294,6	0,3	328,6	685,4	47,2	146,2	193,4
Total des profits (pertes) réalisés et latents								
Inclus dans les profits nets (pertes nettes) sur placements.....	0,5	(3,0)	–	(156,2)	(158,7)	2,3	5,5	7,8
Achats.....	2,1	27,7	–	122,6	152,4	19,3	30,7	50,0
Ventes.....	(3,1)	(5,4)	–	–	(8,5)	(10,4)	(10,7)	(21,1)
Solde à la fin de la période.....	61,4	313,9	0,3	295,0	670,6	58,4	171,7	230,1

Les achats de placements de 152,4 \$ classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur effectués au premier trimestre de 2011 se composaient principalement de contrats dérivés liés à l'IPC. Le total des pertes réalisées et latentes de 156,2 \$ liées aux dérivés et autres actifs investis comprend des pertes latentes de 167,2 \$ comptabilisées à l'égard de contrats dérivés liés à l'IPC.

Revenu de placement

Les tableaux suivants présentent une analyse du revenu de placement pour les trimestres clos les 31 mars.

	2011					
	Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net					
	Profits (pertes) réalisés sur les positions dénouées au cours de la période	Profits (pertes) sur évaluation à la valeur de marché des positions ouvertes à la fin de la période	Revenu d'intérêts et de dividendes	Total	Autres	Total
Revenu d'intérêts :						
Trésorerie et placements à court terme	-	-	5,6	5,6	-	5,6
Obligations	-	-	169,6	169,6	-	169,6
Dérivés et autres	-	-	(24,5)	(24,5)	-	(24,5)
	-	-	150,7	150,7	-	150,7
Dividendes :						
Actions privilégiées	-	-	14,9	14,9	-	14,9
Actions ordinaires.....	-	-	18,5	18,5	-	18,5
	-	-	33,4	33,4	-	33,4
Charges de placement.....	-	-	-	-	(5,6)	(5,6)
Intérêts et dividendes	-	-	184,1	184,1	(5,6)	178,5
Quote-part du résultat net des entreprises associées	-	-	-	-	(6,6)	(6,6)
Profits nets (pertes nettes) sur placements						
Obligations	18,1	(84,9)	-	(66,8)	-	(66,8)
Actions privilégiées	0,5	167,3	-	167,8	-	167,8
Actions ordinaires.....	0,7	350,4	-	351,1	-	351,1
	19,3	432,8	-	452,1	-	452,1
Instruments financiers :						
Positions vendeur sur actions ordinaires et indices boursiers.....	(188,0) ¹⁾	(240,4)	-	(428,4)	-	(428,4)
Positions acheteur sur actions ordinaires	20,1 ¹⁾	(2,8)	-	17,3	-	17,3
Swaps sur défaillance	-	(19,8)	-	(19,8)	-	(19,8)
Bons de souscription d'actions	7,9	4,6	-	12,5	-	12,5
Contrats liés à l'IPC	-	(167,2)	-	(167,2)	-	(167,2)
Autres	13,4	8,0	-	21,4	-	21,4
Contrats de change	(2,0)	(8,1)	-	(10,1)	-	(10,1)
	(148,6)	(425,7)	-	(574,3)	-	(574,3)
Écarts de change sur les activités de placement.....	(3,8)	26,0	-	22,2	4,1	26,3
Écarts de change sur les activités de souscription	-	-	-	-	(5,7)	(5,7)
Autres.....	0,2	-	-	0,2	(0,1)	0,1
Profits nets (pertes nettes) sur placements	(132,9)	33,1	-	(99,8)	(1,7)	(101,5)
	(132,9)	33,1	184,1	84,3	(13,9)	70,4

1) Les montants comprennent les profits nets (pertes nettes) sur des swaps sur rendement total qui exigent que la contrepartie règle en trésorerie, chaque trimestre, l'évolution de la valeur de marché depuis la date de révision trimestrielle précédente nonobstant le fait que les positions sur swaps sur rendement total puissent rester ouvertes après le règlement en trésorerie.

2010

Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

	Profits (pertes) réalisés sur les positions dénouées au cours de la période	Profits (pertes) sur évaluation à la valeur de marché des positions ouvertes à la fin de la période	Revenu d'intérêts et de dividendes	Total	Autres	Total
Revenu d'intérêts :						
Trésorerie et placements à court terme	-	-	6,3	6,3	-	6,3
Obligations	-	-	150,4	150,4	-	150,4
Dérivés et autres	-	-	(4,2)	(4,2)	-	(4,2)
	-	-	152,5	152,5	-	152,5
Dividendes :						
Actions privilégiées	-	-	2,8	2,8	-	2,8
Actions ordinaires.....	-	-	24,6	24,6	-	24,6
	-	-	27,4	27,4	-	27,4
Charges de placement.....	-	-	-	-	(6,3)	(6,3)
Intérêts et dividendes.....	-	-	179,9	179,9	(6,3)	173,6
Quote-part du résultat net des entreprises associées.....	-	-	-	-	7,6	7,6
Profits nets (pertes nettes) sur placements :						
Obligations	25,8	225,4	-	251,2	-	251,2
Actions privilégiées	-	(31,3)	-	(31,3)	-	(31,3)
Actions ordinaires.....	72,4	382,3	-	454,7	-	454,7
	98,2	576,4	-	674,6	-	674,6
Instruments financiers :						
Positions vendeur sur actions ordinaires et indices						
boursiers.....	(78,8) ¹⁾	(27,0)	-	(105,8)	-	(105,8)
Positions acheteur sur actions ordinaires	42,2 ¹⁾	19,1	-	61,3	-	61,3
Swaps sur défaillance.....	-	1,5	-	1,5	-	1,5
Bons de souscription d'actions	-	54,4	-	54,4	-	54,4
Contrats liés à l'IPC	-	(11,2)	-	(11,2)	-	(11,2)
Autres	(2,8)	4,5	-	1,7	-	1,7
Contrats de change	(1,9)	3,8	-	1,9	-	1,9
	(41,3)	45,1	-	3,8	-	3,8
Écarts de change sur les activités de placement.....	(17,0)	(62,2)	-	(79,2)	-	(79,2)
Écarts de change sur les activités de souscription	-	-	-	-	(5,2)	(5,2)
Autres.....	0,8	-	-	0,8	3,0	3,8
Profits nets (pertes nettes) sur placements.....	40,7	559,3	-	600,0	(2,2)	597,8
	40,7	559,3	179,9	779,9	(0,9)	779,0

1) Les montants comprennent les profits nets (pertes nettes) sur des swaps sur rendement total qui exigent que la contrepartie règle en trésorerie, chaque trimestre, l'évolution de la valeur de marché depuis la date de révision trimestrielle précédente nonobstant le fait que les positions sur swaps sur rendement total puissent rester ouvertes après le règlement en trésorerie.

6. Participations dans des entreprises associées

Le tableau suivant présente les placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence au 31 mars 2011 et au 31 décembre 2010 ainsi que la participation de la société dans les sociétés émettrices sous-jacentes.

	31 mars 2011		31 décembre 2010	
Gulf Insurance Company (« Gulf Insurance »).....	41,3	%	41,3	%
Cunningham Lindsey Group Limited (« CLGL »).....	43,6	%	43,6	%
ICICI Lombard.....	26,0	%	26,0	%
Falcon Insurance PLC (« Falcon Thailand »).....	40,5	%	40,5	%
Singapore Reinsurance Corporation Limited (« Singapore Re »).....	25,1	%	22,2	%
The Brick Group Income Fund (« The Brick »).....	17,3	%	17,3	%
Polskie Towarzystwo Ubezpieczen S.A. (« PTU »).....	22,7	%	22,7	%
MEGA Brands Inc. (« MEGA »).....	16,5	%	16,5	%
Fibrex Inc. (« Fibrex »).....	25,8	%	25,8	%

Le tableau suivant présente la juste valeur et la valeur comptable des participations dans des entreprises associées.

	31 mars 2011		31 décembre 2010	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements de portefeuille :				
Participations dans des entreprises associées Gulf Insurance Company.....	219,5	219,5	219,9	219,9
ICICI Lombard General Insurance Company Limited.....	255,1	102,9	266,5	94,2
Cunningham Lindsey Group Limited.....	192,1	126,7	186,1	121,3
Singapore Reinsurance Corporation Limited.....	38,5	34,1	30,3	28,7
The Brick Group Income Fund ¹⁾	25,8	18,2	26,8	15,7
Sociétés de personnes, fiducies et autres.....	227,7	199,9	175,4	171,3
MEGA Brands Inc. ²⁾	32,2	31,9	34,8	29,7
FibreK Inc.	54,4	26,7	37,1	27,1
	1 045,3	759,9	976,9	707,9

- 1) La société détient des placements de 44,1 \$ (43,2 \$ au 31 décembre 2010) et de 76,1 \$ (81,3 \$ au 31 décembre 2010), respectivement, dans des titres de créance et des bons de souscription émis par The Brick. Les titres de créance et les bons de souscription sont inscrits respectivement dans les obligations et dans les dérivés et autres actifs investis dans les bilans consolidés.
- 2) Le 31 mars 2010, dans le cadre de sa participation à la restructuration du capital de MEGA, la société a reçu des actions ordinaires, des bons de souscription d'actions et des débetures nouvellement émis par MEGA, à titre de contrepartie à une participation supplémentaire dans MEGA ainsi qu'à l'annulation d'une débeture convertible que la société avait acquise en août 2008. Immédiatement après avoir touché le produit de la restructuration du capital, la société a vendu une partie des actions ordinaires, des bons de souscription et des débetures de MEGA nouvellement émis à un tiers et a déterminé que, en raison de la participation de 16,5 % qu'elle détenait encore dans MEGA et de la responsabilité que lui conférait la convention de restructuration du capital de représenter les détenteurs des débetures nouvellement émises par l'entremise de la nomination de trois membres du conseil d'administration de MEGA, elle était réputée, dans les faits, exercer une influence notable sur MEGA. Par conséquent, le 31 mars 2010, la société a commencé à mettre en équivalence sa participation en actions ordinaires dans MEGA, et ce, de façon prospective.

Le placement stratégique de la société de 69,2 \$ (68,7 \$ au 31 décembre 2010) (participation de 15,0 %) dans Alltrust Insurance Company of China Ltd. (« Alltrust ») est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, au sein des placements de portefeuille.

7. Ventes à découvert et transactions sur dérivés

Le tableau suivant présente le notionnel et la juste valeur des instruments dérivés de la société.

	31 mars 2011				31 décembre 2010			
	Coût	Notionnel	Juste valeur		Coût	Notionnel	Juste valeur	
			Actif	Passif			Actif	Passif
Dérivés sur titres de capitaux propres :								
Swaps sur rendement total d'indices boursiers – positions vendeur.....	–	5 796,4	–	202,6	–	5 463,3	10,3	133,7
Swaps sur rendement total de titres de capitaux propres – positions vendeur.....	–	848,8	3,8	42,7	–	624,5	18,0	28,3
Swaps sur rendement total de titres de capitaux propres – positions acheteur.....	–	1 251,5	5,9	8,7	–	1 244,3	0,7	8,3
Bons de souscription.....	21,1	146,1	165,1	–	21,6	58,8	171,1	–
Dérivés de crédit :								
Swaps sur défaillance.....	70,8	3 682,0	50,9	–	70,8	3 499,3	67,2	–
Bons de souscription.....	24,3	340,2	19,4	–	16,6	340,2	6,5	–
Contrats dérivés liés à l'IPC.....	426,7	49 106,1	295,0	–	302,3	34 182,3	328,6	–
Contrats de change à terme.....	–	–	1,0	9,4	–	–	–	25,5
Autres contrats dérivés.....	–	–	2,5	6,8	–	–	–	21,1
Total.....			543,6	280,2			602,4	216,9

Du fait de ses activités de placement, la société est exposée à un risque de marché important. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Les contrats dérivés de la société, à quelques rares exceptions, servent à gérer ces risques. Les contrats dérivés conclus par la société sont considérés comme des couvertures économiques et ne sont pas désignés comme couvertures aux fins de l'information financière.

Contrats sur titres de capitaux propres

La société détient des placements importants en titres de capitaux propres et en titres liés à des titres de capitaux propres. La valeur de marché et la liquidité de ces placements sont volatiles et peuvent varier considérablement à la hausse ou à la baisse sur de brèves périodes. Par conséquent, la valeur définitive ne sera connue qu'à long terme ou à la cession. Les positions vendeur sur swaps sur rendement total de titres de capitaux propres et d'indices boursiers sont détenues principalement pour protéger la société de baisses importantes de la valeur des titres de capitaux propres et des titres liés à des titres de capitaux propres de la société. En raison de la volatilité des marchés boursiers et des inquiétudes à l'égard du crédit dans le monde entier qui ont prévalu en 2010, la société a protégé une partie de ses placements en titres de capitaux propres et en titres liés à des titres de capitaux propres contre une baisse des marchés boursiers au moyen de positions vendeur sur des swaps sur rendement total de titres de capitaux

propres et d'indices boursiers, dont des positions vendeur sur certains titres de capitaux propres, l'indice Russell 2000 et l'indice S&P 500, tel qu'il est présenté dans le tableau ci-dessous. Au cours du premier trimestre de 2011, la société a ajouté un notionnel net de 235,4 \$ à ses swaps sur rendement total de titres de capitaux propres et d'indices boursiers afin de faire correspondre de nouveau ses couvertures de titres de capitaux propres et ses titres de capitaux propres et titres liés à des titres de capitaux propres sous-jacents. Au 31 mars 2011, les couvertures de titres de capitaux propres correspondaient à environ 83,1 % (80,2 % au 31 décembre 2010) des titres de capitaux propres et des titres liés à des titres de capitaux propres détenus par la société. Au cours du premier trimestre de 2011, la société a versé un montant net en trésorerie de 322,0 \$ (71,1 \$ en 2010) pour s'acquitter de ses obligations contractées relativement aux dispositions de révision trimestrielle de ses positions vendeur sur swaps sur rendement total de titres de capitaux propres et d'indices boursiers. Au cours du premier trimestre de 2011, la société a reçu un montant net en trésorerie de 12,5 \$ (43,3 \$ en 2010) de contreparties relativement aux dispositions de révision trimestrielle de ses positions acheteur sur swaps sur rendement total de titres de capitaux propres. La société estime que les couvertures de titres de capitaux propres seront raisonnablement efficaces pour protéger la proportion des placements de la société en titres de capitaux propres et en titres liés à des titres de capitaux propres visés par les couvertures en cas de correction importante des marchés; toutefois, en raison de l'absence de corrélation parfaite entre les éléments couverts et les éléments de couverture, conjuguée aux autres incertitudes de marché, il n'est pas possible d'estimer l'incidence future qu'auront les programmes de couverture économique du risque lié aux titres de capitaux propres.

	31 mars 2011			31 décembre 2010		
	Unités	Notionnel initial ¹⁾	Valeur moyenne pondérée de l'indice	Unités	Notionnel initial ¹⁾	Prix d'exercice moyen pondéré
Indice boursier sous-jacent						
Russell 2000.....	51 655 500	3 401,9	659,00	51 355 500	3 377,1	657,60
S&P 500.....	12 120 558	1 299,3	1 071,96	12 120 558	1 299,3	1 071,96

1) Montant total des notionnels aux dates où les positions vendeur ont été prises initialement, ajusté pour rendre compte des positions ouvertes et dénouées dans les périodes ultérieures.

Au 31 mars 2011, la juste valeur des garanties déposées en faveur des contreparties aux dérivés comprises dans les actifs donnés en garantie d'obligations au titre de vente à découvert et de dérivés s'élevait à 831,7 \$ (847,0 \$ au 31 décembre 2010), dont une tranche de 752,0 \$ (733,2 \$ au 31 décembre 2010) se composait de garanties devant être déposées pour conclure de tels contrats dérivés (principalement liées aux swaps sur rendement total) et une tranche de 79,7 \$ (113,8 \$ au 31 décembre 2010) était exigée pour garantir les montants dus à des contreparties aux swaps sur rendement total et aux contrats de change à terme de la société à la date de clôture.

La société a pris des positions acheteur d'un notionnel initial de 1 109,3 \$ sur des swaps sur rendement total de titres de capitaux propres individuels à des fins de placement.

Les options d'achat sur titres de capitaux propres comprennent des contrats dérivés d'achat et des options d'achat portant sur certaines actions ordinaires cotées aux États-Unis. Les bons de souscription ont été acquis dans le cadre des placements effectués par la société dans des titres de créance de diverses sociétés canadiennes. Les bons de souscription ont une durée de 3 à 4 ans.

Contrats de crédit

Depuis 2003, les placements de la société ont compris des swaps sur défaillance référencés sur divers émetteurs du secteur des services financiers, qui servent de couverture économique de certains risques financiers et systémiques. Depuis le 1^{er} janvier 2011, la société ne considère plus que les swaps sur défaillance sont une couverture économique de ses actifs financiers. Les swaps sur défaillance restants de la société ont une durée moyenne pondérée de 2,1 ans (2,4 ans au 31 décembre 2010) et leur notionnel et leur juste valeur sont respectivement de 3 682,0 \$ et de 50,9 \$.

La société détient, à des fins de placement, divers bons de souscription d'obligations qui lui donnent la possibilité d'acheter certaines obligations de sociétés de longue durée. Les bons de souscription ont une durée moyenne de 35,8 ans (35,8 ans au 31 décembre 2010).

Contrats dérivés liés à l'IPC

La société a acheté des contrats dérivés référencés sur les indices des prix à la consommation (« IPC ») des régions où elle exerce ses activités, contrats qui servent de couverture économique contre l'effet financier défavorable potentiel sur la société des baisses de prix. La durée moyenne pondérée de ces contrats est de 9,4 ans (9,4 ans au 31 décembre 2010) et leur notionnel et leur juste valeur sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Advenant la vente, l'arrivée à échéance ou le dénouement avant l'échéance de l'un de ces contrats, la société recevra la juste valeur du contrat à la date de la transaction. La perte potentielle maximale sur un contrat, quel qu'il soit, est plafonnée au coût initial du contrat. Le tableau suivant présente le notionnel et le prix d'exercice moyen pondéré des IPC sous-jacents aux contrats dérivés liés à l'IPC de la société.

IPC sous-jacent	31 mars 2011			31 décembre 2010		
	Notionnel		Prix d'exercice moyen pondéré	Notionnel		Prix d'exercice moyen pondéré
	Monnaie initiale	Dollars américains		Monnaie initiale	Dollars américains	
États-Unis	17 775,0	17 775,0	216,77	16 250,0	16 250,0	216,58
États-Unis – achat à terme ¹⁾	400,0	400,0	–	–	–	–
Royaume-Uni	550,0	881,6	216,01	550,0	861,1	216,01
Union européenne	17 925,0	25 437,4	109,32	12 725,0	17 071,2	108,83
Union européenne – achat à terme ¹⁾	2 500,0	3 547,8	–	–	–	–
France	750,0	1 064,3	120,09	–	–	–
		49 106,1			34 182,3	

1) Au cours du premier trimestre de 2011, la société a conclu des contrats dérivés liés à l'IPC ayant l'IPC des États-Unis et de l'Union européenne comme indice de référence (notionnels de 400,0 \$ et de 2 500,0 €, respectivement) et dont le prix d'exercice sera déterminé en fonction de la valeur de l'IPC respectif en vigueur à des dates spécifiées pendant le deuxième trimestre de 2011.

Au cours du premier trimestre de 2011, la société a acheté des dérivés liés à l'IPC d'un notionnel de 13 596,7 \$ (11 090,8 \$ en 2010) à un coût de 122,6 \$ (81,4 \$ en 2010), et elle a enregistré des pertes nettes sur évaluation à la valeur de marché de 167,2 \$ (11,2 \$ en 2010) à l'égard des positions ouvertes à la fin de la période.

Les contrats dérivés liés à l'IPC sont extrêmement volatils, et leur valeur de marché et leur liquidité peuvent varier considérablement à la hausse ou à la baisse sur de brèves périodes. Par conséquent, leur valeur définitive ne sera connue qu'à leur cession ou à leur règlement. L'achat par la société de ces contrats dérivés est conforme au cadre de gestion du capital que la société a conçu pour assurer la protection à long terme de son capital. En raison de l'incertitude régnant sur les marchés, qui perdurera pendant encore plusieurs années, il n'est pas possible d'estimer l'incidence future de cet aspect du programme de gestion des risques de la société.

Contrats de change à terme

Une partie importante des activités de la société est libellée dans d'autres monnaies que le dollar américain. La société est également exposée aux fluctuations du change du fait de ses participations mises en équivalence dans des entités ayant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar américain et de son investissement net dans des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar américain. Elle utilise des contrats de change à terme en positions acheteur et vendeur principalement libellés en livres sterling et en dollars canadiens afin de gérer certaines expositions au risque de change lié à ses transactions en monnaies étrangères. Les contrats ont une durée moyenne de moins d'un an et peuvent être renouvelés aux taux du marché.

Risque de contrepartie

La société tente de limiter le risque de contrepartie au moyen des modalités des ententes négociées avec les contreparties aux contrats dérivés. Au 31 mars 2011, la juste valeur des garanties déposées en faveur de la société se composait de trésorerie de néant (26,1 \$ au 31 décembre 2010) et de titres gouvernementaux de 109,8 \$ (94,4 \$ au 31 décembre 2010) que la société avait le droit de vendre ou de redonner en garantie. La société a comptabilisé la garantie en trésorerie dans la trésorerie et placements à court terme des filiales et a comptabilisé un passif correspondant dans les créditeurs et charges à payer. La société n'avait pas exercé son droit de vendre les garanties ou de les redonner en garantie au 31 mars 2011. L'exposition de la société au risque de contrepartie et la façon dont elle gère ce risque sont analysées de façon plus approfondie à la note 22.

Couverture de l'investissement net dans Northbridge

La société a désigné la valeur comptable de 275,0 \$ CA et de 400,0 \$ CA, respectivement, du principal de ses billets de premier rang libellés en dollars canadiens comme couverture de son investissement net dans Northbridge aux fins de l'information financière. Pour le premier trimestre de 2011, la société a comptabilisé des pertes avant impôts de 14,6 \$ (12,7 \$ en 2010) liées aux fluctuations du change sur les billets de premier rang dans les variations des profits et des pertes sur couverture de l'investissement net dans une filiale étrangère, dans les états consolidés du résultat global.

8. Passifs au titre des contrats d'assurance

	Brut		Cédé		Net	
	31 mars 2011	31 déc. 2010	31 mars 2011	31 déc. 2010	31 mars 2011	31 déc. 2010
Provision pour primes non acquises	2 567,2	2 120,9	420,7	279,8	2 146,5	1 841,1
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres.....	17 419,0	16 049,3	3 664,1	3 229,9	13 754,9	12 819,4
Total des passifs au titre des contrats d'assurance.....	19 986,2	18 170,2	4 084,8	3 509,7	15 901,4	14 660,5

Provision pour primes non acquises

Le tableau suivant présente l'évolution de la provision pour primes non acquises au cours du trimestre.

	2011	2010
Provision pour primes non acquises – 1 ^{er} janvier	2 120,9	1 913,9
Primes brutes souscrites	1 801,1	1 332,1
Moins : Primes acquises	(1 586,1)	(1 282,9)
Acquisitions.....	206,9	–
Effet du change et autres	24,4	18,2
Provision pour primes non acquises – 31 mars.....	2 567,2	1 981,3

Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres

Le tableau suivant présente l'évolution de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres au cours du trimestre.

	2011	2010
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres – 1 ^{er} janvier.....	16 049,3	14 504,7
Effet du change et autres	142,9	46,1
(Diminution) augmentation des sinistres et frais de règlement de sinistres estimatifs pour les sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs.....	(37,0)	37,5
Sinistres et frais de règlement de sinistres pour les sinistres survenus au cours de l'exercice écoulé	1 636,5	1 055,5
Montants versés à l'égard de sinistres survenus au cours :		
de l'exercice écoulé	(141,9)	(74,1)
d'exercices antérieurs	(1 000,1)	(970,3)
Acquisitions.....	769,3	–
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres – 31 mars.....	17 419,0	14 599,4

Au 31 mars 2011, la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres comprenait la provision de CTR Life d'un montant de 24,7 \$ (25,3 \$ au 31 décembre 2010).

L'incidence du change sur la variation de la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres provient principalement de l'appréciation du dollar canadien et de certaines monnaies européennes par rapport au dollar américain.

Hypothèses

Les hypothèses de base formulées dans l'établissement des provisions techniques sont les meilleures estimations des dénouements possibles. Dans le cas des passifs liés aux prestations à vie, la société utilise des tables pour constituer les provisions, selon des hypothèses de mortalité types, et elle actualise ces provisions par application de taux d'intérêt allant de 3,5 % à 5,0 %.

Pour obtenir des renseignements sur l'évolution des sinistres et l'exposition de la société à l'amiante, à la pollution et à d'autres risques, se reporter aux rubriques « Provision pour sinistres non réglés » et « Amiante et pollution » du rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

9. Réassurance

Le tableau suivant présente la part des réassureurs dans les passifs au titre des contrats d'assurance.

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Part des réassureurs dans les primes non acquises.....	420,7	279,8
Part des réassureurs dans la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	4 292,6	3 826,1
Provision pour soldes de réassurance irrécouvrables	(357,1)	(348,9)
	4 356,2	3 757,0

La société suit une politique selon laquelle elle souscrit et réassure les contrats d'assurance et de réassurance, politique qui permet, selon le type de contrat, de limiter en général la responsabilité des filiales d'assurance et de réassurance individuelles à un montant maximal pour un sinistre donné. Les filiales prennent des décisions en réassurance de façon à réduire le risque de perte et à le répartir entre les contrats d'assurance et les contrats de

réassurance souscrits, dans le but de limiter les sinistres multiples découlant d'un seul événement et de protéger les ressources en capital. Le montant de réassurance souscrite peut varier entre les filiales selon les branches d'assurance souscrites, leurs ressources en capital respectives et les conditions du marché actuelles ou prévues. En général, la réassurance est conclue selon un excédent de sinistres et souscrite en diverses couches, afin de limiter le montant d'un seul risque à un montant maximal acceptable pour la société et de se protéger des pertes sur plusieurs risques découlant d'un seul événement. Ce type de réassurance comprend ce que l'on appelle une réassurance de catastrophe. Toutefois, la réassurance ne dégage pas la société de son obligation principale à l'égard des titulaires de polices.

La plupart des contrats de réassurance souscrits par la société procurent une couverture pour une seule année et sont négociés chaque année. La capacité de la société à obtenir de la réassurance à des conditions et à des prix conformes aux résultats historiques reflète, entre autres facteurs, la sinistralité de la société et du secteur en général. La société ne prévoit pas de changements importants dans les prix ou les conditions dans un proche avenir. Si un sinistre important devait se produire (par exemple, de l'ampleur des ouragans Ike et Gustav en 2008) ou si le rendement du secteur devait se détériorer davantage, le coût de la réassurance pourrait changer sensiblement. En pareil cas, chaque filiale évaluerait les coûts et les avantages relatifs que représenteraient l'acceptation d'un plus grand nombre de risques sur une base nette, la réduction de l'exposition directe ou le paiement de primes supplémentaires pour la réassurance.

Depuis toujours, la société a souscrit ou a négocié dans le cadre de l'acquisition d'une filiale, des couvertures contre l'évolution défavorable pour se protéger de l'évolution défavorable des provisions des exercices antérieurs. Par le passé, des montants importants au titre de l'évolution des provisions ont été cédés en vertu de ces traités de réassurance. La plupart de ces traités ont été commutés, sont à la limite ou se rapprochent de la limite, de sorte qu'à l'avenir, si une évolution défavorable supplémentaire des provisions protégée initialement par ces couvertures devait se produire, il y aurait peu, voire rien, à céder aux réassureurs.

La société a mis en place des principes directeurs et un processus d'examen pour évaluer la solvabilité des réassureurs auxquels elle cède. La note 22 analyse la gestion du risque de crédit de la société lié aux montants de réassurance à recouvrer.

La société constitue des provisions spécifiques à l'encontre du montant de réassurance à recouvrer de réassureurs jugés en difficulté financière. De plus, la société constitue une provision collective fondée sur l'analyse des recouvrements historiques, le niveau de provision déjà en place et le jugement de la direction quant à la recouvrabilité future. Au 31 mars 2011, la provision pour soldes de réassurance irrécouvrables s'établissait à 357,1 \$ (348,9 \$ au 31 décembre 2010).

Le tableau suivant présente l'évolution de la part des réassureurs dans les sinistres réglés, les sinistres non réglés, les primes non acquises et la provision pour soldes irrécouvrables au cours des trimestres clos les 31 mars.

	Sinistres réglés	Sinistres non réglés	Primes non acquises	Provision	Montant net recouvrable
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	458,0	3 368,1	279,8	(348,9)	3 757,0
Part des réassureurs dans les montants versés aux assurés	186,9	(186,9)	–	–	–
Recouvrements de réassurance reçus.....	(182,5)	–	–	–	(182,5)
Part des réassureurs dans les sinistres ou primes acquises	–	317,1	(256,6)	–	60,5
Primes cédées aux réassureurs	–	–	298,4	–	298,4
Part des réassureurs dans les acquisitions de filiales	23,9	293,2	95,3	–	412,4
Variation de la provision, recouvrement ou sortie des soldes dépréciés.....	(1,8)	–	–	(8,2)	(10,0)
Effet du change et autres	(3,6)	20,2	3,8	–	20,4
Solde au 31 mars 2011.....	480,9	3 811,7	420,7	(357,1)	4 356,2

	Sinistres réglés	Sinistres non réglés	Primes non acquises	Provision	Montant net recouvrable
Solde au 1 ^{er} janvier 2010.....	486,1	3 189,5	252,2	(356,7)	3 571,1
Part des réassureurs dans les montants versés aux assurés	219,3	(219,3)	–	–	–
Recouvrements de réassurance reçus.....	(215,1)	–	–	–	(215,1)
Part des réassureurs dans les sinistres ou primes acquises	–	222,2	(205,5)	–	16,7
Primes cédées aux réassureurs	–	–	225,4	–	225,4
Variation de la provision, recouvrement ou sortie des soldes dépréciés.....	1,4	(1,8)	–	(1,5)	(1,9)
Effet du change et autres	2,4	21,0	(0,3)	–	23,1
Solde au 31 mars 2010.....	494,1	3 211,6	271,8	(358,2)	3 619,3

La part des réassureurs dans la provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres aux 31 mars 2011 et 2010 comprend des montants de 271,4 \$ et de 268,6 \$, respectivement, au titre des sinistres réglés déduction faite des provisions.

10. Créances découlant de contrats d'assurance

Le tableau suivant présente la composition des créances découlant de contrats d'assurance.

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Primes d'assurance à recevoir	987,9	866,6
Primes de réassurance à recevoir	517,3	388,7
Fonds retenus à recevoir	216,0	209,9
Autres	53,0	36,8
Provision pour créances douteuses	(26,2)	(25,4)
	1 748,0	1 476,6

Le tableau suivant présente l'évolution des soldes de primes d'assurance à recevoir pour les trimestres clos les 31 mars.

	2011	2010
Solde au 1 ^{er} janvier	866,6	753,9
Primes brutes souscrites	1 084,3	741,9
Primes recouvrées	(972,5)	(763,9)
Pertes de valeur	(0,1)	(0,1)
Montant à payer à des courtiers et à des agents	(58,2)	(57,7)
Acquisitions de filiales	54,0	-
Effet du change et autres	13,8	6,0
Solde au 31 mars	987,9	680,1

Le tableau suivant présente l'évolution des soldes de primes de réassurance à recevoir pour les trimestres clos les 31 mars.

	2011	2010
Solde au 1 ^{er} janvier	388,7	435,9
Primes brutes souscrites	716,8	590,2
Primes recouvrées	(476,3)	(411,6)
Montant à payer à des courtiers et à des agents	(116,3)	(93,2)
Acquisitions de filiales	3,3	-
Effet du change et autres	1,1	(2,9)
Solde au 31 mars	517,3	518,4

11. Frais d'acquisition de primes différés

Le tableau suivant présente l'évolution des frais d'acquisition de primes différés pour les trimestres clos les 31 mars.

	2011	2010
Solde au 1 ^{er} janvier	357,0	372,0
Frais d'acquisition différés	284,1	207,9
Dotation aux amortissements des frais différés	(248,4)	(196,8)
Acquisitions de filiales	3,9	-
Effet du change et autres	3,4	2,9
Solde au 31 mars	400,0	386,0

12. Goodwill et immobilisations incorporelles

Le tableau suivant présente la composition du goodwill et des immobilisations incorporelles.

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Goodwill	673,7	572,1
Immobilisations incorporelles amortissables		
Relations clients et relations courtiers	254,7	256,6
Logiciels	63,5	60,4
Autres	2,8	2,9
	321,0	319,9
Immobilisations incorporelles non amortissables		
Marques	103,1	47,0
Autres	10,1	10,1
	113,2	57,1
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 107,9	949,1

Le goodwill et les immobilisations incorporelles découlant d'acquisitions survenues au cours du trimestre sont analysés à la note 21.

13. Autres actifs

Le tableau suivant présente la composition des autres actifs.

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Immobilisations corporelles	207,9	184,8	155,9
Intérêts et dividendes courus	203,5	187,3	172,3
Impôts sur le résultat remboursables	246,1	217,2	50,4
Créances liées aux titres vendus.....	31,9	13,2	43,5
Billets à recevoir	2,6	2,0	15,3
Actifs au titre des prestations de retraite	37,0	34,9	-
Produits de nutrition animale – créances.....	35,2	34,8	35,4
Produits de nutrition animale – stocks.....	48,2	47,1	49,8
Charges payées d’avance.....	31,6	30,2	22,7
Autres.....	148,8	149,5	226,3
	992,8	901,0	771,6
Courants.....	581,4	529,8	374,1
Non courants	411,4	371,2	397,5
	992,8	901,0	771,6

14. Créiteurs et charges à payer

Le tableau suivant présente la composition des créiteurs et charges à payer.

	31 mars 2011	31 décembre 2010	1 ^{er} janvier 2010
Montant à payer aux réassureurs.....	411,1	359,1	290,7
Passifs au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite.....	145,0	139,2	138,9
Passifs au titre des salaires et avantages du personnel	153,0	185,2	187,5
Honoraires juridiques et autres à payer	50,2	39,4	46,0
Dettes relatives aux achats de titres non réglés	73,8	45,4	39,0
Retenues et impôts et taxes à payer	60,1	57,9	52,0
Intérêts courus à payer	59,2	36,4	34,0
Montant à payer à des agents et à des courtiers	50,2	38,0	44,6
Commissions à payer	53,5	42,8	40,0
Taxes sur les primes à payer	48,6	56,8	39,5
Produits de nutrition animale – dettes d’exploitation	30,3	28,8	25,4
Autres.....	290,0	234,1	353,2
	1 425,0	1 263,1	1 290,8
Courants.....	813,3	646,0	755,1
Non courants	611,7	617,1	535,7
	1 425,0	1 263,1	1 290,8

15. Dette des filiales et dette à long terme

	31 mars 2011			31 décembre 2010		
	Capital	Valeur comptable ^{a)}	Juste valeur ^{b)}	Capital	Valeur comptable ^{a)}	Juste valeur ^{b)}
La dette de filiales se compose des soldes suivants :						
Ridley – facilités à terme renouvelables garanties :						
30,0 \$ CA ou l'équivalent en \$ US, à taux variable, échéant le 31 octobre 2011	1,3	1,2	1,2	1,0	0,9	0,9
20,0 \$ US, à taux variable, échéant le 31 octobre 2011	1,0	1,0	1,0	1,3	1,3	1,3
	2,3	2,2	2,2	2,3	2,2	2,2
La dette à long terme se compose des soldes suivants :						
Fairfax – billets non garantis :						
7,75 %, échéant le 15 avril 2012	157,3	156,3	165,6	157,3	156,1	165,2
8,25 %, échéant le 1er octobre 2015	82,4	82,2	92,3	82,4	82,2	89,0
7,75 %, échéant le 15 juin 2017	275,6	262,2	294,2	275,6	261,7	289,4
7,375 %, échéant le 15 avril 2018	144,2	143,8	153,5	144,2	143,8	151,4
7,50 %, échéant le 19 août 2019 (400,0 \$ CA)	411,3	407,3	452,8	402,6	398,5	441,1
7,25 %, échéant le 22 juin 2020 (275,0 \$ CA)	282,7	280,4	306,0	276,8	274,4	295,1
8,30 %, échéant le 15 avril 2026	91,8	91,4	95,7	91,8	91,4	91,8
7,75 %, échéant le 15 juillet 2037	91,3	90,1	91,4	91,3	90,0	91,1
Billet de TIG	201,4	145,9	145,9	201,4	143,8	143,8
Titres privilégiés de fiducie des filiales	9,1	9,1	8,5	9,1	9,1	7,0
Contrepartie d'acquisition à payer	157,0	157,0	157,0	158,6	158,6	158,6
Dette à long terme – emprunts de la société de portefeuille	1 904,1	1 825,7	1 962,9	1 891,1	1 809,6	1 923,5
OdysseyRe – billets de premier rang non garantis :						
7,65 %, échéant le 1er novembre 2013	218,8	216,6	237,3	218,8	216,4	239,9
6,875 %, échéant le 1er mai 2015	125,0	123,4	133,1	125,0	123,3	134,4
Série A, à taux variable, échéant le 15 mars 2021	50,0	49,8	47,9	50,0	49,8	47,3
Série B, à taux variable, échéant le 15 mars 2016	50,0	49,7	48,9	50,0	49,7	48,7
Série C, à taux variable, échéant le 15 décembre 2021	40,0	39,8	39,2	40,0	39,8	38,7
Crum & Forster – billets de premier rang non garantis :						
7,75 %, échéant le 1 ^{er} mai 2017	330,0	307,1	346,5	330,0	306,4	346,5
First Mercury – titres privilégiés de fiducie						
Trust I, à taux variable, échéant le 29 avril 2034	8,2	8,2	8,2	–	–	–
Trust II, à taux variable, échéant le 24 mai 2034	12,4	12,4	12,4	–	–	–
Trust III, à taux variable, échéant le 14 décembre 2036	25,8	25,8	25,8	–	–	–
Trust IV, 8,25 % jusqu'au 15 décembre 2012, à taux variable par la suite, échéant le 26 septembre 2037	20,6	20,6	20,6	–	–	–
Zenith National – débetures rachetables :						
8,55 %, échéant le 1 ^{er} août 2028	38,4	38,0	38,0	38,4	38,0	38,0
Advent – billets subordonnés :						
À taux variable, échéant le 3 juin 2035	34,0	33,0	32,2	34,0	33,0	32,2
12,0 M€, à taux variable, échéant le 3 juin 2035	17,0	16,5	16,0	16,0	15,5	15,1
Advent – billets de premier rang non garantis :						
À taux variable, échéant le 15 janvier 2026	26,0	25,1	26,0	26,0	25,1	26,1
À taux variable, échéant le 15 décembre 2026	20,0	19,4	20,1	20,0	19,4	20,1
Ridley – emprunt de développement économique, à 1 %, échéant le 10 août 2019						
	0,6	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6
MFXchange – emprunt pour matériel, à 7,3 %, échéant le 1 ^{er} avril 2011						
	–	–	–	0,3	0,3	0,3
Dette à long terme – emprunts de filiales	1 016,8	986,0	1 052,8	949,2	917,3	987,9
	2 920,9	2 811,7	3 015,7	2 840,3	2 726,9	2 911,4

a) Le principal est présenté déduction faite des frais d'émission et des escomptes non amortis.

b) Repose principalement sur des cours du marché, lorsque disponibles, ou des modèles d'actualisation des flux de trésorerie.

Le tableau suivant présente les parties courante et non courante du principal de la dette à long terme.

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Partie courante	6,1	7,1
Partie non courante	2 914,8	2 833,2
	2 920,9	2 840,3

La société a acquis First Mercury le 9 février 2011, aux termes de la transaction décrite à la note 21. Au 31 mars 2011, la dette à long terme – emprunts de filiales, présentée dans le bilan consolidé de la société, comportait la valeur comptable de 67,0 \$ des titres privilégiés de fiducie de First Mercury Capital Trust I, II, III et IV (fiducies commerciales d'origine législative filiales de First Mercury). Ces titres sont rachetables au gré de First Mercury à un montant équivalant à 100 % du principal et aux intérêts courus et impayés à toute date de paiement d'intérêts survenant à compter des

dates de rachat présentées dans le tableau ci-dessous. First Mercury garantit en totalité et sans conditions les distributions et les rachats de ces titres privilégiés de fiducie.

Émetteur	Date d'émission	Intérêts	Date de rachat
First Mercury Capital Trust I	29 avril 2004	Payables trimestriellement au LIBOR à trois mois majoré de 3,75 %	À compter du 29 avril 2009
First Mercury Capital Trust II	24 mai 2004	Payables trimestriellement au LIBOR à trois mois majoré de 4,00 %	À compter du 24 mai 2009
First Mercury Capital Trust III	14 décembre 2006	Payables trimestriellement au LIBOR à trois mois majoré de 3,00 %	À compter du 14 décembre 2011
First Mercury Capital Trust IV	26 septembre 2007	Payables trimestriellement au taux fixe de 8,25 % jusqu'au 15 décembre 2012; au LIBOR à trois mois majoré de 3,30 % par la suite	À compter du 15 décembre 2012

Le 15 mars 2011, First Mercury a envoyé un avis de rachat de ses titres privilégiés de fiducie des séries Capital Trust I et Capital Trust II, les dates de rachat étant fixées au 15 mai 2011 et au 24 mai 2011, respectivement.

Pour plus de renseignements sur les emprunts et facilités de crédit individuels, se reporter à la note 10, « Dettes des filiales, dette à long terme et facilité de crédit », afférente aux états financiers inclus dans le rapport annuel de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

16. Total des capitaux propres

Capital-actions

Transactions sur capitaux propres

Actions ordinaires

Le tableau suivant présente le nombre d'actions en circulation.

	31 mars 2011	31 mars 2010
Actions à droit de vote subalterne au début de la période	19 706 477	19 240 100
Émissions au cours de la période	–	563 381
Rachats aux fins d'annulation	–	(7 900)
Nouvelles émissions (acquisitions) nettes d'actions propres	(30 115)	2 584
Actions à droit de vote subalterne à la fin de la période	19 676 362	19 798 165
Actions à droit de vote multiple au début et à la fin de la période	1 548 000	1 548 000
Droit de propriété d'actions détenu par l'entremise d'une participation dans un actionnaire au début et à la fin de la période...	(799 230)	(799 230)
Actions ordinaires véritablement en circulation à la fin de la période	20 425 132	20 546 935

Trimestre clos le 31 mars 2010

Le 26 février 2010, la société a émis, par voie d'un appel public à l'épargne, 563 381 actions à droit de vote subalterne à un prix de 355,00 \$ l'action pour un produit net après les frais (déduction faite des impôts) de 199,8 \$.

Le 1^{er} février 2010, la société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende cumulatif, série E au prix de 25,00 \$ CA l'action, pour un produit net après commissions et frais de 181,4 \$ (193,5 \$ CA). Les commissions et frais de 6,2 \$ ont été portés en diminution des actions privilégiées, déduction faite du produit d'impôt différé de 1,7 \$.

Rachats d'actions

Aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, la société a racheté aux fins d'annulation aucune action à droit de vote subalterne pendant le premier trimestre de 2011 (7 900 en 2010) à un coût net de néant (2,7 \$ en 2010), dont une tranche de néant (1,5 \$ en 2010) a été portée au débit des résultats non distribués.

Dividendes

Le 5 janvier 2011, la société a déclaré un dividende au comptant de 10,00 \$ par action sur ses actions à droit de vote multiple et ses actions à droit de vote subalterne en circulation, payable le 26 janvier 2011 aux actionnaires inscrits le 19 janvier 2011. Ce dividende a donné lieu à un versement en trésorerie totalisant 205,9 \$.

Le 5 janvier 2010, la société a déclaré un dividende au comptant de 10,00 \$ par action sur ses actions à droit de vote multiple et ses actions à droit de vote subalterne en circulation, payable le 26 janvier 2010 aux actionnaires inscrits le 19 janvier 2010. Ce dividende a donné lieu à un versement en trésorerie totalisant 200,8 \$.

Cumul des autres éléments du résultat global

Les soldes liés à chaque élément du cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de Fairfax s'établissent comme suit :

	31 mars 2011			31 décembre 2010		
	Montant avant impôt	Produit (charge) d'impôts	Montant après impôts	Montant avant impôt	Produit (charge) d'impôts	Montant après impôts
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	21,5	(3,1)	18,4	15,5	(2,7)	12,8
Écarts de conversion	102,8	(3,1)	99,7	100,0	(11,4)	88,6
	124,3	(6,2)	118,1	115,5	(14,1)	101,4

17. Résultat par action

Le résultat par action est calculé dans le tableau suivant en fonction de la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation :

	Premiers trimestres	
	2011	2010
Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax.....	(240,6)	418,4
Dividendes sur les actions privilégiées.....	(13,2)	(5,0)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base et dilué	(253,8)	413,4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base.....	20 440 190	20 200 077
Attributions d'actions temporairement inaccessibles.....	–	89 477
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué.....	20 440 190	20 289 554
Résultat net de base par action ordinaire.....	(12,42) \$	20,47 \$
Résultat net dilué par action ordinaire.....	(12,42) \$	20,38 \$

Des options d'achat d'actions propres acquises visant 145 348 actions n'ont pas été incluses dans le calcul de la perte diluée par action ordinaire pour le premier trimestre de 2011, car leur inclusion aurait été antidilutive.

18. Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat de la société pour les trimestres clos les 31 mars s'établissait comme suit :

	Premiers trimestres	
	2011	2010
Impôt exigible		
Charge (produit) d'impôt exigible pour la période écoulée.....	3,1	100,7
Ajustement au titre des impôts d'exercices antérieurs	(2,3)	(0,1)
	0,8	100,6
Impôt différé		
Naissance et renversement des différences temporelles	(157,9)	20,7
Autres	0,5	4,3
	(157,4)	25,0
Charge (produit) d'impôts sur le résultat.....	(156,6)	125,6

Le rapprochement des impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi au Canada et de la charge d'impôts sur le résultat au taux d'impôt effectif dans les états financiers consolidés pour les trimestres clos le 31 mars est récapitulé dans le tableau suivant :

	Premiers trimestres	
	2011	2010
Charge d'impôts sur le résultat au taux d'impôt prévu par la loi au Canada.....	(111,9)	168,9
Revenu de placement non imposable	(29,9)	(26,0)
Écart de taux d'impôt sur les bénéfices dégagés et les pertes subies à l'extérieur du Canada	(19,4)	(14,2)
Fluctuation des cours de change	(1,4)	11,8
Modification du taux d'impôt à l'égard de l'impôt différé.....	0,3	1,0
Produit lié à des exercices antérieurs	(3,1)	(0,2)
Variation des avantages fiscaux non comptabilisés découlant de pertes	5,9	(14,7)
Autres, y compris les différences permanentes	2,9	(1,0)
Charge (produit) d'impôts sur le résultat	(156,6)	125,6

Le taux d'imposition effectif de 39,5 % inhérent au produit d'impôts de 156,6 \$ inscrit en 2011 diffère du taux d'imposition de la société prévu par la loi au Canada, soit 28,3 %, principalement en raison de l'effet du revenu de placement non imposable du groupe fiscal américain (y compris des revenus de dividendes et d'intérêts sur des obligations d'États et de municipalités américains) et des bénéfices gagnés ou des pertes subies dans des territoires où le taux d'impôt des sociétés diffère du taux d'impôt de la société prévu par la loi, annulés en partie par des pertes fiscales non comptabilisées.

Le taux d'imposition effectif de 23,1 % inhérent à la charge d'impôts de 125,6 \$ inscrite en 2010 diffère du taux d'imposition de la société prévu par la loi au Canada, soit 31,0 %, principalement en raison de l'effet du revenu de placement non imposable (y compris des revenus de dividendes et d'intérêts sur des obligations d'États et de municipalités américains, et les gains en capital au Canada qui sont imposables à 50,0 % seulement) et des bénéfices gagnés dans des territoires où le taux d'impôt des sociétés est inférieur au taux d'impôt de la société prévu par la loi, annulés en partie par des différences fiscales résultant du fait que le bénéfice de la société de portefeuille Fairfax est présenté en dollars américains dans les états financiers consolidés alors qu'il est présenté en dollars canadiens à des fins fiscales.

Les impôts sur le résultat remboursables et à payer s'établissent comme suit :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Impôts sur le résultat remboursables	<u>246,1</u>	217,2
Impôts sur le résultat à payer	<u>(22,5)</u>	(31,7)
Impôts sur le résultat remboursables (à payer), montant net	<u>223,6</u>	<u>185,5</u>

Le tableau suivant présente l'évolution des impôts sur le résultat remboursables (à payer) au cours du trimestre.

	2011	2010
Solde au 1 ^{er} janvier	<u>185,5</u>	(27,2)
Montants comptabilisés dans le compte de résultat	<u>(0,8)</u>	(100,6)
Paiements effectués au cours de la période	<u>8,4</u>	81,1
Acquisition de filiales (note 21)	<u>27,1</u>	-
Effet du change et autres	<u>3,4</u>	(2,9)
Solde au 31 mars	<u>223,6</u>	<u>(49,6)</u>

Le tableau qui suit présente l'évolution brute des actifs nets d'impôt différé au cours du trimestre.

	2011	2010
Solde au 1 ^{er} janvier	<u>490,5</u>	299,5
Montants comptabilisés dans le compte de résultat	<u>157,4</u>	(25,0)
Montants comptabilisés en capitaux propres	<u>8,0</u>	(13,9)
Acquisition de filiales (note 21)	<u>9,6</u>	-
Effet du change et autres	<u>1,3</u>	1,8
Solde au 31 mars	<u>666,8</u>	<u>262,4</u>

19. Éventualités et engagements

Poursuites

- a) En 2006, plusieurs poursuites ont été déposées contre Fairfax et certains de ses dirigeants et administrateurs devant le tribunal de district des États-Unis pour le Southern District of New York, pour lesquelles les demandeurs cherchaient à obtenir la certification de leur action comme recours collectif. Le tribunal a ordonné le regroupement des diverses actions en instance et autorisé la requête unique restante en nomination à titre de demandeurs principaux. Le tribunal a également publié une ordonnance approuvant la stipulation pour l'échéancier déposée par les parties à la poursuite consolidée. Le 8 février 2007, les demandeurs principaux ont déposé une plainte consolidée modifiée dans laquelle ils tentent de représenter un groupe composé de tous les acheteurs de titres de Fairfax entre le 21 mai 2003 et le 22 mars 2006 inclusivement. Dans la plainte consolidée modifiée, les demandeurs nomment comme défendeurs Fairfax et certains de ses dirigeants et administrateurs, OdysseyRe et les vérificateurs de Fairfax. Selon ce qui est allégué dans la plainte consolidée modifiée, les défendeurs ont enfreint les lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières en commettant des inexactitudes importantes ou en omettant de communiquer de l'information importante au sujet, notamment, des actifs, des résultats, des pertes, de la situation financière et du contrôle interne financier de Fairfax et d'OdysseyRe. Dans la plainte consolidée modifiée, les demandeurs réclament, entre autres, la certification du groupe putatif, des dommages-intérêts compensatoires non précisés (y compris des intérêts), une restitution monétaire non précisée, des mesures extraordinaires, équitables ou injonctives non précisées et le remboursement des frais (y compris des honoraires d'avocat raisonnables). Ces poursuites en sont toujours au stade préliminaire. En vertu de la stipulation pour l'échéancier, les divers défendeurs ont déposé leurs requêtes respectives en vue du rejet de la plainte consolidée modifiée, les principaux demandeurs ont déposé leurs oppositions à ces dernières, les défendeurs ont produit leurs réponses à ces oppositions, et les requêtes en vue du rejet ont été défendues devant le tribunal en décembre 2007. En mars 2010, le tribunal a accueilli favorablement les requêtes des défendeurs en vue du rejet de la plainte consolidée modifiée au motif qu'une décision sur la plainte, telle qu'elle était constituée, n'était pas de son ressort, et il a jugé sans motif toute autre requête des demandeurs en vue de déposer une version modifiée de la plainte. Auparavant, en novembre 2009, le tribunal avait

autorisé la requête de retrait à titre de demandeurs principaux déposée par les demandeurs principaux et a accordé un délai de 60 jours aux autres demandeurs principaux prospectifs pour déposer des requêtes en nomination à titre de demandeurs principaux de remplacement. Deux entités ont déposé de telles requêtes et ont ultérieurement demandé au tribunal de les nommer à titre de codemandeurs principaux. Ces requêtes étaient encore en instance lorsque le tribunal a rendu sa décision rejetant la plainte consolidée modifiée. Les demandeurs principaux initiaux et les codemandeurs principaux de remplacement proposés ont déposé une requête en vue de demander au tribunal de modifier son jugement de mars 2010 afin de réintégrer les actions des résidents des États-Unis et de nommer codemandeurs principaux les codemandeurs principaux de remplacement proposés. Cette requête a été refusée. L'un des codemandeurs principaux de remplacement proposés a déposé une requête en vue de demander au tribunal l'autorisation d'intervenir aux fins d'interjeter appel du jugement rendu en mars 2010 et de renouveler sa demande de nomination à titre de codemandeur principal de remplacement. Cette requête a été refusée à la fin de juillet 2010. Ce codemandeur principal de remplacement proposé a déposé des avis d'appel du jugement rendu en mars 2010 et du rejet, en juillet 2010, de sa demande mentionnée dans la deuxième phrase précédant celle-ci. Fairfax, OdysseyRe et les dirigeants et administrateurs nommés contestent ces prétendus appels. L'issue finale des litiges est incertaine et, si l'action consolidée est poursuivie (ou qu'une nouvelle action comparable est entamée) et que les demandeurs dans cette action obtiennent gain de cause, les défendeurs pourraient encourir des dommages-intérêts importants qui peuvent à leur tour avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats opérationnels et la situation financière de Fairfax. Cette action consolidée, si elle est poursuivie, ou toute autre action comparable entamée ultérieurement, pourrait exiger l'attention vigilante de la direction, ce qui pourrait la détourner des activités de la société. En outre, la publicité négative entourant ces affaires risque d'avoir une incidence défavorable importante sur la société. Les conséquences éventuelles mentionnées ci-dessus, ou la crainte que l'une d'elles se produise, pourraient avoir des effets néfastes sur le cours des titres de la société. Si l'action consolidée se poursuit ou qu'une nouvelle action comparable est entamée, Fairfax, OdysseyRe et les dirigeants et administrateurs nommés ont l'intention de contester vigoureusement cette action consolidée, et les états financiers de la société ne comprennent aucune provision pour pertes à cet égard.

- b) Le 26 juillet 2006, Fairfax a déposé une action en dommages-intérêts de 6 G\$ contre un certain nombre de défendeurs qui, selon les allégations de la plainte (modifiées par la suite), auraient commis un délit de manipulation de cours mettant en cause des actions de Fairfax. La plainte, déposée auprès de la cour supérieure du comté de Morris, au New Jersey, allègue des violations de diverses lois en vigueur dans l'État, notamment la loi du New Jersey intitulée *Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act*, en vertu de laquelle des dommages-intérêts triplés pourraient être accordés. Les défendeurs ont obtenu que cette action soit entendue par le tribunal du district du New Jersey, mais à la suite de quoi Fairfax a déposé une requête visant le renvoi de l'action devant la cour supérieure du comté de Morris, au New Jersey. La plupart des défendeurs ont déposé des requêtes en vue du rejet de la plainte, qui ont toutes été rejetées au cours d'audiences tenues en septembre 2007. En octobre 2007, les défendeurs ont déposé une requête d'autorisation de porter en appel cette décision auprès de la chambre d'appel concernant le rejet de leurs requêtes. En décembre 2007, cette requête d'autorisation de porter en appel cette décision a été rejetée. Par la suite, deux des défendeurs ont déposé une requête demandant de porter en appel certaines questions auprès de la Cour suprême du New Jersey. Cette requête a été rejetée en février 2008. En décembre 2007, deux défendeurs, qui se sont ajoutés à l'action après son dépôt initial, ont déposé des requêtes en vue du rejet des plaintes contre eux. Ces requêtes ont été accordées en février 2008, et Fairfax a été autorisée à présenter à nouveau sa requête contre ces deux défendeurs. Fairfax a déposé une plainte modifiée en mars 2008 dans laquelle elle émettait des revendications contre ces défendeurs. Ces derniers ont déposé une requête demandant le rejet de la plainte modifiée, qui a été rejetée en août 2008. En septembre 2008, ces deux défendeurs ont déposé une demande reconventionnelle contre Fairfax et des procédures de mise en cause contre certains dirigeants de Fairfax, OdysseyRe, les conseillers juridiques externes de Fairfax et PricewaterhouseCoopers. Ces défendeurs n'ont pas encore, à ce jour, signifié à toutes les parties nommées dans la plainte de tiers et n'ont procédé à aucune demande reconventionnelle. En décembre 2007, un défendeur a déposé une demande reconventionnelle contre Fairfax. La requête de Fairfax demandant le rejet de cette demande a été rejetée en août 2008. Fairfax a l'intention de contester vigoureusement ces demandes reconventionnelles. En septembre 2008, le tribunal a accordé une requête de jugement sommaire présentée par deux défendeurs et a rejeté les plaintes de Fairfax contre ces défendeurs sous réserve de tous droits. L'enquête préalable se poursuit. L'issue finale de ces litiges est incertaine et les états financiers de la société ne comprennent aucune provision pour pertes à cet égard.

20. Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite

Le tableau suivant présente la composition de la charge au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite de la société pour les trimestres clos les 31 mars.

	Régimes de retraite à prestations définies		Régimes d'avantages complémentaires de retraite	
	2011	2010	2011	2010
Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies et d'avantages complémentaires de retraite				
Coût des prestations gagnées au cours de la période.....	4,6	4,2	1,1	0,6
Coût financier de l'obligation au titre des prestations.....	6,1	5,7	0,8	0,7
Rendement attendu des actifs des régimes.....	(6,3)	(5,0)	–	–
Effet du change et autres.....	(0,1)	(1,3)	0,5	0,7
	4,3	3,6	2,4	2,0
Charge au titre des régimes à cotisations définies.....	3,9	3,8	–	–
Total de la charge au titre des prestations comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat.....	8,2	7,4	2,4	2,0
Écarts actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global et ultérieurement inclus dans les résultats non distribués.....	–	2,3	–	–

21. Acquisitions et désinvestissements

Trimestre clos le 31 mars 2011

Acquisition de The Pacific Insurance Berhad

Le 24 mars 2011, une filiale entièrement détenue indirecte de Fairfax a réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de The Pacific Insurance Berhad (« Pacific Insurance ») pour une contrepartie en trésorerie de 71,5 \$ (216,5 MYR). Les exigences réglementaires de la Malaisie ne permettent pas à la société de détenir plus de 70 % de Pacific Insurance. Par conséquent, la société a accepté de se départir d'une tranche de 30 % de Pacific Insurance dans l'année suivant la date de clôture. Les actifs et les passifs ainsi que les résultats opérationnels de Pacific Insurance sont compris dans le secteur à présenter Assurance – Fairfax Asia, dans les informations financières de la société. Pacific Insurance souscrit des contrats visant toutes les catégories d'assurance IARD et d'assurance santé en Malaisie. Le tableau qui suit présente les valeurs provisoires établies pour les actifs identifiables acquis et les passifs repris (à l'exception des ajustements de juste valeur et autres ajustements de valeur qui pourraient être identifiés après que la société aura parachevé son évaluation initiale des actifs et des passifs de Pacific Insurance).

	Pacific Insurance
Date d'acquisition	24 mars 2011
Pourcentage d'actions ordinaires acquises	100 %
Actif	
Créances découlant de contrats d'assurance.....	7,3
Placements de portefeuille ¹⁾	80,2
Montants à recouvrer de réassureurs.....	26,1
Impôt différé.....	0,1
Goodwill	25,5
Autres actifs	10,9
	<u>150,1</u>
Passif	
Créditeurs et charges à payer.....	9,5
Passifs au titre des contrats d'assurance	69,1
	<u>78,6</u>
Actifs nets acquis	<u>71,5</u>
	<u>150,1</u>

1) La valeur comptable des placements de portefeuille acquis de Pacific Insurance tient compte d'un montant de 22,0 \$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des filiales.

Les ajustements de juste valeur et les autres ajustements de valeur liés à l'acquisition seront préparés après le parachèvement de l'évaluation des actifs et des passifs de Pacific Insurance.

Acquisition de First Mercury Financial Corporation

Le 9 février 2011, une filiale entièrement détenue indirecte de Fairfax a réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de First Mercury Financial Corporation (« First Mercury ») à un prix de 16,50 \$ comptant par action, soit une contrepartie totale de 294,3 \$. Les actifs et les passifs ainsi que les résultats opérationnels de First Mercury seront compris dans le secteur à présenter Assurance – États-Unis, dans les informations financières de la société. First Mercury souscrit des produits et services d'assurance principalement sur les marchés de l'assurance commerciale spécialisée, et se concentre sur certains créneaux et segments sous-desservis. Le tableau qui suit présente les valeurs provisoires établies pour les actifs identifiables acquis et les passifs repris (à l'exception des ajustements de juste valeur et autres ajustements de valeur qui pourraient être identifiés après que la société aura parachevé son évaluation initiale des actifs et des passifs de First Mercury).

	First Mercury
Date d'acquisition	9 février 2011
Pourcentage d'actions ordinaires acquises	100 %
Actif	
Créances découlant de contrats d'assurance.....	46,9
Placements de portefeuille ¹⁾	822,3
Montants à recouvrer de réassureurs.....	380,2
Impôt différé.....	9,5
Immobilisations incorporelles.....	56,4
Goodwill	73,1
Autres actifs.....	60,5
	<u>1 448,9</u>
Passif	
Dette des filiales ²⁾	29,7
Créditeurs et charges à payer.....	63,8
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.....	2,9
Fonds retenus à payer à des réassureurs.....	83,8
Passifs au titre des contrats d'assurance.....	907,4
Dette à long terme.....	67,0
	<u>1 154,6</u>
Actifs nets acquis	<u>294,3</u>
	<u>1 448,9</u>

- 1) La valeur comptable des placements de portefeuille acquis de First Mercury tient compte d'un montant de 650,1 \$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des filiales.
- 2) Après l'acquisition, First Mercury a remboursé les dettes de filiales en versant une contrepartie en trésorerie de 29,7 \$.

Cunningham Lindsey Group Limited

Le 4 janvier 2011, CLGL, entreprise associée de la société, a acquis les activités américaines de GAB Robins North America Inc., fournisseur de services de règlement et de gestion de sinistres.

Exercice clos le 31 décembre 2010

Acquisition de General Fidelity Insurance Company

Le 17 août 2010, TIG Insurance Company (« TIG »), filiale entièrement détenue indirecte de Fairfax, a réalisé l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de General Fidelity Insurance Company (« GFIC ») pour une contrepartie totale de 240,6 \$, composée d'un versement en trésorerie de 100,0 \$ et d'un billet conditionnel émis par TIG (le « billet de TIG ») ayant une juste valeur de 140,6 \$ à la date de l'acquisition (la « transaction GFIC »). Le billet de TIG est exigible après le sixième anniversaire de la clôture de la transaction GFIC et il ne porte pas intérêt (excepté, le cas échéant, pendant les périodes de hausse supérieure à 6 % de l'indice des prix à la consommation aux États-Unis, auquel cas des intérêts de 2 % par année seront exigibles). Le montant en principal du billet de TIG sera réduit en cas d'évolution défavorable des provisions pour sinistres de GFIC au sixième anniversaire de la clôture de la transaction GFIC. Cette réduction équivaudra à 75 % de toute évolution défavorable des provisions pour sinistres à hauteur de 100 \$ et à 90 % de toute évolution défavorable en sus de 100 \$ jusqu'à ce que le montant en principal soit de néant. La juste valeur du billet de TIG a été déterminée comme étant la valeur actuelle du paiement attendu à l'échéance calculée à l'aide d'un taux d'actualisation de 6,17 % par année étant donné la nature à long terme de cet instrument financier. Fairfax a garanti les obligations de TIG aux termes du billet de TIG. Depuis cette transaction, les actifs et les passifs ainsi que les résultats opérationnels de GFIC sont inclus dans le secteur à présenter Liquidation de sinistres, dans les informations financières consolidées de la société. Le prix d'achat, qui se chiffre à 240,6 \$, est calculé en retranchant de l'actif net acquis de 323,7 \$ l'excédent de la juste valeur de l'actif net acquis sur le prix d'achat de 83,1 \$ comptabilisé dans le compte consolidé de résultat. GFIC est une entreprise d'assurance IARD établie aux États-Unis dont les activités d'assurance feront l'objet d'une liquidation de sinistres gérée par la filiale RiverStone de Fairfax. Dans le cadre de l'acquisition de GFIC, la société a également acquis une participation de 100 % dans BA International Underwriters Limited (dont la dénomination sociale a été modifiée ultérieurement pour devenir RiverStone Corporate Capital 2 Limited), la seule participation du Syndicate 2112 de Lloyd's (« Syndicate 2112 »), pour une contrepartie symbolique en trésorerie. Depuis cette transaction, les actifs et les passifs ainsi que les résultats opérationnels de Syndicate 2112 sont inclus dans le secteur à présenter Liquidation de sinistres, dans les informations financières consolidées de la société.

Acquisition de Zenith National Insurance Corp.

Le 20 mai 2010, la société a réalisé l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Zenith National Insurance Corp. (« Zenith National »), que Fairfax et ses sociétés affiliées ne détenaient pas déjà, à un prix de 38,00 \$ comptant par action, ce qui représente une contrepartie totale en trésorerie de 1,3 G\$. Avant le 20 mai 2010, la société classait son placement de 90,0 \$ (coût initial) correspondant à 8,2 % des actions ordinaires en circulation de Zenith National comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Depuis cette transaction, les actifs et les passifs ainsi que les résultats opérationnels de Zenith National sont inclus dans le secteur à présenter Assurance – États-Unis, dans les informations financières consolidées de la société. La contrepartie d'acquisition de 1,4 G\$ comprend la juste valeur des actions ordinaires de Zenith National qui étaient détenues auparavant, et les actifs acquis et passifs repris de Zenith National sont résumés ci-dessous. Zenith National exerce, par l'intermédiaire de ses filiales entièrement détenues, ses activités dans le domaine des assurances contre les accidents du travail aux États-Unis.

	Syndicate 2112	GFIC	Zenith National
	1 ^{er} octobre 2010	17 août 2010	20 mai 2010
Date d'acquisition			
Pourcentage d'actions ordinaires acquises	100 %	100 %	100 %
Actif			
Trésorerie et placements de la société de portefeuille ¹⁾	–	–	50,6
Créances découlant de contrats d'assurance.....	–	47,7	216,2
Placements de portefeuille ²⁾	29,1	661,1	1 746,6
Montants à recouvrer de réassureurs.....	0,7	10,5	235,1
Impôt différé.....	–	42,2	–
Immobilisations incorporelles ³⁾	–	–	175,5
Goodwill	–	–	317,6
Autres actifs.....	1,5	0,1	430,3
	31,3	761,6	3 171,9
Passif			
Créditeurs et charges à payer.....	0,7	10,4	206,2
Impôt différé ⁴⁾	–	–	44,2
Passifs au titre des contrats d'assurance	30,6	427,5	1 422,4
Dettes à long terme	–	–	57,7
	31,3	437,9	1 730,5
Actifs nets acquis	–	323,7	1 441,4
	31,3	761,6	3 171,9
Excédent de la juste valeur des actifs nets acquis sur le prix d'acquisition	–	83,1	–

- 1) La valeur comptable de la trésorerie et des placements de la société de portefeuille de Zenith National acquis tient compte d'un montant de 40,6 \$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la société de portefeuille.
- 2) La valeur comptable des placements de portefeuille acquis de Syndicate 2112 et de GFIC tient respectivement compte de montants de 29,1 \$ et de 650,0 \$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des filiales. La valeur comptable des placements de portefeuille de Zenith National acquis tient compte d'un montant de 231,5 \$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des filiales et d'un montant de 47,5 \$ relatif aux titres d'emprunt émis par Fairfax et OdysseyRe. Le montant de 47,5 \$ des titres d'emprunt acquis a été éliminé contre la dette à long terme dans le bilan consolidé.
- 3) Les immobilisations incorporelles de Zenith National comprennent un montant de 147,5 \$ relatif aux relations courtiers, un montant de 20,2 \$ relatif aux marques et un montant de 7,8 \$ au titre des logiciels.
- 4) L'impôt différé de Zenith National comprend un passif d'impôt différé de 58,7 \$ se rapportant à la comptabilisation des relations courtiers et des marques mentionnées en 3).

Les états financiers de Syndicate 2112, de GFIC et de Zenith National sont intégrés dans les états financiers consolidés de la société depuis leur date d'acquisition respective. Le goodwill de 317,6 \$ comptabilisé à l'acquisition de Zenith National est principalement attribuable aux immobilisations incorporelles qui ne répondent pas aux conditions de comptabilisation séparée. L'excédent de la juste valeur de l'actif net acquis sur le prix d'acquisition de 83,1 \$ comptabilisé à l'acquisition de GFIC est principalement attribuable au fait que le billet de TIG ne porte pas intérêt sauf pendant les périodes, s'il en est, où l'inflation est importante aux États-Unis. Pour 2010, le compte consolidé de résultat de la société tenait compte de produits des activités ordinaires de 275,6 \$ et d'une perte nette de 58,5 \$ de Zenith National depuis la date d'acquisition du 20 mai 2010.

Vente de TIG Indemnity

Le 1^{er} juillet 2010, TIG a vendu sa filiale entièrement détenue TIG Indemnity Company (« TIC »), qui était inactive, à un acheteur tiers, vente qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit net sur placements de 7,5 \$ avant impôts. TIG continuera de réassurer la totalité des passifs d'assurance de TIC en cours au 30 juin 2010 et a conclu une entente d'administration avec l'acquéreur aux termes de laquelle elle fournira des services de traitement des sinistres pour ces passifs.

Autres

Participation dans Gulf Insurance

Le 28 septembre 2010, la société a réalisé l'acquisition d'une participation de 41,3 % dans Gulf Insurance Company (« Gulf Insurance ») pour une contrepartie en trésorerie de 217,1 \$ (61,9 millions de dinars koweïtiens), y compris la participation de 2,1 % dans Gulf Insurance qu'elle avait acquise antérieurement pour une contrepartie en trésorerie de 8,5 \$ (2,0 millions de dinars koweïtiens). Après cette prise de participation, la société a déterminé qu'elle avait acquis une influence notable sur Gulf Insurance et elle a commencé à mettre en équivalence sa participation de 41,3 % dans Gulf Insurance. La participation mise en équivalence dans Gulf Insurance est présentée dans le secteur à présenter Siège social et autres. Par suite de la clôture de cette transaction, la société a vendu sa participation dans Arab Orient Insurance Company (« Arab Orient ») à Gulf Insurance pour un produit équivalent au coût initial d'acquisition de cette participation. Gulf Insurance a établi son siège social au Koweït et elle fournit une gamme complète de produits et de services d'assurance IARD et vie et maladie de première ligne au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

22. Gestion des risques financiers

Aperçu

Dans le cadre de la gestion des risques financiers, la société cherche surtout à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes à ses objectifs et à sa tolérance au risque, tout en maintenant un équilibre approprié entre les risques et les avantages et en protégeant son bilan consolidé d'événements qui pourraient compromettre considérablement sa solidité financière. L'exposition de la société à des pertes potentielles provenant de ses activités d'assurance et de réassurance et de ses activités de placement se rapporte principalement au risque de souscription, au risque de crédit, au risque de liquidité et aux divers risques de marché. Pour équilibrer les risques et les avantages, la société doit définir les risques de façon appropriée et apparier sa tolérance au risque à sa stratégie d'entreprise, ainsi que diversifier les risques, les tarifier adéquatement, les atténuer par des contrôles préventifs et les transférer à des tiers. Les types de risques auxquels la société est exposée et les processus de gestion de ces risques n'ont pas subi de changements importants au premier trimestre de 2011 par rapport à ceux qui ont été identifiés en 2010.

Pour atteindre ses objectifs de gestion des risques financiers, la société a recours à un système à deux volets, soit d'une part des processus et des procédures de gestion des risques approfondis mis en œuvre dans les principales filiales en exploitation de la société, et d'autre part l'analyse, au niveau de la société de portefeuille, du regroupement et de l'accumulation des risques dans l'ensemble de la société. Tous les trimestres, le chef de la gestion des risques de la société fait état des principaux risques au comité de direction et au conseil d'administration de Fairfax. Le comité de direction approuve certaines politiques relatives à la gestion des risques globale ainsi que les politiques traitant de domaines précis, comme les placements, la souscription, le risque de catastrophe et la réassurance. Le comité des placements approuve les politiques portant sur la gestion du risque de marché (notamment le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix) et l'utilisation d'instruments financiers dérivés et non dérivés, et il effectue une surveillance pour s'assurer de la conformité avec les directives et les exigences réglementaires pertinentes. Toutes les politiques de gestion des risques sont soumises au conseil d'administration pour approbation.

Risque de souscription

Le risque de souscription est le risque que la somme du coût des sinistres, des frais de règlement de sinistres et des frais d'acquisition de primes dépasse les primes reçues. Ce risque peut se matérialiser en raison de nombreux facteurs, notamment le risque de tarification, le risque lié aux provisions et le risque de catastrophe. L'exposition de la société au risque de souscription et le cadre qu'elle utilise pour surveiller, évaluer et gérer ce risque au 31 mars 2011 n'ont pas subi de changements importants par rapport au 31 décembre 2010.

Le risque de tarification provient du fait que les expériences réelles en matière de sinistres peuvent différer de façon défavorable des hypothèses prises en compte dans le calcul de la tarification. Par le passé, les résultats techniques du secteur de l'assurance IARD ont fluctué considérablement en raison du caractère cyclique du marché des assurances. Le cycle du marché est touché par la fréquence et la gravité des sinistres, les niveaux de capacité et de demande, la conjoncture économique générale et la concurrence en matière de tarifs et de modalités de couverture. Les sociétés en exploitation se concentrent sur les souscriptions rentables en faisant appel à du personnel chevronné en matière de souscription commerciale, et en recourant à des modèles de tarification et à des outils de surveillance de la suffisance des tarifs.

Le risque lié aux provisions découle du fait que les expériences réelles en matière de sinistres peuvent différer de façon défavorable des hypothèses prises en compte dans l'établissement des réserves, surtout en raison du temps écoulé entre le sinistre, la déclaration du sinistre à l'assureur et la résolution finale de la demande de règlement. Les provisions pour sinistres rendent compte des prévisions relatives au coût final de résolution et d'administration des demandes de règlement fondées sur une évaluation des faits et des circonstances alors connus, un examen des profils de règlements historiques, les estimations des tendances de la gravité et de la fréquence des sinistres, les théories juridiques en matière de responsabilité et d'autres facteurs.

Les variables comprises dans le processus d'estimation des provisions peuvent être touchées par des facteurs tant internes qu'externes, comme les tendances en matière de dommages adjugés par les jurys, l'inflation économique, l'inflation des frais médicaux, la conjoncture économique mondiale, la réforme en matière de délit, les interprétations des couvertures par les tribunaux, le contexte réglementaire, la tarification des polices sous-jacentes, les changements dans les procédures de traitement des sinistres, l'inclusion de risques non envisagés au moment de l'entrée en vigueur de la police et des changements importants dans la gravité ou la fréquence des sinistres par rapport aux tendances historiques. En raison du temps écoulé entre la survenance d'un sinistre, la déclaration réelle du sinistre et le règlement final du sinistre, les provisions peuvent évoluer en définitive de façon

différente des hypothèses actuarielles formulées lors de leur estimation initiale. La provision pour sinistres de la société est examinée séparément par les actuaires internes de chaque société en exploitation, par le chef des risques de Fairfax et par un ou plusieurs actuaires indépendants, et doit être jugée acceptable par eux.

Le risque de catastrophe découle du fait que les sociétés d'assurance IARD peuvent être exposées à des sinistres importants découlant de catastrophes naturelles ou causées par l'homme et pouvant entraîner des pertes techniques importantes. La société évalue les événements catastrophiques éventuels et estime la probabilité de survenance et l'ampleur de ces événements au moyen de diverses techniques de modélisation et par le regroupement des limites exposées. Chacune des sociétés en exploitation dispose de lignes directrices strictes sur le montant de risque de catastrophe qu'elles peuvent assumer pour un seul risque et un seul endroit. Chacune des sociétés en exploitation gère le risque de catastrophe en tenant compte des niveaux de protection par la réassurance, des niveaux de capital et de la tolérance au risque. Le siège social de la société regroupe le risque de catastrophe pour l'ensemble de la société et surveille continuellement l'exposition du groupe. Actuellement, l'objectif de la société est de limiter son exposition globale aux sinistres découlant de catastrophes de sorte que le montant global net des sinistres découlant de catastrophes avant impôts pour un exercice ne dépasse pas le résultat avant impôts normalisé pour un exercice.

Pour gérer son risque de souscription ainsi que le risque de tarification, le risque lié aux provisions et le risque de catastrophe qui le composent, les sociétés en exploitation de la société ont établi des limites quant au pouvoir de souscription et l'exigence selon laquelle les transactions faisant intervenir de nouveaux produits ou des produits existants qui dépassent certaines limites quant à la taille ou à la complexité doivent faire l'objet d'approbations spécifiques. L'objectif d'exercer ses activités selon une philosophie de souscription prudente et stable avec des provisions solides est également atteint par l'établissement de buts, la délégation de pouvoir, la surveillance financière, les examens de la souscription et la prise de mesures correctives visant à faciliter l'amélioration continue.

Dans le cadre de sa stratégie globale de gestion des risques, la société cède ses risques d'assurance par l'entremise de traités de réassurance proportionnelle, de réassurance non proportionnelle et de réassurance facultative. Dans un traité de réassurance proportionnelle, le réassureur partage une part proportionnelle des sinistres et des primes de la société, alors que dans un traité de réassurance non proportionnelle, le réassureur prend en charge le paiement des sinistres de la société au-delà d'un seuil de rétention spécifié. Le traité de réassurance facultative vise la réassurance de risques individuels dont conviennent la société et le réassureur.

Les éléments qui suivent résument les principaux secteurs d'affaires de la société et les risques d'assurance significatifs qui leur sont inhérents :

- L'assurance de biens, qui assure les pertes subies à l'égard de biens résultant notamment d'incendies, d'explosions, de risques naturels (par exemple, tremblements de terre, tempêtes de vent et inondations) et de problèmes d'ingénierie (par exemple, explosion de chaufferies, défaillance de l'outillage et vices de construction). Les types particuliers de risques liés aux biens souscrits par la société comprennent les risques automobiles, maritimes et aérospatiaux;
- L'assurance risques divers, qui assure les accidents, y compris les assurances accidents du travail et responsabilité des employés, l'assurance accident et santé, l'assurance faute médicale et l'assurance responsabilité civile des particuliers;
- L'assurance spécialisée, qui assure les divers autres risques et responsabilités non énumérés ci-dessus;
- La réassurance, qui comprend notamment les risques liés aux biens, les risques divers et les risques liés à la responsabilité.

Une analyse des produits des activités ordinaires par branche d'activité présentée à la note 23.

Le tableau ci-dessous montre la concentration du risque de la société par région et branche d'activité, sur la base des primes brutes souscrites avant prise en compte des primes de réassurance cédées. L'exposition de la société au risque général d'assurance varie selon les régions géographiques et peut évoluer au fil du temps. Les primes cédées à des réassureurs (y compris les récessions) ont totalisé 298,4 \$ et 225,4 \$ pour les trimestres clos les 31 mars 2011 et 2010, respectivement.

	Canada		États-Unis		Extrême-Orient		International		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Trimestres clos les 31 mars										
Biens.....	112,4	111,2	195,8	198,0	65,8	28,8	192,9	222,8	566,9	560,8
Risques divers.....	136,8	136,8	637,7	356,4	52,9	20,1	137,8	97,6	965,2	610,9
Spécialisée.....	30,9	26,2	30,9	27,1	43,5	70,3	163,7	36,8	269,0	160,4
Total.....	280,1	274,2	864,4	581,5	162,2	119,2	494,4	357,2	1 801,1	1 332,1
Assurance.....	258,3	254,2	657,6	360,0	88,2	75,9	80,2	51,8	1 084,3	741,9
Réassurance.....	21,8	20,0	206,8	221,5	74,0	43,3	414,2	305,4	716,8	590,2
	280,1	274,2	864,4	581,5	162,2	119,2	494,4	357,2	1 801,1	1 332,1

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte découlant du manquement par une contrepartie à ses obligations financières envers la société. Le risque de crédit provient principalement des placements dans des titres de créance, des montants de réassurance à recouvrer et à recevoir et des soldes à recevoir des contreparties à des contrats dérivés (essentiellement des swaps sur rendement total et des dérivés liés à l'IPC). L'exposition de la société au risque de crédit et le cadre qu'elle utilise pour surveiller, évaluer et gérer ce risque au 31 mars 2011 n'ont pas subi de changements importants par rapport au 31 décembre 2010.

Au 31 mars 2011, le montant brut global de l'exposition au risque de crédit (compte non tenu des montants détenus en garantie par la société s'élevait à 23 984,2 \$ (23 279,2 \$ au 31 décembre 2010) et se composait des éléments suivants :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Obligations :		
Gouvernements des États-Unis, du Canada et d'autres pays.....	4 359,8	4 172,8
Provinces canadiennes.....	1 259,5	1 251,3
États et municipalités américains	5 539,8	5 425,6
Sociétés et autres	2 158,7	2 107,0
Dérivés et autres actifs investis :		
Montants à recevoir des contreparties aux dérivés.....	543,6	602,4
Créances découlant de contrats d'assurance.....	1 748,0	1 476,6
Montants à recouvrer de réassureurs.....	4 356,2	3 757,0
Autres actifs	404,8	372,0
Trésorerie et placements à court terme	3 613,8	4 114,5
Montant total brut de l'exposition au risque de crédit	<u>23 984,2</u>	<u>23 279,2</u>

Au 31 mars 2011, la société avait des impôts sur le résultat remboursables de 246,1 \$ (217,2 \$ au 31 décembre 2010).

Placements dans des titres de créance

La stratégie de gestion des risques de la société en ce qui a trait aux titres de créance consiste à investir principalement dans des titres de créance d'émetteurs bénéficiant d'une qualité de crédit élevée et à limiter le montant de l'exposition au crédit pour ce qui est de toute autre société émettrice. La société examine les notations de tiers, mais elle effectue aussi sa propre analyse et ne délègue pas la décision de crédit à des agences de notation. La société tente de limiter le risque de crédit en imposant des limites à chaque société émettrice de titres compris dans le portefeuille de titres à revenu fixe et des limites fondées sur la qualité du crédit et peut, à l'occasion, prendre des positions sur certains types de dérivés pour atténuer davantage le risque de crédit.

Au 31 mars 2011, la société détenait des obligations exposées au risque de crédit (principalement des obligations comprises dans les catégories Provinces canadiennes, Sociétés et autres et États et municipalités américains) ayant une juste valeur de 8 958,9 \$, soit 37,8 % du total du portefeuille de placements, contre 8 783,9 \$ au 31 décembre 2010, soit 37,7 % du total du portefeuille de placements. L'exposition de la société au risque de crédit a évolué par rapport à l'exercice précédent, car le produit des ventes d'obligations de sociétés et d'autres émetteurs et des ventes de titres adossés à des créances hypothécaires a été réinvesti dans des titres à revenu fixe du gouvernement des États-Unis, du Canada et d'autres États souverains, qui comportent un risque de crédit nominal. Nonobstant ce qui précède, l'exposition de la société au risque de crédit et le cadre qu'elle utilise pour surveiller, évaluer et gérer ce risque au 31 mars 2011 n'ont pas subi de changements importants par rapport au 31 décembre 2010, en ce qui a trait aux placements en titres de créance de la société.

La composition du portefeuille de titres à revenu fixe de la société au 31 mars 2011, classée selon la cote de crédit la plus élevée attribuée par S&P ou Moody's à l'émetteur de chacun des titres a subi des changements importants par rapport au 31 décembre 2010. Au 31 mars 2011, dans une proportion de 86,4 % (88,8 % au 31 décembre 2010) de leur valeur comptable, les titres du portefeuille de titres à revenu fixe se sont vus accorder une cote de première qualité, alors qu'une proportion de 71,7 % (73,4 % au 31 décembre 2010) se sont vus accorder une cote AA ou supérieure (essentiellement des obligations gouvernementales). Au 31 mars 2011, les avoirs en titres à revenu fixe des dix émetteurs (excluant les gouvernements fédéraux des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni) à l'égard desquels la société était le plus exposée totalisaient 4 338,4 \$, soit environ 18,3 % du total du portefeuille de placements. La plus importante exposition à un émetteur individuel d'obligations de sociétés au 31 mars 2011 se chiffrait à 501,6 \$, soit environ 2,1 % du total du portefeuille de placements.

Le portefeuille de placements consolidé comprenait des obligations d'États et de municipalités américains totalisant 5,5 G\$ (5,4 G\$ au 31 décembre 2010) (environ 4,4 G\$ de titres en franchise d'impôt et 1,1 G\$ de titres imposables), dont la presque totalité a été achetée en 2008. Du montant de 5,5 G\$ (5,4 G\$ au 31 décembre 2010) détenu dans les portefeuilles de placements des filiales au 31 mars 2011, une tranche d'environ 3,5 G\$ (3,5 G\$ au 31 décembre 2010) était assurée par Berkshire Hathaway Assurance Corp. quant au paiement des intérêts et du principal advenant une défaillance de la part de l'émetteur. La société estime que cette assurance atténue significativement le risque de crédit associé à ces obligations.

Soldes à recevoir des contreparties aux contrats dérivés

La société tente de limiter le risque de contrepartie au moyen des modalités des ententes négociées avec les contreparties aux contrats dérivés. Selon ces ententes, les contreparties aux transactions sont tenues par contrat de déposer une garantie admissible dans des comptes de garantie (sous réserve de certains seuils minimums) en faveur de la société, selon la juste valeur à ce moment des contrats dérivés. Les ententes négociées avec les contreparties prévoient également un règlement net unique de tous les instruments financiers visés en cas de défaillance de la contrepartie, ce qui permet à la société de compenser ses obligations envers la contrepartie à hauteur du montant total à recevoir de cette contrepartie. Le tableau qui suit présente l'exposition de la société au risque de crédit lié aux contreparties aux contrats dérivés.

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Total des actifs dérivés (à l'exception des instruments négociés en Bourse, qui se composent principalement de bons de souscription et de bons d'option sur crédit qui ne comportent pas de risque de contrepartie)	359,1	424,8
Incidence des ententes de règlement net	(157,9)	(119,0)
Juste valeur des garanties déposées en faveur de la société	(109,8)	(120,5)
Montant net de l'exposition aux contreparties aux dérivés, après ententes de règlement net et de garantie	91,4	185,3

Au 31 mars 2011, la juste valeur des garanties déposées en faveur de la société se composait de trésorerie de néant (26,1 \$ au 31 décembre 2010) et de titres gouvernementaux de 109,8 \$ (94,4 \$ au 31 décembre 2010) que la société avait le droit de vendre ou de redonner en garantie. La société a comptabilisé la garantie en trésorerie dans la trésorerie et placements à court terme des filiales et a comptabilisé un passif correspondant dans les créditeurs et charges à payer. La société n'avait pas exercé son droit de vendre les garanties ou de les redonner en garantie au 31 mars 2011. Le montant net de l'exposition aux contreparties aux dérivés, après ententes de règlement net et de garantie, se rapporte principalement aux soldes à recevoir de contreparties qui sont inférieurs à certains seuils minimums nécessitant le dépôt de garanties en faveur de la société.

Montants à recouvrer de réassureurs

La société était exposée au risque de crédit lié aux montants à recouvrer de réassureurs au 31 mars 2011 dans la mesure où tout réassureur pourrait ne pas avoir la capacité ou l'intention de rembourser la société conformément aux modalités des ententes de réassurance pertinentes. La société a en place un processus lui permettant d'évaluer régulièrement la solvabilité des réassureurs avec qui elle fait affaire. Selon les exigences des directives internes, les réassureurs doivent, en général, avoir obtenu une cote élevée d'A.M. Best et maintenir un capital et un excédent de plus de 500,0 \$. Lorsque cela est prévu par contrat, la société détient des garanties à l'égard des soldes sous forme de trésorerie, de lettres de crédit, de cautions ou d'actifs détenus dans des comptes de fiducie. La société peut faire des prélèvements sur ces garanties pour des montants qui demeurent impayés au-delà des durées stipulées au contrat, pour chaque réassureur.

Le service des garanties en matière de réassurance de la société effectue des évaluations approfondies continues des réassureurs actuels et éventuels et des examens annuels des réassureurs ayant subi des dépréciations, et formule des recommandations concernant les provisions pour soldes de réassurance irrécouvrables pour le groupe. De plus, le service des garanties en matière de réassurance réunit de l'information sur les risques globaux de réassurance individuelle et collective dans le groupe et la met à jour. La société a hérité de la plupart des soldes de réassurance pour les réassureurs cotés B++ et moins ou ceux qui n'ont pas été cotés au moment où elle a fait l'acquisition de filiales.

Les variations survenues dans la provision pour soldes de réassurance irrécouvrables pendant la période sont présentées à la note 9.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque de perte que la société peut subir si elle n'est pas en mesure d'honorer ses engagements financiers en temps opportun et à des coûts raisonnables lorsqu'ils deviennent exigibles. La politique de la société consiste à s'assurer qu'elle aura suffisamment d'actifs liquides pour respecter ses engagements financiers, notamment les passifs envers les titulaires de polices et de titres d'emprunt, les dividendes sur les actions privilégiées et les engagements de placements.

La société estime que la trésorerie, les placements à court terme et les titres négociables de la société de portefeuille lui offrent des liquidités plus que suffisantes pour acquitter les obligations de la société de portefeuille en 2011. Outre ces ressources, la société de portefeuille s'attend à continuer de recevoir des honoraires de gestion de placements et d'administration de la part de ses filiales d'assurance et de réassurance, des revenus sur sa trésorerie, ses placements à court terme et ses titres négociables et des dividendes de la part de ses filiales d'assurance et de réassurance.

Les engagements importants connus de la société de portefeuille en 2011 comprennent les paiements d'intérêts, de frais généraux du siège social, de dividendes sur les actions privilégiées et d'impôts sur le résultat.

Les besoins de liquidités des filiales d'assurance et de réassurance se rapportent principalement aux passifs liés à la souscription, aux frais opérationnels, aux paiements de dividendes à la société de portefeuille, aux apports à leurs filiales, aux paiements de principal et d'intérêts sur l'encours de leurs dettes, aux impôts et à certaines obligations dérivées (décrites ci-dessous). Les passifs liés à la souscription comprennent le règlement des sinistres.

Par le passé, les filiales d'assurance et de réassurance ont utilisé leurs entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles et le produit des ventes de placements pour financer leurs besoins de liquidités. Les principales entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles des filiales d'assurance et de réassurance sont tirées des primes, des commissions et des distributions de leurs filiales. Les principales entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement sont tirées des remboursements de principal, des ventes de placements et du revenu de placement. Pendant un quelconque trimestre, les filiales d'assurance et de réassurance peuvent avoir des entrées ou des sorties de trésorerie (parfois significatives) liées aux obligations dérivées, y compris les exigences de garantie et au règlement en trésorerie de l'évolution de la valeur de marché des swaps sur rendement total qui s'est produite depuis la plus récente date de révision. Au premier trimestre de 2011, les filiales d'assurance et de réassurance ont versé un montant net en trésorerie de 272,2 \$ (66,7 \$ en 2010) pour s'acquitter de leurs obligations au titre des positions vendeur sur swaps sur rendement total de titres de capitaux propres et d'indices boursiers (exclusion faite de l'incidence des exigences de garantie). Les filiales d'assurance et de réassurance financent habituellement de telles obligations à même la trésorerie provenant des activités opérationnelles et des ventes de titres de

capitaux propres dont la valeur de marché varie généralement dans le sens opposé à la valeur de marché des positions vendeur sur swaps sur rendement total de titres de capitaux propres et d'indices boursiers.

Les filiales d'assurance et de réassurance appliquent des stratégies de placement visant à fournir des fonds suffisants pour régler les sinistres sans avoir à effectuer des ventes forcées de placements. Les filiales d'assurance et de réassurance détiennent des titres de placement à court terme très liquides et de grande qualité ainsi que d'autres titres à échéance fixe liquides et de qualité supérieure afin de financer les règlements prévus de sinistres et les charges opérationnelles. Au 31 mars 2011, les placements en portefeuille d'assurance et de réassurance totalisaient 22,7 G\$, déduction faite des obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés. Ces placements de portefeuille peuvent comprendre des placements dans des débentures convertibles de sociétés, des actions privilégiées et des parts de sociétés en commandite peu négociés et qui sont relativement illiquides. Au 31 mars 2011, ces catégories d'actifs représentaient environ 8,1 % (6,7 % au 31 décembre 2010) de la valeur comptable des placements de portefeuille des filiales d'assurance et de réassurance.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La société est exposée au risque de marché principalement du fait de ses activités de placement, mais aussi du fait de ses activités de souscription, dans la mesure où ces activités l'exposent au risque de change. Les portefeuilles de placements de la société sont gérés selon une philosophie de placement axée sur la valeur à long terme mettant l'accent sur une protection contre le risque de chute de cours. La société a en place des politiques visant à limiter et à surveiller les expositions à des émetteurs individuels et l'exposition globale aux titres de capitaux propres. L'exposition globale à des émetteurs particuliers et toutes les positions sur titres de capitaux propres sont surveillées au niveau des filiales et globalement à l'échelle de la société. Le texte qui suit présente une analyse des principales expositions de la société au risque de marché et de la façon dont elles sont actuellement gérées.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Lorsque les taux d'intérêt montent, la juste valeur des placements en titres à revenu fixe baisse, et inversement. Dans chaque cas, plus la date d'échéance de l'instrument financier est éloignée, plus l'incidence de la variation des taux d'intérêt est importante. La stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt de la société consiste à positionner son portefeuille de titres à revenu fixe selon sa perception des taux d'intérêt futurs et de la courbe de rendement, tout en tenant compte de façon équilibrée de ses besoins de liquidités. La société peut repositionner son portefeuille en réaction à l'évolution du contexte des taux d'intérêt. L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt et le cadre qu'elle utilise pour surveiller, évaluer et gérer ce risque au 31 mars 2011 n'ont pas subi de changements importants par rapport au 31 décembre 2010. Au cours du premier trimestre de 2011, les taux d'intérêt des titres à revenu fixe des gouvernements des États-Unis, du Canada et d'autres pays ont augmenté, ce qui a donné lieu à la comptabilisation en résultat net de pertes nettes sur évaluation à la valeur de marché de 131,3 \$ sur ces titres.

Les variations de la structure à terme des taux d'intérêt ont une incidence sur le montant des profits et des pertes sur les titres à revenu fixe détenus ainsi que sur le moment de la comptabilisation de ceux-ci en résultat net. En général, le revenu de placement de la société peut être réduit au cours de longues périodes de taux d'intérêt faibles, car les titres à revenu fixe et à rendement plus élevé sont remboursés par anticipation, arrivent à échéance ou sont vendus et le produit ainsi obtenu est réinvesti dans des instruments assortis de taux inférieurs. En période de taux d'intérêt élevés, la valeur de marché des titres à revenu fixe détenus par la société diminue en général, et les profits sur les titres à revenu fixe sont vraisemblablement réduits. Des hausses importantes des taux d'intérêt sont susceptibles d'entraîner des pertes. La conjoncture économique générale, les conditions politiques et de nombreux autres facteurs peuvent également toucher de façon défavorable les marchés obligataires et, par conséquent, la valeur des titres à revenu fixe détenus.

Au 31 mars 2011, la juste valeur du portefeuille de placements de la société comprenait des titres à revenu fixe de 13,3 G\$ exposés au risque de taux d'intérêt. Le tableau qui suit illustre l'incidence éventuelle des variations des taux d'intérêt sur le portefeuille de titres à revenu fixe de la société, selon des déplacements parallèles à la hausse ou à la baisse de 200 points de base, par tranche de 100 points de base. Cette analyse a été effectuée pour chaque titre pris individuellement. Compte tenu du contexte économique et du contexte des taux d'intérêt actuels, la société estime qu'un déplacement de 200 points de base est raisonnablement possible.

	31 mars 2011			31 décembre 2010		
	Juste valeur du portefeuille de titres à revenu fixe	Incidence d'une variation hypothétique sur le résultat net (en \$)	Incidence d'une variation hypothétique sur la juste valeur (en %)	Juste valeur du portefeuille de titres à revenu fixe	Incidence d'une variation hypothétique sur le résultat net (en \$)	Incidence d'une variation hypothétique sur la juste valeur (en %)
Variation des taux d'intérêt						
Hausse de 200 points de base.....	10 666,0	(1 788,5)	(19,9)	10 285,5	(1 801,4)	(20,6)
Hausse de 100 points de base.....	11 837,6	(999,0)	(11,1)	11 473,9	(1 009,0)	(11,4)
Aucune variation.....	13 317,8	—	—	12 956,7	—	—
Baisse de 100 points de base.....	14 971,6	1 123,4	12,4	14 593,3	1 117,1	12,6
Baisse de 200 points de base.....	16 855,6	2 407,7	26,6	16 461,7	2 397,4	27,1

Les calculs des effets prospectifs des fluctuations hypothétiques des taux d'intérêt sont fondés sur de nombreuses hypothèses, y compris le maintien du niveau et de la composition des titres à revenu fixe, et ils ne devraient pas être considérés comme étant indicatifs des résultats futurs. La méthode d'analyse utilisée pour le calcul de la juste valeur prospective des instruments à taux fixe comporte certaines faiblesses qui lui sont

inhérentes. Les valeurs réelles pourraient différer des valeurs projetées advenant un changement de la conjoncture du marché par rapport aux hypothèses utilisées pour calculer la juste valeur des titres individuels. Ces variations comprennent des déplacements non parallèles de la structure par terme des taux d'intérêt et un changement des écarts de crédit des émetteurs individuels.

Fluctuations des prix du marché

Les fluctuations des prix du marché sont le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt et du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Les variations de l'exposition de la société au risque de prix des titres de capitaux propres par l'entremise des titres de capitaux propres et des titres liés à des titres de capitaux propres qu'elle détient au 31 mars 2011 par rapport au 31 décembre 2010 sont décrites ci-dessous.

La société détient des placements importants en titres de capitaux propres et en titres liés à des titres de capitaux propres, et la société estime que leur valeur s'appréciera significativement au fil du temps. Au 31 mars 2011, la société détenait des titres de capitaux propres et des titres liés à des titres de capitaux propres totalisant 7 994,9 \$ (composés d'actions ordinaires, d'actions privilégiées convertibles, d'obligations convertibles, de certaines participations dans des entreprises associées et de dérivés liés à des titres de capitaux propres, comme le montre le tableau ci-dessous), en regard de titres de capitaux propres et de titres liés à des titres de capitaux propres totalisant 7 589,4 \$ au 31 décembre 2010. La valeur de marché et la liquidité de ces placements sont volatiles et peuvent varier considérablement à la hausse ou à la baisse sur de brèves périodes. Par conséquent, la valeur définitive ne sera connue qu'à long terme ou à la cession. En raison de la volatilité des marchés boursiers et des inquiétudes à l'égard du crédit dans le monde entier qui ont prévalu en 2010, la société a protégé une partie de ses placements en titres de capitaux propres et en titres liés à des titres de capitaux propres contre une baisse des marchés boursiers au moyen de positions vendeur sur des swaps sur rendement total de titres de capitaux propres et d'indices boursiers, dont des positions vendeur sur certains titres de capitaux propres, l'indice Russell 2000 et l'indice S&P 500. Au 31 mars 2011, les couvertures de titres de capitaux propres, dont le notionnel totalisait 6 645,2 \$, correspondaient à environ 83,1 % (80,2 % au 31 décembre 2010) des titres de capitaux propres et des titres liés à des titres de capitaux propres détenus par la société. Au cours du premier trimestre de 2011, la société a versé un montant net en trésorerie de 322,0 \$ (71,1 \$ en 2010) pour s'acquitter de ses obligations contractées relativement aux dispositions de révision trimestrielle de ses positions vendeur sur swaps sur rendement total de titres de capitaux propres et d'indices boursiers. Au cours du premier trimestre de 2011, la société a reçu un montant net en trésorerie de 12,5 \$ (43,3 \$ en 2010) de contreparties relativement aux dispositions de révision trimestrielle de ses positions acheteur sur swaps sur rendement total de titres de capitaux propres. La société estime que les couvertures de titres de capitaux propres seront raisonnablement efficaces pour protéger la proportion des placements de la société en titres de capitaux propres et en titres liés à des titres de capitaux propres visés par les couvertures en cas de correction importante des marchés; toutefois, en raison de l'absence de corrélation parfaite entre les éléments couverts et les éléments de couverture, conjuguée aux autres incertitudes de marché, il n'est pas possible d'estimer l'incidence future qu'auront les programmes de couverture économique du risque lié aux titres de capitaux propres.

Le tableau qui suit présente un résumé de l'effet des instruments de couverture du risque lié aux titres de capitaux propres et des éléments couverts correspondants sur la situation financière et les résultats opérationnels historiques de la société aux 31 mars 2011 et 2010 et pour les trimestres clos à ces dates.

	31 mars 2011		Trimestre clos le	31 mars 2010		Trimestre clos le
	Exposition / notionnel	Valeur comptable	31 mars 2011	Exposition / notionnel	Valeur comptable	31 mars 2010
			Résultat net (avant impôts)			Résultat net (avant impôts)
Expositions aux titres de capitaux propres :						
Actions ordinaires.....	4 864,6	4 864,6	351,1	4 829,7	4 829,7	454,7
Actions privilégiées convertibles.....	617,4	617,4	168,0	181,1	181,1	(34,3)
Obligations convertibles.....	583,1	583,1	73,5	870,1	870,1	56,6
Participations dans des entreprises associées ¹⁾	532,2	403,4	-	452,8	365,0	-
Dérivés et autres actifs investis :						
Swaps sur rendement total de titres de capitaux propres – positions acheteur.....	1 251,5	(2,8)	17,3	869,7	7,4	49,5
Options d'achat sur titres de capitaux propres et indices boursiers.....	-	-	-	80,4	57,9	11,8
Bons de souscription d'actions.....	146,1	165,1	12,5	152,5	135,1	54,4
Total des titres de capitaux propres et des titres liés à des titres de capitaux propres.....	7 994,9	6 630,8	622,4	7 436,3	6 446,3	592,7
Instruments de couverture :						
Dérivés et autres actifs investis :						
Swaps sur rendement total de titres de capitaux propres – positions vendeur.....	(848,8)	(38,9)	(42,2)	(244,5)	21,9	(25,0)
Swaps sur rendement total d'indices boursiers – positions vendeur.....	(5 796,4)	(202,6)	(386,2)	(1 689,6)	5,0	(80,8)
	(6 645,2)	(241,5)	(428,4)	(1 934,1)	26,9	(105,8)
Exposition nette et effets financiers.....	1 349,7	6 389,3	194,0	5 502,2	6 473,2	486,9

1) Exclut les participations de la société dans Gulf Insurance, ICICI Lombard et Singapore Re, que la société considère comme des participations stratégiques à long terme.

L'un des risques d'une stratégie de couverture (parfois appelé risque de base) est le risque que les placements qui se compensent aux termes de la stratégie de couverture ne présentent pas des variations de la juste valeur de sens inverse parfaitement corrélées, ce qui crée un potentiel de profits ou de pertes. Lorsque la société sélectionne un instrument de couverture (y compris ses swaps sur rendement total d'indices boursiers), elle vise à protéger, sur le plan économique, le capital pendant des périodes potentiellement longues, et en particulier pendant des périodes de turbulences sur les marchés. La société surveille régulièrement l'efficacité de son programme de couverture des titres de capitaux propres de façon prospective et rétrospective et, sur la base des observations historiques, elle estime que les couvertures des titres de capitaux propres et titres liés à des titres de capitaux propres qu'elle détient seront efficaces à moyen terme et à long terme, et en particulier en cas de correction significative des marchés. Toutefois, en raison de l'absence de corrélation parfaite entre les éléments couverts et les éléments de couverture, conjuguée aux autres incertitudes de marché, il n'est pas possible d'estimer l'incidence future qu'auront les programmes de couverture économique liés au risque lié aux titres de capitaux propres.

Dans le cours normal de l'exécution de sa stratégie de couverture économique du risque lié aux instruments de capitaux propres, la société s'attend à ce que, durant certaines périodes, le notionnel des instruments de couverture présente un excédent ou une insuffisance par rapport à l'exposition de la société aux éléments couverts. Une telle situation peut se produire en raison de la compensation, par la direction, des corrélations imparfaites entre l'élément de couverture et l'élément couvert, en raison du moment auquel se présentent les occasions où la société peut dénouer ou conclure des couvertures à des prix intéressants, ou en raison de la période de transition, pendant laquelle la société ajoute un nouveau programme de couverture ou met fin à un programme de couverture existant.

Au 31 mars 2011, les avoirs de la société en actions ordinaires des dix émetteurs à l'égard desquels la société était le plus exposée totalisaient 2 592,2 \$, soit environ 11,0 % du total du portefeuille de placements. La plus importante exposition à un émetteur individuel d'actions ordinaires au 31 mars 2011 se chiffrait à 455,7 \$, soit environ 1,9 % du total du portefeuille de placements.

Risque de baisse du niveau des prix

Le risque de baisse du niveau général des prix et services est la possibilité que cette baisse ait une incidence défavorable sur le bilan consolidé (y compris les titres de capitaux propres et les titres liés à des titres de capitaux propres détenus par la société et ses placements dans des titres à revenu fixe d'émetteurs non souverains) et/ou sur le compte consolidé de résultat. Parmi les effets qu'elle a sur l'économie, la baisse du niveau des prix se traduit habituellement par une baisse de la consommation, la compression du crédit, la réduction des extrants et des investissements et un grand nombre de faillites.

La société a acheté des contrats dérivés référencés sur l'IPC des régions où elle exerce ses activités, contrats qui servent de couverture économique contre l'effet financier défavorable potentiel sur la société des baisses de prix. La durée restante moyenne pondérée de ces contrats est de 9,4 ans (9,4 ans au 31 décembre 2010) et leur notionnel et leur juste valeur s'élevaient à 49 106,1 \$ et à 295,0 \$, respectivement, au 31 mars 2011. En règle générale, au fur et à mesure que la durée restante moyenne d'un contrat diminue, sa juste valeur (exclusion faite de l'incidence des variations de l'IPC) baisse aussi. La perte potentielle maximale sur un contrat, quel qu'il soit, est plafonnée au coût initial du contrat.

Au cours du premier trimestre de 2011, la société a acheté des dérivés liés à l'IPC d'un notionnel de 13 596,7 \$ (11 090,8 \$ en 2010) à un coût de 122,6 \$ (81,4 \$ en 2010), et elle a enregistré des pertes nettes sur évaluation à la valeur de marché de 167,2 \$ (11,2 \$ en 2010) à l'égard des positions ouvertes à la fin de la période.

Les contrats dérivés liés à l'IPC sont extrêmement volatils, et leur valeur de marché et leur liquidité peuvent varier considérablement à la hausse ou à la baisse sur de brèves périodes. Par conséquent, leur valeur définitive ne sera connue qu'à leur cession ou à leur règlement. L'achat par la société de ces contrats dérivés est conforme au cadre de gestion du capital que la société a conçu pour assurer la protection à long terme de son capital. En raison de l'incertitude régnant sur les marchés, qui perdurera pendant encore plusieurs années, il n'est pas possible d'estimer l'incidence future de cet aspect du programme de gestion des risques de la société.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier ou d'un autre actif varient par suite de fluctuations des taux de change et aient une incidence défavorable sur le résultat net et les capitaux propres lorsqu'ils sont évalués dans la monnaie fonctionnelle d'une société. La société est exposée au risque de change du fait de ses transactions conclues dans des monnaies autres que le dollar américain ainsi que du fait de ses participations dans des entreprises associées ayant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar américain et de son investissement net dans des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que le dollar américain. Elle utilise des contrats de change à terme en positions acheteur et vendeur principalement libellés en livres sterling et en dollars canadiens afin de gérer le risque de change lié à ses transactions en monnaies étrangères. Des passifs libellés en monnaies étrangères peuvent être utilisés pour gérer les expositions en monnaies étrangères de la société aux investissements nets dans des établissements à l'étranger autonomes dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain. L'exposition de la société au risque de change au 31 mars 2011 n'était pas significativement différente de celle au 31 décembre 2010.

L'objectif de la gestion du risque de change de la société est d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change sur le résultat net. La société a en place un processus pour cumuler, sur une base consolidée, tous les risques importants touchant les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères. Ces expositions sont appariées et toute position nette non appariée, qu'elle soit en compte ou à découvert, est identifiée. La société peut alors prendre des mesures pour remédier à une position non appariée par l'acquisition d'un contrat dérivé, ou l'achat ou la vente de placements libellés dans la monnaie à risque. Il est rare que la société maintienne une position non appariée pour de longues périodes.

Une partie des primes de la société sont souscrites en monnaies étrangères, et une partie de la provision pour sinistres non réglés de la société est libellée en monnaies étrangères. De plus, une partie de la trésorerie et des placements de la société sont détenus dans des monnaies autres que le dollar américain. En général, la société gère le risque de change sur les passifs en investissant dans des instruments financiers et d'autres actifs libellés dans la même devise que les passifs auxquels ils se rattachent. La société surveille aussi l'exposition des actifs investis au risque de change et limite ces montants selon ce qu'elle juge nécessaire. Toutefois, la société peut, à l'occasion, enregistrer des profits ou des pertes découlant des fluctuations des valeurs de ces monnaies étrangères, qui peuvent avoir une incidence favorable ou défavorable sur les résultats opérationnels.

La société a désigné la valeur comptable de 275,0 \$ CA et de 400,0 \$ CA, respectivement, du principal de ses billets de premier rang libellés en dollars canadiens comme couverture de son investissement net dans Northbridge aux fins de l'information financière. Les profits et les pertes liés à l'effet du change sur les billets de premier rang sont comptabilisés dans les variations des profits et des pertes sur couverture de l'investissement net dans une filiale étrangère, dans les états consolidés du résultat global.

La société a également émis des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende cumulatif ayant une valeur nominale de 1 000 \$ CA. Bien que ces actions privilégiées ne soient pas admissibles à la désignation en tant que couvertures aux fins de l'information financière, la société considère leur montant de 1,0 G\$ CA comme une couverture économique supplémentaire de son investissement net dans Northbridge.

Gestion du capital

Le cadre de gestion du capital de la société vise à protéger, dans l'ordre suivant, ses titulaires de police, ses porteurs d'obligations et ses actionnaires privilégiés et, enfin, d'optimiser le rendement pour les actionnaires ordinaires. La gestion efficace du capital comprend des mesures visant à maintenir le capital au-dessus des niveaux réglementaires minimaux, au-dessus des niveaux requis pour satisfaire les exigences de notation du crédit et de solidité financière, et au-dessus des niveaux de gestion des risques déterminés et calculés à l'interne. Au 31 mars 2011, le capital total, soit les capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax et les participations ne donnant pas le contrôle, s'établissait à 8 222,2 \$ contre 8 673,9 \$ au 31 décembre 2010. La société gère son capital selon les mesures financières et les ratios suivants :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Trésorerie et placements de la société de portefeuille, déduction faite des obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.....	989,3	1 474,2
Dette – société de portefeuille.....	1 513,7	1 498,1
Dette – filiales.....	988,2	919,5
Autres obligations à long terme – société de portefeuille.....	312,0	311,5
Dette totale.....	2 813,9	2 729,1
Dette nette.....	1 824,6	1 254,9
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.....	7 245,2	7 697,9
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés.....	934,7	934,7
Participations ne donnant pas le contrôle.....	42,3	41,3
Total des capitaux propres.....	8 222,2	8 673,9
Ratio dette nette – capital total.....	22,2 %	14,5 %
Ratio dette nette – capital total net ¹⁾	18,2 %	12,6 %
Ratio dette nette – capital total ²⁾	25,5 %	23,9 %
Ratio de couverture des intérêts ³⁾	s. o.	1,8 x
Couverture des intérêts et des dividendes sur les actions privilégiées ⁴⁾	s. o.	1,4 x

1) La société calcule le capital total net comme étant la somme du total des capitaux propres et de la dette nette.

2) La société calcule le capital total comme étant la somme du total des capitaux propres et de la dette totale.

3) La société calcule la couverture des intérêts comme étant la somme du résultat avant impôts et charge d'intérêts, divisée par la charge d'intérêts.

4) La société calcule la couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées comme étant la somme du résultat avant impôts et charge d'intérêts, divisée par la charge d'intérêts et les dividendes sur actions privilégiées ajustés en équivalent avant impôts à l'aide du taux d'impôt de la société prévu par la loi au Canada.

En 2010, la société a émis des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende cumulatif ayant un capital déclaré de 750 \$ CA. Par conséquent, la société a commencé à surveiller son ratio de couverture des intérêts et des dividendes sur actions privilégiées, qui est calculé selon ce qui est indiqué à la note 4 du tableau ci-dessus. L'objectif visé par la société dans la gestion du capital comprend le maintien, par la société de portefeuille, de liquidités suffisantes pour être en mesure de payer les intérêts sur sa dette, de verser des dividendes à ses actionnaires privilégiés et de s'acquitter de toutes ses autres obligations.

23. Informations sectorielles

La société est une société de portefeuille de services financiers qui, par l'entremise de ses filiales, est principalement active dans les assurances IARD, sur une base d'assurance primaire et de réassurance, ainsi que dans la liquidation de sinistres. La société détermine ses secteurs opérationnels en fonction des sociétés en exploitation, conformément à sa structure de gestion. La société a regroupé certains de ses secteurs opérationnels en secteurs à présenter, tel qui est décrit plus loin. Les méthodes comptables appliquées par les secteurs à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites à la note 3. Les prix de cession utilisés pour les transactions intersectorielles sont établis sans lien de dépendance. Les primes par secteur géographique sont établies selon la domiciliation des diverses filiales et du principal risque sous-jacent de l'entreprise.

Le 1^{er} janvier 2011, la société a modifié la façon dont elle classe la dotation aux amortissements liée à ses relations clients et à ses relations courtiers aux fins de ses informations sectorielles. Auparavant, cette dotation aux amortissements était classée dans les autres frais liés à la souscription, en tant que composante du résultat technique dans le rapport annuel de 2010 de la société. Depuis le 1^{er} janvier 2011, la dotation aux amortissements liés aux relations clients et aux relations courtiers est incluse dans les frais généraux du siège social des filiales. La direction croit que la modification du classement de cette charge reflète mieux les résultats opérationnels individuels de ses filiales en exploitation. En outre, la société ne tient pas compte des ajustements liés à la comptabilisation des acquisitions lorsqu'elle évalue la performance des secteurs à présenter. Les données de la période comparative ont été reclassées selon le mode de présentation adopté pour l'exercice écoulé. Pour le premier trimestre de 2010, une dotation aux amortissements liée aux relations clients et aux relations courtiers de 1,5 \$ est comprise dans les frais généraux du siège social du secteur à présenter Assurance – Northbridge.

Assurance

Northbridge – Northbridge est un assureur IARD national situé au Canada qui offre, par l'entremise de ses filiales Commonwealth, Federated, Lombard et Markel, des produits d'assurance IARD principalement sur le marché canadien ainsi que sur des marchés choisis aux États-Unis et à l'échelle internationale.

Assurance États-Unis (appelé Crum & Forster avant le 20 mai 2010) – Ce secteur à présenter comprend Crum & Forster et Zenith National. Crum & Forster est un assureur IARD national situé aux États-Unis qui souscrit une vaste gamme de protections commerciales. Ses filiales, Seneca Insurance et First Mercury, offrent de l'assurance IARD aux petites entreprises ainsi que certaines protections spécialisées. First Mercury a été acquise le 9 février 2011, aux termes de la transaction décrite à la note 21. Zenith National est comprise dans ce secteur depuis son acquisition par la société le 20 mai 2010 et exerce principalement ses activités dans le domaine des assurances contre les accidents du travail aux États-Unis.

Fairfax Asia – Le secteur à présenter Fairfax Asia se compose des activités de souscription d'assurance et de réassurance de la société à Singapour (First Capital), à Hong Kong (Falcon) et, depuis le 24 mars 2011, en Malaisie (Pacific Insurance, acquise aux termes de la transaction décrite à la note 1). Fairfax Asia comprend également la participation mise en équivalence de 26 % de la société dans ICICI Lombard, établie à Mumbai, et sa participation mise en équivalence de 40,5 % en Thaïlande (Falcon Thailand).

Réassurance

OdysseyRe – OdysseyRe souscrit de la réassurance, offrant une gamme complète de produits IARD à l'échelle mondiale, et souscrit de l'assurance spécialisée, principalement aux États-Unis et au Royaume-Uni, directement et par l'entremise du marché de Lloyd's of London. Depuis le 1^{er} janvier 2011, la société présente les actifs, les passifs et les résultats opérationnels de Clearwater dans le secteur à présenter Liquidation de sinistres, par suite du transfert de la propriété de Clearwater d'OdysseyRe à TIG Group. Les données de la période comparative ont été présentées selon le même mode de présentation, de sorte à donner effet au transfert au 1^{er} janvier 2010. Clearwater est une société d'assurance qui est en liquidation de sinistres depuis 1999.

Réassurance et assurance – Autres

Ce secteur à présenter comprend le groupe de réassurance, Advent, Polish Re et Fairfax Brasil. Le groupe de réassurance participe à la réassurance des filiales de Fairfax par quote-part ou par l'entremise d'une participation dans les programmes de réassurance de tiers de ces filiales selon les mêmes modalités que les réassureurs tiers, et ce, par l'intermédiaire de CRC Re (activités canadiennes) et de Wentworth (activités internationales). Le groupe de réassurance souscrit également des contrats de tiers. Advent est une société d'assurance et de réassurance, exerçant ses activités par l'intermédiaire de Syndicate 780 de Lloyd's, qui se concentre sur les risques de réassurance et d'assurance de biens à vocation spéciale. Polish Re est une société polonaise de réassurance. Fairfax Brasil est incluse dans ce secteur depuis le début de ses activités de souscription d'assurance, en mars 2010.

Liquidation de sinistres

Le secteur à présenter Liquidation de sinistres comprend nSpire Re (y compris la liquidation de la participation de nSpire Re dans le groupe de réassurance), RiverStone (UK) et la société américaine de liquidation de sinistres constituée par suite de la fusion de TIG et d'IIC et combinée à Old Lyme et à Fairmont. Les activités britanniques et internationales de liquidation de sinistres de RiverStone (UK) ont réassuré leurs portefeuilles de réassurance auprès de nSpire Re afin de fournir des services consolidés de placement et de gestion des liquidités, le groupe RiverStone conservant l'entière responsabilité de tous les autres aspects des activités. GFIC, qui est incluse dans la Liquidation de sinistres – États-Unis depuis son acquisition par la société le 17 août 2010, est une entreprise d'assurance IARD établie aux États-Unis dont les activités feront l'objet d'une liquidation de sinistres sous la supervision de la direction de la filiale RiverStone de Fairfax.

Tel qu'il a été décrit ci-dessus, Clearwater est incluse dans le secteur à présenter Liquidation de sinistres depuis le 1^{er} janvier 2011. Le 1^{er} janvier 2011, l'entité de liquidation de sinistres Syndicate 3500 de la société (gérée par RiverStone (UK)) a accepté de réassurer jusqu'à la fermeture tous les passifs du Syndicate 376. Aux termes de cette transaction de réassurance jusqu'à la fermeture, Syndicate 3500 a reçu une somme de 110,3 \$ en trésorerie et en placements en contrepartie de la reprise de provisions pour sinistres non réglés nettes de 110,3 \$.

Autres

Le secteur à présenter Autres comprend Ridley, qui exerce ses activités dans le secteur de la nutrition animale aux États-Unis et au Canada.

Siège social et autres

Le secteur Siège social et autres comprend la société mère (Fairfax Financial Holdings Limited), ses sociétés de portefeuille intermédiaires filiales, Hamblin Watsa, une société de gestion de placements, et MFXchange, une société de technologies.

Résultat avant impôts par secteur à présenter

Les tableaux suivants présentent une analyse du résultat avant impôts par secteur à présenter pour les trimestres clos les 31 mars.

Trimestre clos le 31 mars 2011

	Assurance		Réassurance			Réassurance et assurance	Liqui- dation de sinistres	Autres (nutrition animale)	Siège social et autres	Élimi- nations et ajuste- ments	Données conso- lidées
	North- bridge	États-Unis	Fairfax Asia	Odyssey Re	Autres	Activités courantes					
Primes brutes souscrites ¹⁾											
Clients externes.....	275,9	507,3	110,5	597,2	200,2	1 691,1	-	-	-	-	1 691,1
Intragroupe.....	0,7	-	1,2	3,5	(16,3)	(10,9)	-	-	-	10,9	-
	<u>276,6</u>	<u>507,3</u>	<u>111,7</u>	<u>600,7</u>	<u>183,9</u>	<u>1 680,2</u>	-	-	-	<u>10,9</u>	<u>1 691,1</u>
Primes nettes souscrites ¹⁾	258,4	450,7	61,3	509,9	119,4	1 399,7	-	-	-	-	1 399,7
Primes nettes acquises ¹⁾											
Clients externes.....	289,7	341,7	42,2	448,6	104,6	1 226,8	-	-	-	-	1 226,8
Intragroupe.....	(21,7)	(2,1)	(1,0)	3,3	21,5	-	-	-	-	-	-
	<u>268,0</u>	<u>339,6</u>	<u>41,2</u>	<u>451,9</u>	<u>126,1</u>	<u>1 226,8</u>	-	-	-	-	<u>1 226,8</u>
Frais liés à la souscription.....	(277,6)	(377,0)	(35,4)	(679,2)	(209,6)	(1 578,8)	-	-	-	-	(1 578,8)
Résultat technique.....	(9,6)	(37,4)	5,8	(227,3)	(83,5)	(352,0)	-	-	-	-	(352,0)
Revenu d'intérêts.....	23,8	25,7	3,3	57,6	13,1	123,5	26,9	-	0,3	-	150,7
Dividendes.....	7,2	7,1	1,0	11,0	0,5	26,8	3,4	-	3,2	-	33,4
Charges de placement.....	(3,3)	(6,0)	(0,3)	(18,4)	(1,5)	(29,5)	(1,1)	-	(1,3)	26,3	(5,6)
Intérêts et dividendes.....	27,7	26,8	4,0	50,2	12,1	120,8	29,2	-	2,2	26,3	178,5
Quote-part du résultat net des entreprises associées.....	1,4	0,5	(13,5)	1,9	(1,1)	(10,8)	2,0	-	2,2	-	(6,6)
Autres											
Produits des activités ordinaires.....	-	-	-	-	-	-	112,6	154,4	26,3	(26,3)	267,0
Charges.....	-	-	-	-	-	-	(137,9)	(148,6)	-	-	(286,5)
	-	-	-	-	-	-	<u>(25,3)</u>	<u>5,8</u>	<u>26,3</u>	<u>(26,3)</u>	<u>(19,5)</u>
Résultat opérationnel avant les éléments suivants :.....	19,5	(10,1)	(3,7)	(175,2)	(72,5)	(242,0)	5,9	5,8	30,7	-	(199,6)
Profits nets (pertes nettes) sur placements.....	(1,7)	(85,9)	(2,5)	(26,9)	(10,3)	(127,3)	42,3	-	(16,5)	-	(101,5)
Charge d'intérêts.....	-	(8,8)	-	(7,7)	(1,1)	(17,6)	(2,1)	(0,4)	(33,1)	-	(53,2)
Frais généraux du siège social et autres frais.....	(2,0)	(3,5)	(1,6)	(4,8)	(0,1)	(12,0)	-	-	(29,8)	-	(41,8)
Résultat avant impôts.....	15,8	(108,3)	(7,8)	(214,6)	(84,0)	(398,9)	46,1	5,4	(48,7)	-	(396,1)
Impôts sur le résultat.....											156,6
Résultat net.....											<u>(239,5)</u>
Attribuable aux :											
Actionnaires de Fairfax.....											(240,6)
Participations ne donnant pas le contrôle.....											1,1
											<u>(239,5)</u>

1) Exclut des montants de 110,0 \$, 110,2 \$ et 112,6 \$ au titre des primes brutes souscrites, des primes nettes souscrites et des primes nettes acquises, respectivement, du secteur Liquidation de sinistres.

Trimestre clos le 31 mars 2010

	Assurance		Réassurance		Réassurance et assurance	Activités courantes	Liqui- dation de sinistres	Autres (nutrition animale)	Siège social et autres	Élimi- nations et ajuste- ments	Données consol- idées
	North- bridge	États-Unis	Fairfax Asia	Odyssey Re	Autres						
Primes brutes souscrites ¹⁾											
Clients externes.....	267,5	221,7	82,6	558,4	200,6	1 330,8	-	-	-	-	1 330,8
Intragroupe.....	0,7	-	-	3,2	25,1	29,0	-	-	-	(29,0)	-
	<u>268,2</u>	<u>221,7</u>	<u>82,6</u>	<u>561,6</u>	<u>225,7</u>	<u>1 359,8</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(29,0)</u>	<u>1 330,8</u>
Primes nettes souscrites ¹⁾	197,8	186,8	50,6	473,2	184,9	1 093,3	-	-	-	-	1 093,3
Primes nettes acquises ¹⁾											
Clients externes.....	287,2	185,3	35,9	454,3	100,2	1 062,9	-	-	-	-	1 062,9
Intragroupe.....	(41,3)	(2,7)	(0,9)	2,8	42,1	-	-	-	-	-	-
	<u>245,9</u>	<u>182,6</u>	<u>35,0</u>	<u>457,1</u>	<u>142,3</u>	<u>1 062,9</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 062,9</u>
Frais liés à la souscription.....	(257,2)	(196,1)	(33,7)	(515,4)	(181,1)	(1 183,5)	-	-	-	-	(1 183,5)
Résultat technique.....	(11,3)	(13,5)	1,3	(58,3)	(38,8)	(120,6)	-	-	-	-	(120,6)
Revenu d'intérêts.....	28,3	22,6	3,3	59,1	12,1	125,4	23,4	-	3,7	-	152,5
Dividendes.....	5,4	6,0	0,7	10,2	0,2	22,5	2,3	-	2,6	-	27,4
Charges de placement.....	(2,6)	(4,7)	(0,4)	(5,1)	(1,2)	(14,0)	(3,0)	-	(0,5)	11,2	(6,3)
Intérêts et dividendes.....	31,1	23,9	3,6	64,2	11,1	133,9	22,7	-	5,8	11,2	173,6
Quote-part du résultat net des entreprises associées.....	0,9	-	4,8	0,3	(0,2)	5,8	1,0	-	0,8	-	7,6
Autres											
Produits des activités ordinaires..	-	-	-	-	-	-	1,4	141,8	11,2	(11,2)	143,2
Charges.....	-	-	-	-	-	-	(29,4)	(137,0)	-	-	(166,4)
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(28,0)</u>	<u>4,8</u>	<u>11,2</u>	<u>(11,2)</u>	<u>(23,2)</u>
Résultat opérationnel avant les éléments suivants :.....	20,7	10,4	9,7	6,2	(27,9)	19,1	(4,3)	4,8	17,8	-	37,4
Profits nets (pertes nettes) sur placements.....	77,1	149,5	5,2	150,5	50,3	432,6	82,3	-	82,9	-	597,8
Charge d'intérêts.....	-	(7,0)	-	(7,5)	(1,1)	(15,6)	-	(0,2)	(29,7)	-	(45,5)
Frais généraux du siège social et autres frais.....	(3,8)	(1,8)	(1,2)	(11,5)	(0,8)	(19,1)	-	-	(25,7)	-	(44,8)
Résultat avant impôts.....	94,0	151,1	13,7	137,7	20,5	417,0	78,0	4,6	45,3	-	544,9
Impôts sur le résultat.....											(125,6)
Résultat net.....											<u>419,3</u>
Attribuable aux :											
Actionnaires de Fairfax.....											418,4
Participations ne donnant pas le contrôle.....											0,9
											<u>419,3</u>

1) Exclut des montants de 1,3 \$, 1,4 \$ et 1,4 \$ au titre des primes brutes souscrites, des primes nettes souscrites et des primes nettes acquises, respectivement, du secteur Liquidation de sinistres.

Le tableau suivant présente un rapprochement du total des produits des activités ordinaires des secteurs à présenter et des produits des activités ordinaires consolidés de la société pour les trimestres clos les 31 mars.

	Premiers trimestres	
	2011	2010
Produits des activités ordinaires des secteurs à présenter :		
Primes nettes acquises.....	1 226,8	1 062,9
Intérêts et dividendes.....	178,5	173,6
Quote-part du résultat net des entreprises associées.....	(6,6)	7,6
Profits nets (pertes nettes) sur placements.....	(101,5)	597,8
Autres produits des activités ordinaires des secteurs à présenter.....	267,0	143,2
Total des produits des activités ordinaires consolidés.....	<u>1 564,2</u>	<u>1 985,1</u>

Gammes de produits

Le tableau suivant présente une analyse des produits des activités ordinaires par gamme de produits pour les trimestres clos les 31 mars.

	Biens		Risques divers		Spécialités		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Primes nettes acquises								
Assurance – Canada (Northbridge)	111,4	98,5	131,9	124,1	24,7	23,3	268,0	245,9
– États-Unis (Crum & Forster et Zenith)	32,1	29,4	299,7	145,2	7,8	8,0	339,6	182,6
– Asie (Fairfax Asia)	3,6	3,1	23,2	19,5	14,4	12,4	41,2	35,0
Réassurance – OdysseyRe	223,7	204,4	177,5	210,7	50,7	42,0	451,9	457,1
Réassurance et assurance – Autres	65,6	93,7	46,7	39,8	13,8	8,8	126,1	142,3
Activités courantes	436,4	429,1	679,0	539,3	111,4	94,5	1 226,8	1 062,9
Liquidation de sinistres	–	–	(0,1)	1,3	112,7	0,1	112,6	1,4
Total des primes nettes acquises	436,4	429,1	678,9	540,6	224,1	94,6	1 339,4	1 064,3
Intérêts et dividendes							178,5	173,6
Quote-part du résultat net des entreprises associées							(6,6)	7,6
Profits nets (pertes nettes) sur placements							(101,5)	597,8
Autres							154,4	141,8
Total des produits des activités ordinaires consolidés							1 564,2	1 985,1

Régions géographiques

Le tableau suivant présente une analyse des produits des activités ordinaires par région géographique pour les trimestres clos les 31 mars.

	Canada		États-unis		Extrême-Orient		International		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Primes nettes acquises										
Assurance – Canada (Northbridge)	258,4	234,8	9,6	11,0	–	–	–	0,1	268,0	245,9
– États-Unis (Crum & Forster et Zenith)	–	–	339,6	182,6	–	–	–	–	339,6	182,6
– Asie (Fairfax Asia)	–	–	–	–	41,2	35,0	–	–	41,2	35,0
Réassurance – OdysseyRe	14,5	12,0	203,7	239,7	36,0	25,6	197,7	179,8	451,9	457,1
Réassurance et assurance – Autres	28,9	29,9	26,8	40,1	6,0	7,6	64,4	64,7	126,1	142,3
Activités courantes	301,8	276,7	579,7	473,4	83,2	68,2	262,1	244,6	1 226,8	1 062,9
Liquidation de sinistres	–	0,1	2,2	1,3	–	–	110,4	–	112,6	1,4
Total des primes nettes acquises	301,8	276,8	581,9	474,7	83,2	68,2	372,5	244,6	1 339,4	1 064,3
Intérêts et dividendes									178,5	173,6
Quote-part du résultat net des entreprises associées									(6,6)	7,6
Profits nets (pertes nettes) sur placements									(101,5)	597,8
Autres									154,4	141,8
Total des produits des activités ordinaires consolidés									1 564,2	1 985,1
Répartition des produits des activités ordinaires	22,5 %	26,0 %	43,5 %	44,6 %	6,2 %	6,4 %	27,8 %	23,0 %		

24. Charges

Le tableau suivant présente la composition des sinistres, montant net, des charges opérationnelles et des autres charges pour les trimestres clos les 31 mars.

	2011	2010
Sinistres et frais de règlement de sinistres	1 241,8	795,6
Salaires et avantages du personnel	216,1	217,4
Coût des produits vendus – produits de nutrition animale	125,5	121,9
Honoraires d’audit, et honoraires juridiques et fiscaux	39,4	26,9
Dotation aux amortissements et pertes de valeur	13,5	9,8
Coût des contrats de location simple	14,4	12,3
Autres	69,6	45,0
	1 720,3	1 228,9

25. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents sont compris dans les postes du bilan consolidé suivants :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Trésorerie et placements de la société de portefeuille :		
Trésorerie et soldes auprès de banques	58,1	73,5
Bons du Trésor et autres billets admissibles	118,8	263,8
	<u>176,9</u>	<u>337,3</u>
Trésorerie et placements à court terme des filiales :		
Trésorerie et soldes auprès de banques	1 284,0	805,9
Bons du Trésor et autres billets admissibles	1 080,2	2 117,3
	<u>2 364,2</u>	<u>2 923,2</u>
Trésorerie et soldes auprès de banque – soumis à restrictions ¹⁾	57,5	45,3
Bons du Trésor et autres billets admissibles – soumis à restrictions ¹⁾	50,5	53,6
	<u>108,0</u>	<u>98,9</u>
	<u>2 472,2</u>	<u>3 022,1</u>
Actifs de filiales donnés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés :		
Trésorerie et soldes auprès de banques	9,1	11,4
Bons du Trésor et autres billets admissibles	–	3,2
	<u>9,1</u>	<u>14,6</u>
	<u>2 658,2</u>	<u>3 374,0</u>

1) La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie ne comprennent pas des soldes soumis à restrictions de 108,0 \$ au 31 mars 2011 et de 98,9 \$ au 31 décembre 2010.

Le tableau suivant présente des renseignements détaillés sur certains flux de trésorerie figurant dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les trimestres clos les 31 mars.

	2011	2010
a) Variation des actifs et passifs opérationnels		
Diminution (augmentation) nette de la trésorerie et des équivalents soumis à restrictions	(8,9)	(1,1)
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres	237,3	18,6
Provision pour primes non acquises	219,9	48,1
Créances découlant de contrats d'assurance	(204,3)	(5,9)
Montants à recouvrer de réassureurs	(57,8)	(0,9)
Débiteurs	(1,3)	62,7
Fonds retenus à payer à des réassureurs	3,9	18,1
Créditeurs et charges à payer	37,9	(168,4)
Impôts sur le résultat à payer	(9,3)	44,9
Autres	(6,2)	38,1
	<u>211,2</u>	<u>54,2</u>
b) Montant net des intérêts reçus		
Intérêts reçus	141,5	142,0
Intérêts payés	(26,5)	(23,7)
	<u>115,0</u>	<u>118,3</u>
c) Montant net des impôts payés		
	<u>(8,4)</u>	<u>(77,0)</u>
d) Dividendes reçus		
	<u>13,2</u>	<u>14,9</u>
e) Dividendes versés		
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(205,9)	(200,8)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(13,2)	(5,0)
	<u>(219,1)</u>	<u>(205,8)</u>

26. Transition des PCGR canadiens aux Normes internationales d'information financière

Ajustements découlant de l'adoption des IFRS

Les IFRS permettent de se prévaloir d'exemptions à l'application rétrospective intégrale de certaines normes. Pour préparer les présents états financiers consolidés conformément aux IFRS, la société a appliqué les exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives à l'application rétrospective intégrale des IFRS.

Exceptions obligatoires prévues par les IFRS

La société a appliqué les exceptions obligatoires suivantes à l'application rétrospective des IFRS.

Estimations

Les connaissances a posteriori n'ont pas été utilisées pour établir ou réviser des estimations. Les estimations établies antérieurement par la société conformément aux PCGR canadiens n'ont pas été révisées pour tenir compte de l'application des IFRS, sauf lorsque cela était nécessaire pour refléter des différences de méthodes comptables. Les estimations établies selon les IFRS au 1^{er} janvier 2010 sont cohérentes avec celles établies à la même date selon les PCGR canadiens.

Comptabilité de couverture

La comptabilité de couverture ne peut être appliquée prospectivement à partir de la date de transition aux IFRS qu'à des transactions qui répondent aux conditions requises pour la comptabilité de couverture énoncées dans IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Des relations de couverture ne peuvent être désignées et une documentation à l'appui ne peut être constituée de façon rétrospective.

La couverture existante de l'investissement net de la société dans Northbridge selon les PCGR canadiens est conforme à IAS 39. Aucun ajustement n'a été nécessaire en raison de l'adoption des IFRS.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les dispositions d'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels* ont été appliquées prospectivement à compter du 1^{er} janvier 2010 en ce qui a trait à l'attribution du résultat global total aux actionnaires de la société et aux participations ne donnant pas le contrôle et aux transactions qui entraînent une modification du niveau de propriété que détient la société dans une filiale. Ces dispositions avaient été appliquées selon les PCGR canadiens au 1^{er} janvier 2010 et, par conséquent, aucun ajustement n'a été nécessaire en raison de l'adoption des IFRS.

Exemptions facultatives prévues par les IFRS

La société a choisi d'appliquer les exemptions facultatives suivantes à l'application rétrospective intégrale des IFRS.

1) Regroupements d'entreprises

IFRS 1 offre la possibilité d'appliquer IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* rétrospectivement ou prospectivement à compter de la date de transition. L'application rétrospective intégrale d'IFRS 3 aurait nécessité le retraitement de tous les regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition.

La société a appliqué l'exemption relative aux regroupements d'entreprises prévue par IFRS 1 et, par conséquent, n'a pas appliqué rétrospectivement IFRS 3 aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2010. Aucun changement n'a dû être apporté aux actifs ou aux passifs comptabilisés lors de ces regroupements d'entreprises par suite de l'adoption des IFRS. La valeur comptable du goodwill résultant de regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition n'a pas été modifiée par rapport à celle qui avait été déterminée antérieurement selon les PCGR canadiens.

2) Avantages du personnel

IFRS 1 offre la possibilité d'appliquer IAS 19 *Avantages du personnel* rétrospectivement en ce qui a trait à la comptabilisation des écarts actuariels ou de comptabiliser tous les écarts actuariels reportés selon les PCGR canadiens dans le solde d'ouverture des résultats non distribués à la date de transition.

La société a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels non amortis relatifs à ses régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2010. Les tableaux suivants présentent l'incidence sur les postes individuels des états financiers.

Poste des états financiers	1^{er} janvier 2010 augmentation (diminution)	31 mars 2010 augmentation (diminution)	31 décembre 2010 augmentation (diminution)
Participations dans des entreprises associées	(9,8)	(9,8)	(7,6)
Impôt différé	3,9	3,9	6,8
Actifs au titre des prestations de retraite (autres actifs)	(4,8)	(4,6)	(11,1)
Passifs au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite	22,3	21,3	12,7
Résultats non distribués	(31,3)	(30,1)	(22,4)
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,7)	(1,7)	(2,2)

	Trimestre clos le 31 mars 2010 augmentation (diminution)	Exercice clos le 31 décembre 2010 augmentation (diminution)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	-	0,3
Profits nets (pertes nettes) sur placements	1,0	-
Charges opérationnelles	(0,2)	1,3
Autres charges	(0,1)	(0,5)
Charge (produit) d'impôts sur le résultat	0,1	(0,4)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat	-	9,0

3) Différences de conversion

L'application rétrospective des IFRS aurait exigé que la société détermine le montant cumulé des différences de conversion en conformité avec IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* depuis la date de formation ou d'acquisition d'une filiale ou d'une entreprise associée. IFRS 1 offre la possibilité de comptabiliser le montant cumulé des différences de conversion reportées en conformité avec les PCGR canadiens dans le solde d'ouverture des résultats non distribués à la date de transition.

La société a choisi de comptabiliser le montant cumulé des différences de conversion dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2010. Le tableau suivant présente l'incidence sur les postes individuels des états financiers.

Poste des états financiers	1^{er} janvier 2010 augmentation (diminution)	31 mars 2010 augmentation (diminution)	31 décembre 2010 augmentation (diminution)
Résultats non distribués	150,1	150,1	150,1
Cumul des autres éléments du résultat global..	(150,1)	(150,1)	(150,1)

Autres ajustements relatifs à l'évaluation par suite du passage des PCGR canadiens aux IFRS

4) Adoption d'IFRS 9 Instruments financiers : Classement et évaluation

Tel que le permettent les dispositions transitoires à l'intention des nouveaux adoptants des IFRS, la société a adopté de façon anticipée IFRS 9 *Instruments financiers : Classement et évaluation* (« IFRS 9 ») en date du 1^{er} janvier 2010. Cette norme remplace les dispositions d'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* portant sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. IFRS 9 élimine les catégories « disponibles à la vente » et « détenus jusqu'à l'échéance » ainsi que l'exigence de séparer les dérivés incorporés dans des contrats hybrides. Selon IFRS 9, les contrats hybrides sont évalués en totalité à la juste valeur par le biais du résultat net. Par défaut, les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements dans des titres à revenu fixe sont évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies : i) la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels; et ii) les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, les placements dans des titres à revenu fixe sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Conformément à la norme, le modèle économique de la société fait en sorte que son portefeuille de placements doit être principalement évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2010 a eu pour effet la comptabilisation en résultats non distribués de tous les profits et pertes latents sur instruments financiers qui figuraient dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les tableaux suivants présentent l'incidence sur les postes individuels des états financiers.

Poste des états financiers	1^{er} janvier 2010 augmentation (diminution)	31 mars 2010 augmentation (diminution)	31 décembre 2010 augmentation (diminution)
Résultats non distribués.....	747,1	875,3	612,6
Cumul des autres éléments du résultat global.....	(747,1)	(875,3)	(612,6)

	Trimestre clos le 31 mars 2010 augmentation (diminution)	Exercice clos le 31 décembre 2010 augmentation (diminution)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	5,5	1,8
Profits nets (pertes nettes) sur placements.....	174,7	(204,9)
Charge (produit) d'impôts sur le résultat	51,9	(67,1)

5) Règlements structurés

Il y a règlement structuré lorsqu'un assureur a réglé un sinistre et a acheté une rente auprès d'un assureur vie pour couvrir la série de paiements convenue par voie de règlement avec le demandeur. Les paiements représentent habituellement un montant convenu pour toute la vie du demandeur ou une série de paiements d'un montant fixe effectués pendant une période spécifiée.

Selon les IFRS, la société comptabilise les règlements structurés en décomptabilisant le passif au titre de la réclamation initiale et en enregistrant toute obligation secondaire résultant à titre de garantie financière lorsque : i) une rente a été achetée et la société a donné des instructions irrévocables au souscripteur de la rente d'effectuer tous les paiements directement au demandeur; ii) la rente ne peut être rachetée par un versement global et est incessible, la société n'a aucun droit aux paiements aux termes de la rente, et il n'existe aucun droit aux termes de l'accord contractuel qui pourrait procurer des avantages, actuels ou futurs, à la société; iii) la société est libérée par le demandeur afin de prouver le règlement du montant réclamé; et iv) la société demeure responsable d'effectuer les paiements au demandeur dans le cas et la mesure où le souscripteur de la rente manque à son obligation d'effectuer les paiements selon les modalités de la rente et les instructions irrévocables données.

Selon les PCGR canadiens, lorsqu'il n'était pas quasi assuré qu'une obligation secondaire n'existait pas, la société comptabilisait les règlements structurés en appliquant la méthode de comptabilité de réassurance, selon laquelle le montant de réassurance à recouvrer (c.-à-d. la valeur de la rente viagère) et l'obligation au titre de la réclamation n'étaient pas sortis du bilan consolidé. Le tableau suivant présente l'incidence de cet ajustement sur les postes individuels des états financiers.

Poste des états financiers	1^{er} janvier 2010 augmentation (diminution)	31 mars 2010 augmentation (diminution)	31 décembre 2010 augmentation (diminution)
Montants à recouvrer de réassureurs.....	(245,7)	(241,8)	(236,9)
Créditeurs et charges à payer.....	15,1	15,1	14,8
Passifs au titre des contrats d'assurance	(260,8)	(256,9)	(251,7)

6) Décomptabilisation des actifs d'impôt différé

Selon les IFRS, certains paiements d'impôts sur le résultat liés à la cession d'actifs entre des sociétés du groupe ne peuvent plus être différés lors de la consolidation, comme cela était permis par les PCGR canadiens. Par le passé, la société enregistrerait les impôts payés d'avance liés aux cessions intragroupe dans les impôts futurs ou les impôts à payer. Le tableau suivant présente l'incidence de cet ajustement sur les postes individuels des états financiers.

Poste des états financiers	1^{er} janvier 2010 augmentation (diminution)	31 mars 2010 augmentation (diminution)	31 décembre 2010 augmentation (diminution)
Impôt différé	(27,0)	(27,0)	(27,0)
Impôts sur le résultat à payer	5,8	5,8	5,8
Résultats non distribués	(32,8)	(32,8)	(32,8)

7) Dépréciation des immobilisations corporelles

Selon les IFRS, la valeur comptable d'un actif est ramenée à la valeur recouvrable lorsque cette dernière est inférieure. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La juste valeur diminuée des coûts de la vente est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie, alors que la valeur d'utilité correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif.

Selon les PCGR canadiens, la valeur comptable d'un actif n'était pas recouvrable si elle excédait le total des flux de trésorerie non actualisés qui auraient vraisemblablement résulté de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. La perte de valeur était alors calculée comme le montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Une perte de valeur a été comptabilisée selon les IFRS relativement à certaines installations de fabrication de Ridley; cette perte de valeur résulte principalement de l'utilisation, dans la méthode d'évaluation de celle-ci, des flux de trésorerie non actualisés selon les PCGR canadiens et des flux de trésorerie actualisés selon les IFRS. Les tableaux suivants présentent l'incidence de cet ajustement sur les postes individuels des états financiers.

Poste des états financiers	1^{er} janvier 2010	31 mars 2010	31 décembre 2010
	augmentation (diminution)	augmentation (diminution)	augmentation (diminution)
Impôt différé	3,8	3,8	3,7
Immobilisations corporelles (autres actifs) ..	(12,7)	(12,6)	(12,3)
Résultats non distribués	(6,3)	(6,2)	(6,0)
Participations ne donnant pas le contrôle	(2,6)	(2,6)	(2,6)

	Trimestre clos le	Exercice clos le
	31 mars 2010	31 décembre 2010
	augmentation (diminution)	augmentation (diminution)
Autres charges	(0,1)	(0,4)
Charge (produit) d'impôts sur le résultat	—	0,1

8) *Plafonnement des actifs au titre des prestations de retraite*

Les IFRS plafonnent la valeur d'un actif au titre des prestations d'un régime de retraite à prestations définies à la somme de la valeur actuelle des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements par le régime ou de diminutions des cotisations futures au régime et des écarts non comptabilisés. Selon les exigences de financement minimal prévues par la loi et le coût des services futurs attendu pour le régime de retraite à prestations définies d'une filiale, un actif au titre des prestations de retraite antérieurement comptabilisé selon les PCGR canadiens n'est plus admissible à la comptabilisation selon les IFRS. Les tableaux suivants présentent l'incidence de cet ajustement sur les postes individuels des états financiers.

Poste des états financiers	1^{er} janvier 2010	31 mars 2010	31 décembre 2010
	augmentation (diminution)	augmentation (diminution)	augmentation (diminution)
Impôt différé	7,4	8,3	—
Actifs au titre des prestations de retraite (autres actifs)	(8,5)	(11,0)	—
Passifs au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite	20,5	21,3	—
Résultats non distribués	(21,6)	(23,3)	—
Cumul des autres éléments du résultat global		(0,7)	—

	Trimestre clos le	Exercice clos le
	31 mars 2010	31 décembre 2010
	augmentation (diminution)	augmentation (diminution)
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat	(2,4)	21,6

9) *Avantages du personnel*

Les IFRS permettent que seule la partie du coût des services passés (c.-à-d. le coût lié à des périodes antérieures résultant de l'instauration de certains types de régimes d'avantages du personnel ou de changements apportés à ceux-ci) pour laquelle les droits à prestations n'ont pas été acquis soit différée et comptabilisée en charges selon le mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Le coût des services passés pour lequel les droits sont acquis sont passés en charges immédiatement selon les IFRS, alors que selon les PCGR canadiens, ce coût était généralement comptabilisé en charges sur la durée moyenne résiduelle prévue d'activité des salariés admissibles. Les tableaux suivants présentent l'incidence de la comptabilisation de la totalité du coût des services passés pour lequel les droits sont acquis sur les postes individuels des états financiers.

Poste des états financiers	1^{er} janvier 2010	31 mars 2010	31 décembre 2010
	augmentation (diminution)	augmentation (diminution)	augmentation (diminution)
Impôt différé	(1,3)	(1,4)	(1,1)
Actifs au titre des prestations de retraite (autres actifs).....	(1,1)	(1,1)	(1,1)
Passifs au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite	(4,4)	(4,6)	(3,9)
Résultats non distribués.....	1,7	1,8	1,4
Participations ne donnant pas le contrôle.....	0,3	0,3	0,3

	Trimestre clos le	Exercice clos le
	31 mars 2010	31 décembre 2010
	augmentation (diminution)	augmentation (diminution)
Charges opérationnelles	(0,2)	0,1
Autres charges.....	—	0,4
Charge (produit) d'impôts sur le résultat	0,1	(0,2)

10) Autres

D'autres ajustements sont négligeables pris individuellement, et les tableaux suivants présentent leur incidence sur les postes individuels des états financiers.

Poste des états financiers	1^{er} janvier 2010	31 mars 2010	31 décembre 2010
	augmentation (diminution)	augmentation (diminution)	augmentation (diminution)
Créances découlant de contrats d'assurance	3,2	2,7	1,9
Actions ordinaires	(1,8)	(2,2)	2,0
Montants à recouvrer de réassureurs	(1,8)	(2,6)	0,1
Impôt différé.....	(6,0)	(7,2)	(6,3)
Autres actifs.....	(1,4)	(2,3)	(1,2)
Créditeurs et charges à payer	(0,8)	(3,3)	—
Impôts sur le résultat à payer	0,9	—	0,5
Passifs au titre des contrats d'assurance	(1,1)	(0,4)	0,6
Dette à long terme.....	(0,5)	(0,4)	(0,4)
Résultats non distribués.....	(6,3)	(6,9)	(4,4)
Cumul des autres éléments du résultat global.....	—	(0,6)	0,2

	Trimestre clos le	Exercice clos le
	31 mars 2010	31 décembre 2010
	augmentation (diminution)	augmentation (diminution)
Intérêts et dividendes.....	(0,2)	—
Quote-part du résultat net des entreprises associées.....	—	(0,2)
Profits nets (pertes nettes) sur placements.....	(0,3)	(4,3)
Charges opérationnelles	0,2	0,5
Charge d'intérêts	—	0,1
Autres charges	0,1	0,4
Charge (produit) d'impôts sur le résultat	(0,2)	0,2

Reclassements de données selon le mode de présentation des états financiers en IFRS de la société

- Les autres actifs comprennent les immobilisations corporelles et les impôts sur le résultat remboursables, éléments qui étaient présentés dans des postes distincts selon les PCGR canadiens;
- Les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent la provision pour sinistres non réglés et les primes non acquises, éléments qui étaient présentés dans des postes distincts selon les PCGR canadiens;
- La dette à long terme comprend les emprunts de la société de portefeuille, les emprunts de filiales et les autres obligations à long terme de la société de portefeuille, éléments qui étaient présentés dans des postes distincts selon les PCGR canadiens;
- La présentation des capitaux propres selon les PCGR canadiens au 1^{er} janvier 2010 reflète l'adoption des chapitres 1582, « Regroupements d'entreprises », 1601, « États financiers consolidés », et 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*;

- e) Le reclassement de diverses créances (principalement les intérêts et dividendes courus) dans les autres actifs afin de présenter séparément les créances découlant de contrats d'assurance; et
- f) Le reclassement des sinistres cédés dans un poste distinct.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société sont présentés en conformité avec IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*. Les tableaux présentent pour l'essentiel les mêmes informations que celles antérieurement exigées par les PCGR canadiens; il existe cependant quelques différences limitées dans le classement de certains éléments, tel qu'il est expliqué ci-après.

Selon les PCGR canadiens, la société classait antérieurement les titres de négociation dans les activités d'investissement, alors que selon les IFRS ils sont classés dans les activités opérationnelles. Les IFRS permettent que les flux de trésorerie liés aux intérêts et aux dividendes reçus et payés soient classés dans les activités opérationnelles, d'investissement ou de financement. Conformément à la nature des flux de trésorerie et aux PCGR canadiens antérieurs, la société a classé les intérêts reçus et payés ainsi que les dividendes reçus dans les activités opérationnelles, alors qu'elle a classé les dividendes versés dans les activités de financement.

Bilan consolidé au 1^{er} janvier 2010
(non audité – en millions de dollars américains)

PCGR canadien	PCGR canadien	Reclassements	Solde reclassés	Ajustements découlant de l'adoption des IFRS	IFRS	IFRS
Actif						Actif
Encaisse et placements de la société de portefeuille	1 251,6	–	1 251,6	–	1 251,6	Trésorerie et placements de la société de portefeuille
Comptes débiteurs et autres	1 805,0	(431,4) ^{e)}	1 373,6	3,2 ¹⁰⁾	1 376,8	Créances découlant de contrats d'assurance
	<u>3 056,6</u>	<u>(431,4)</u>	<u>2 625,2</u>	<u>3,2</u>	<u>2 628,4</u>	
<i>Placements de portefeuille</i>						<i>Placements de portefeuille</i>
Encaisse et placements à court terme des filiales	3 244,8	–	3 244,8	–	3 244,8	Trésorerie et placements à court terme des filiales
Obligations	10 918,3	–	10 918,3	–	10 918,3	Obligations
Actions privilégiées	292,8	–	292,8	–	292,8	Actions privilégiées
Actions ordinaires	4 895,0	–	4 895,0	(1,8) ¹⁰⁾	4 893,2	Actions ordinaires
Participations, à la valeur de consolidation ...	433,5	–	433,5	(9,8) ²⁾	423,7	Participations dans des entreprises associées
Dérivés et autres actifs investis	142,7	–	142,7	–	142,7	Dérivés et autres actifs investis
Actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.	151,5	–	151,5	–	151,5	Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés
	<u>20 078,6</u>	<u>–</u>	<u>20 078,6</u>	<u>(11,6)</u>	<u>20 067,0</u>	
Frais d'acquisition de primes reportés	372,0	–	372,0	–	372,0	Frais d'acquisition de primes différés
Montants à recouvrer de réassureurs.....	3 818,6	–	3 818,6	(245,7) ⁵⁾		
				(1,8) ¹⁰⁾	3 571,1	Montants à recouvrer de réassureurs
				3,9 ²⁾		
				(27,0) ⁶⁾		
				3,8 ⁷⁾		
				7,4 ⁸⁾		
				(1,3) ⁹⁾		
Impôts sur les bénéfices futurs	318,7	–	318,7	(6,0) ¹⁰⁾	299,5	Impôt différé
Écarts d'acquisition et actifs incorporels	438,8	–	438,8	–	438,8	Goodwill et immobilisations incorporelles
				(4,8) ²⁾		
				(12,7) ⁷⁾		
				(8,5) ⁸⁾		
				(1,1) ⁹⁾		
Autres actifs ^(a)	368,7	431,4 ^{e)}	800,1	(1,4) ¹⁰⁾	771,6	Autres actifs
	<u>28 452,0</u>	<u>–</u>	<u>28 452,0</u>	<u>(303,6)</u>	<u>28 148,4</u>	
Passif						Passif
Dette de filiales.....	12,1	–	12,1	–	12,1	Dette de filiales
				22,3 ²⁾		
				15,1 ⁵⁾		
				20,5 ⁸⁾		
				(4,4) ⁹⁾		
Comptes créditeurs et charges à payer.....	1 238,1	–	1 238,1	(0,8) ¹⁰⁾	1 290,8	Créditeurs et charges à payer
				5,8 ⁶⁾		
Impôts sur les bénéfices à payer.....	70,9	–	70,9	0,9 ¹⁰⁾	77,6	Impôts sur le résultat à payer
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	57,2	–	57,2	–	57,2	Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés
Fonds retenus à payer à des réassureurs	354,9	–	354,9	–	354,9	Fonds retenus à payer à des réassureurs
	<u>1 733,2</u>	<u>–</u>	<u>1 733,2</u>	<u>59,4</u>	<u>1 792,6</u>	
				(260,8) ⁵⁾		
Passifs au titre des contrats d'assurance ^(b)	16 680,5	–	16 680,5	(1,1) ¹⁰⁾	16 418,6	Passifs au titre des contrats d'assurance
Dette à long terme ^(c)	2 301,7	–	2 301,7	(0,5) ¹⁰⁾	2 301,2	Dette à long terme
	<u>18 982,2</u>	<u>–</u>	<u>18 982,2</u>	<u>(262,4)</u>	<u>18 719,8</u>	
Capitaux propres ^(d)						Capitaux propres
Actions ordinaires	3 058,6	–	3 058,6	–	3 058,6	Actions ordinaires
Actions rachetées (au coût).....	(28,7)	–	(28,7)	–	(28,7)	Actions propres (au coût)
				(31,3) ²⁾		
				150,1 ³⁾		
				747,1 ⁴⁾		
				(32,8) ⁶⁾		
				(6,3) ⁷⁾		
				(21,6) ⁸⁾		
				1,7 ⁹⁾		
Bénéfices non répartis	3 468,8	–	3 468,8	(6,3) ¹⁰⁾	4 269,4	Résultats non distribués
Cumul des autres éléments du résultat étendu	893,1	–	893,1	(150,1) ³⁾		Cumul des autres éléments du résultat global
	<u>893,1</u>	<u>–</u>	<u>893,1</u>	<u>(747,1)</u> ⁴⁾	<u>(4,1)</u>	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7 391,8	–	7 391,8	(96,6)	7 295,2	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Actions privilégiées.....	227,2	–	227,2	–	227,2	Actions privilégiées
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	7 619,0	–	7 619,0	(96,6)	7 522,4	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax
				(1,7) ²⁾		
				(2,6) ⁷⁾		
Participations ne donnant pas le contrôle	117,6	–	117,6	0,3 ⁹⁾	113,6	Participations ne donnant pas le contrôle
Total des capitaux propres	<u>7 736,6</u>	<u>–</u>	<u>7 736,6</u>	<u>(100,6)</u>	<u>7 636,0</u>	Total des capitaux propres
	<u>28 452,0</u>	<u>–</u>	<u>28 452,0</u>	<u>(303,6)</u>	<u>28 148,4</u>	

Bilan consolidé au 31 mars 2010
(non audité – en millions de dollars américains)

PCGR canadiens	PCGR canadiens	Reclassements	Soldes reclassés	Ajustements découlant de l'adoption des IFRS	IFRS	IFRS
Actif						Actif
Encaisse et placements de la société de portefeuille	1 788,1	–	1 788,1	–	1 788,1	Trésorerie et placements de la société de portefeuille
Comptes débiteurs et autres	1 875,7	(484,4) ^{e)}	1 391,3	2,7 ¹⁰⁾	1 394,0	Créances découlant de contrats d'assurance
	<u>3 663,8</u>	<u>(484,4)</u>	<u>3 179,4</u>	<u>2,7</u>	<u>3 182,1</u>	
<i>Placements de portefeuille</i>						<i>Placements de portefeuille</i>
Encaisse et placements à court terme des filiales	3 436,9	–	3 436,9	–	3 436,9	Trésorerie et placements à court terme des filiales
Obligations	10 981,3	–	10 981,3	–	10 981,3	Obligations
Actions privilégiées	274,5	–	274,5	–	274,5	Actions privilégiées
Actions ordinaires	4 609,2	–	4 609,2	(2,2)	4 607,0	Actions ordinaires
Participations, à la valeur de consolidation ...	478,2	–	478,2	(9,8)	468,4	Participations dans des entreprises associées
Dérivés et autres actifs investis	270,2	–	270,2	–	270,2	Dérivés et autres actifs investis
Actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés.	187,5	–	187,5	–	187,5	Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés
	<u>20 237,8</u>	<u>–</u>	<u>20 237,8</u>	<u>(12,0)</u>	<u>20 225,8</u>	
Frais d'acquisition de primes reportés	386,0	–	386,0	–	386,0	Frais d'acquisition de primes différés
Montants à recouvrer de réassureurs	3 863,7	–	3 863,7	(241,8) ⁵⁾	3 619,3	Montants à recouvrer de réassureurs
				(2,6) ¹⁰⁾		
				3,9 ²⁾		
				(27,0) ⁶⁾		
				3,8 ⁷⁾		
				8,3 ⁸⁾		
				(1,4) ⁹⁾		
Impôts sur les bénéfices futurs	282,0	–	282,0	(7,2) ¹⁰⁾	262,4	Impôt différé
Écarts d'acquisition et actifs incorporels	450,5	–	450,5	–	450,5	Goodwill et immobilisations incorporelles
				(4,6) ²⁾		
				(12,6) ⁷⁾		
				(11,0) ⁸⁾		
				(1,1) ⁹⁾		
Autres actifs ^(a)	398,6	484,4 ^{e)}	883,0	(2,3) ¹⁰⁾	851,4	Autres actifs
	<u>29 282,4</u>	<u>–</u>	<u>29 282,4</u>	<u>(304,9)</u>	<u>28 977,5</u>	
Passif						Passif
Dette de filiales	11,4	–	11,4	–	11,4	Dette de filiales
				21,3 ²⁾		
				15,1 ⁵⁾		
				21,3 ⁸⁾		
				(4,6) ⁹⁾		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 141,9	–	1 141,9	(3,3) ¹⁰⁾	1 191,7	Créditeurs et charges à payer
Impôts sur les bénéfices à payer	116,3	–	116,3	5,8 ⁶⁾	122,1	Impôts sur le résultat à payer
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	78,1	–	78,1	–	78,1	Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés
Fonds retenus à payer à des réassureurs	373,0	–	373,0	–	373,0	Fonds retenus à payer à des réassureurs
	<u>1 720,7</u>	<u>–</u>	<u>1 720,7</u>	<u>55,6</u>	<u>1 776,3</u>	
				(256,9) ⁵⁾		
Passifs au titre des contrats d'assurance ^(b)	16 838,0	–	16 838,0	(0,4) ¹⁰⁾	16 580,7	Passifs au titre des contrats d'assurance
Dette à long terme ^(c)	2 313,2	–	2 313,2	(0,4) ¹⁰⁾	2 312,8	Dette à long terme
	<u>19 151,2</u>	<u>–</u>	<u>19 151,2</u>	<u>(257,7)</u>	<u>18 893,5</u>	
Capitaux propres						Capitaux propres
Actions ordinaires						Actions ordinaires
Actions rachetées (au coût)	3 257,2	–	3 257,2	–	3 257,2	Actions propres (au coût)
	(28,2)	–	(28,2)	–	(28,2)	
				(30,1) ²⁾		
				150,1 ³⁾		
				875,3 ⁴⁾		
				(32,8) ⁶⁾		
				(6,2) ⁷⁾		
				(23,3) ⁸⁾		
				1,8 ⁹⁾		
Bénéfices non répartis	3 550,9	–	3 550,9	(6,9) ¹⁰⁾	4 478,8	Résultats non distribués
				(150,1) ³⁾		
				(875,3) ⁴⁾		
Cumul des autres éléments du résultat étendu	1 106,7	–	1 106,7	(0,7) ⁸⁾	80,0	Cumul des autres éléments du résultat global
				(0,6) ¹⁰⁾		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7 886,6	–	7 886,6	(98,8)	7 787,8	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Actions privilégiées	410,3	–	410,3	–	410,3	Actions privilégiées
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	8 296,9	–	8 296,9	(98,8)	8 198,1	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax
				(1,7) ²⁾		
				(2,6) ⁷⁾		
Participations ne donnant pas le contrôle	113,6	–	113,6	0,3 ⁹⁾	109,6	Participations ne donnant pas le contrôle
Total des capitaux propres	<u>8 410,5</u>	<u>–</u>	<u>8 410,5</u>	<u>(102,8)</u>	<u>8 307,7</u>	Total des capitaux propres
	<u>29 282,4</u>	<u>–</u>	<u>29 282,4</u>	<u>(304,9)</u>	<u>28 977,5</u>	

Compte consolidé de résultat pour le trimestre clos le 31 mars 2010

(non audité – en millions de dollars américains)

PCGR canadiens	PCGR canadiens	Reclassements	Soldes reclassés	Ajustements découlant de l'adoption des IFRS	IFRS pour le trimestre écoulé	IFRS
Produits						Produits des activités ordinaires
Primes brutes souscrites.....	1 332,1	–	1 332,1	–	1 332,1	Primes brutes souscrites
Primes nettes souscrites.....	1 094,7	–	1 094,7	–	1 094,7	Primes nettes souscrites
Primes nettes acquises.....	1 064,3	–	1 064,3	–	1 064,3	Primes nettes acquises
Intérêts et dividendes.....	173,8	–	173,8	(0,2) ¹⁰⁾	173,6	Intérêts et dividendes
Quote-part (du bénéfice) de la perte provenant des participations à la valeur de consolidation.....	2,1	–	2,1	5,5 ⁴⁾ 1,0 ²⁾ 174,7 ⁴⁾	7,6	Quote-part du résultat net des entreprises associées
Gains nets sur placements.....	422,4	–	422,4	(0,3) ¹⁰⁾	597,8	Profits nets sur placements
Autres produits.....	141,8	–	141,8	–	141,8	Autres produits des activités ordinaires
	1 804,4	–	1 804,4	180,7	1 985,1	
Charges						Charges
Sinistres, montant net.....	872,0	222,2 ⁹⁾	1 094,2	–	1 094,2	Sinistres, montant brut
—	–	(222,2) ⁹⁾	(222,2)	–	(222,2)	Moins les sinistres cédés
Sinistres, montant net.....	872,0	–	872,0	–	872,0	Sinistres, montant net
Charges d'exploitation.....	220,1	–	220,1	(0,2) ²⁾ (0,2) ⁹⁾ 0,2 ¹⁰⁾	219,9	Charges opérationnelles
Commissions, montant net.....	165,8	–	165,8	–	165,8	Commissions, montant net
Intérêts débiteurs.....	45,5	–	45,5	–	45,5	Charge d'intérêts
Autres charges.....	137,1	–	137,1	(0,1) ²⁾ (0,1) ⁷⁾ 0,1 ¹⁰⁾	137,0	Autres charges
	1 440,5	–	1 440,5	(0,3)	1 440,2	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices.....	363,9	–	363,9	181,0	544,9	Résultat avant impôts sur le résultat
Impôts sur les bénéfices.....	73,7	–	73,7	0,1 ²⁾ 51,9 ⁴⁾ 0,1 ⁹⁾ (0,2) ¹⁰⁾	125,6	Charge (produit) d'impôts sur le résultat
Bénéfice net.....	290,2	–	290,2	129,1	419,3	Résultat net
Attribuable aux :						Attribuable aux :
Actionnaires de Fairfax.....	289,4	–	289,4	129,0	418,4	Actionnaires de Fairfax
Participations ne donnant pas le contrôle.....	0,8	–	0,8	0,1	0,9	Participations ne donnant pas le contrôle
	290,2	–	290,2	129,1	419,3	

État consolidé du résultat global pour le trimestre clos le 31 mars 2010 (non audité – en millions de dollars américains)

PCGR canadiens	PCGR canadiens	Reclassements	Soldes reclassés	Ajustements découlant de l'adoption des IFRS	IFRS pour le trimestre écoulé	IFRS
Bénéfice net.....	290,2	–	290,2	129,1	419,3	Résultat net
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices						Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat
Variation des gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente.....	310,0	–	310,0	(310,0) ⁴⁾	–	
Reclassement dans le résultat net des (gains nets) pertes nettes réalisés.....	(186,8)	–	(186,8)	186,8 ⁴⁾	–	
Variation des gains (pertes) de change non réalisés sur les établissements étrangers.....	87,0	–	87,0	(0,7) ⁸⁾ (0,6) ¹⁰⁾	85,7	Variation des écarts de conversion latents sur les établissements à l'étranger
Variation des gains et des pertes sur couverture de l'investissement net dans une filiale étrangère.....	(12,7)	–	(12,7)	–	(12,7)	Variation des profits et des pertes sur couverture de l'investissement net dans une filiale étrangère
Quote-part des autres éléments du résultat étendu des participations à la valeur de consolidation.....	16,1	–	16,1	(5,0) ⁴⁾	11,1	Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées
	–	–	–	(1,7) ⁸⁾	(1,7)	Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices..	213,6	–	213,6	(131,2)	82,4	Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat
Résultat étendu.....	503,8	–	503,8	(2,1)	501,7	Résultat global
Attribuable aux :						Attribuable aux :
Actionnaires de Fairfax.....	503,0	–	503,0	(2,2)	500,8	Actionnaires de Fairfax
Participations ne donnant pas le contrôle.....	0,8	–	0,8	0,1	0,9	Participations ne donnant pas le contrôle
	503,8	–	503,8	(2,1)	501,7	

Bilan consolidé au 31 décembre 2010

(non audité – en millions de dollars américains)

PCGR canadiens	PCGR canadiens	Reclassements	Soldes reclassés	Ajustements décaissant de l'adoption des IFRS	IFRS pour le trimestre écoulé	IFRS
Actif						Actif
Encaisse et placements de la société de portefeuille	1 540,7	–	1 540,7	–	1 540,7	Trésorerie et placements de la société de portefeuille
Comptes débiteurs et autres	1 802,3	(327,6) ^{e)}	1 474,7	1,9 ¹⁰⁾	1 476,6	Créances décaissant de contrats d'assurance
	<u>3 343,0</u>	<u>(327,6)</u>	<u>3 015,4</u>	<u>1,9</u>	<u>3 017,3</u>	
<i>Placements de portefeuille</i>						<i>Placements de portefeuille</i>
Encaisse et placements à court terme des filiales	3 513,9	–	3 513,9	–	3 513,9	Trésorerie et placements à court terme des filiales
Obligations	11 748,2	–	11 748,2	–	11 748,2	Obligations
Actions privilégiées	583,9	–	583,9	–	583,9	Actions privilégiées
Actions ordinaires	4 131,3	–	4 131,3	2,0 ¹⁰⁾	4 133,3	Actions ordinaires
Participations, à la valeur de consolidation	715,5	–	715,5	(7,6) ²⁾	707,9	Participations dans des entreprises associées
Dérivés et autres actifs investis	579,4	–	579,4	–	579,4	Dérivés et autres actifs investis
Actifs cédés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	709,6	–	709,6	–	709,6	Actifs donnés en garantie d'obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés
	<u>21 981,8</u>	<u>–</u>	<u>21 981,8</u>	<u>(5,6)</u>	<u>21 976,2</u>	
Frais d'acquisition de primes reportés	357,0	–	357,0	–	357,0	Frais d'acquisition de primes différés
Montants à recouvrer de réassureurs	3 993,8	–	3 993,8	(236,9) ⁵⁾	3 757,0	Montants à recouvrer de réassureurs
				0,1 ¹⁰⁾		
				6,8 ²⁾		
				(27,0) ⁶⁾		
				3,7 ⁷⁾		
				(1,1) ⁹⁾		
Impôts sur les bénéfices futurs	514,4	–	514,4	(6,3) ¹⁰⁾	490,5	Impôt différé
Écarts d'acquisition et actifs incorporels	949,1	–	949,1	–	949,1	Goodwill et immobilisations incorporelles
				(11,1) ²⁾		
				(12,3) ⁷⁾		
				(1,1) ⁹⁾		
Autres actifs ^(a)	599,1	327,6 ^{e)}	926,7	(1,2) ¹⁰⁾	901,0	Autres actifs
	<u>31 738,2</u>	<u>–</u>	<u>31 738,2</u>	<u>(290,1)</u>	<u>31 448,1</u>	
Passif						Passif
Dette de filiales	2,2	–	2,2	–	2,2	Dette de filiales
				12,7 ²⁾		
				14,8 ⁵⁾		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 239,5	–	1 239,5	(3,9) ⁹⁾	1 263,1	Créditeurs et charges à payer
				5,8 ⁶⁾		
Impôts sur les bénéfices à payer	25,4	–	25,4	0,5 ¹⁰⁾	31,7	Impôts sur le résultat à payer
Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés	216,9	–	216,9	–	216,9	Obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés
Fonds retenus à payer à des réassureurs	363,2	–	363,2	–	363,2	Fonds retenus à payer à des réassureurs
	<u>1 847,2</u>	<u>–</u>	<u>1 847,2</u>	<u>29,9</u>	<u>1 877,1</u>	
				(251,7) ⁵⁾		
Passifs au titre des contrats d'assurance ^(b)	18 421,3	–	18 421,3	0,6 ¹⁰⁾	18 170,2	Passifs au titre des contrats d'assurance
Dette à long terme ^(c)	2 727,3	–	2 727,3	(0,4) ¹⁰⁾	2 726,9	Dette à long terme
	<u>21 148,6</u>	<u>–</u>	<u>21 148,6</u>	<u>(251,5)</u>	<u>20 897,1</u>	
Capitaux propres						Capitaux propres
Actions ordinaires	3 251,3	–	3 251,3	–	3 251,3	Actions ordinaires
Actions rachetées (au coût)	(52,4)	–	(52,4)	–	(52,4)	Actions propres (au coût)
Rémunération à base d'actions	3,2	–	3,2	–	3,2	Paievements fondés sur des actions
				(22,4) ²⁾		
				150,1 ³⁾		
				612,6 ⁴⁾		
				(32,8) ⁶⁾		
				(6,0) ⁷⁾		
				1,4 ⁹⁾		
Bénéfices non répartis	3 695,9	–	3 695,9	(4,4) ¹⁰⁾	4 394,4	Résultats non distribués
				(150,1) ³⁾		
Cumul des autres éléments du résultat étendu	863,9	–	863,9	(612,6) ⁴⁾	101,4	Cumul des autres éléments du résultat global
	<u>863,9</u>	<u>–</u>	<u>863,9</u>	<u>0,2</u>	<u>101,4</u>	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	7 761,9	–	7 761,9	(64,0)	7 697,9	Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires
Actions privilégiées	934,7	–	934,7	–	934,7	Actions privilégiées
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax	8 696,6	–	8 696,6	(64,0)	8 632,6	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax
				(2,2) ²⁾		
				(2,6) ⁷⁾		
Participations ne donnant pas le contrôle	45,8	–	45,8	0,3 ⁹⁾	41,3	Participations ne donnant pas le contrôle
Total des capitaux propres	<u>8 742,4</u>	<u>–</u>	<u>8 742,4</u>	<u>(68,5)</u>	<u>8 673,9</u>	Total des capitaux propres
	<u>31 738,2</u>	<u>–</u>	<u>31 738,2</u>	<u>(290,1)</u>	<u>31 448,1</u>	

Compte consolidé de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 (non audité – en millions de dollars américains)

PCGR canadiens	PCGR canadiens	Reclassements	Soldes reclassés	Ajustements découlant de l'adoption des IFRS	IFRS pour le trimestre écoulé	IFRS
Produits						Produits des activités ordinaires
Primes brutes souscrites.....	5 362,9	–	5 362,9	–	5 362,9	Primes brutes souscrites
Primes nettes souscrites.....	4 449,0	–	4 449,0	–	4 449,0	Primes nettes souscrites
Primes nettes acquises.....	4 580,6	–	4 580,6	–	4 580,6	Primes nettes acquises
Intérêts et dividendes.....	711,5	–	711,5	–	711,5	Intérêts et dividendes
				0,3 ²⁾		
				1,8 ⁴⁾		
Quote-part (du bénéfice) de la perte provenant des participations à la valeur de consolidation.....	44,1	–	44,1	(0,2) ¹⁰⁾	46,0	Quote-part du résultat net des entreprises associées
				(204,9) ⁴⁾		
Gains nets sur placements.....	195,3	–	195,3	4,3 ¹⁰⁾	(5,3)	Profits nets (pertes nettes) sur placements
Excédent de la juste valeur des actifs nets acquis sur le prix d'acquisition.....	83,1	–	83,1	–	83,1	Excédent de la juste valeur des actifs nets acquis sur le prix d'acquisition
Autres produits.....	549,1	–	549,1	–	549,1	Autres produits des activités ordinaires
	6 163,7	–	6 163,7	(198,7)	5 965,0	
Charges						Charges
Sinistres, montant net.....	3 397,5	841,5 ⁸⁾	4 239,0	–	4 239,0	Sinistres, montant brut
—	–	(841,5) ⁸⁾	(841,5)	–	(841,5)	Moins les sinistres cédés
Sinistres, montant net.....	3 397,5	–	3 397,5	–	3 397,5	Sinistres, montant net
				1,3 ²⁾		
				0,1 ⁹⁾		
Charges d'exploitation.....	972,8	–	972,8	0,5 ¹⁰⁾	974,7	Charges opérationnelles
Commissions, montant net.....	707,5	–	707,5	–	707,5	Commissions, montant net
Intérêts débiteurs.....	195,4	–	195,4	0,1 ¹⁰⁾	195,5	Charge d'intérêts
				(0,5) ²⁾		
				(0,4) ⁷⁾		
				0,4 ⁹⁾		
Autres charges.....	538,8	–	538,8	0,4 ¹⁰⁾	538,7	Autres charges
	5 812,0	–	5 812,0	1,9	5 813,9	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices.....	351,7	–	351,7	(200,6)	151,1	Résultat avant impôts sur le résultat
				(0,4) ²⁾		
				(67,1) ⁴⁾		
				0,1 ⁷⁾		
				(0,2) ⁹⁾		
				0,2 ¹⁰⁾		
Impôts sur les bénéfices.....	(119,5)	–	(119,5)	–	(186,9)	Charge (produit) d'impôts sur le résultat
Bénéfice net.....	471,2	–	471,2	(133,2)	338,0	Résultat net
Attribuable aux :						Attribuable aux :
Actionnaires de Fairfax.....	469,0	–	469,0	(133,2)	335,8	Actionnaires de Fairfax
Participations ne donnant pas le contrôle.....	2,2	–	2,2	–	2,2	Participations ne donnant pas le contrôle
	471,2	–	471,2	(133,2)	338,0	

État consolidé du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 (non audité – en millions de dollars américains)

PCGR canadiens	PCGR canadiens	Reclassements	Soldes reclassés	Ajustements découlant de l'adoption des IFRS	IFRS pour le trimestre écoulé	IFRS
Application de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.....	(7,9)	–	7,9	7,9(4) ⁴⁾	–	–
Bénéfice net.....	471,2	–	471,2	(133,2)	338,0	Résultat net
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices						Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat
Variation des gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente....	363,1	–	363,1	(363,1) ⁴⁾	–	–
Reclassement dans le résultat net des (gains nets) pertes nettes réalisés.....	(492,9)	–	(492,9)	492,9 ⁴⁾	–	–
Variation des gains (pertes) de change non réalisés.....	122,3	–	122,3	(1,3) ¹⁰⁾	121,0	Variation des écarts de conversion latents
Variation des gains et des pertes sur couverture de l'investissement net dans une filiale étrangère.....	(28,2)	–	(28,2)	–	(28,2)	Variation des profits et des pertes sur couverture de l'investissement net dans une filiale étrangère
Quote-part des autres éléments du résultat étendu des participations à la valeur de consolidation.....	14,5	–	14,5	(1,7) ⁴⁾	12,8	Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées
				9,0 ²⁾		
				21,6 ⁸⁾	30,6	Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices..	(21,2)	–	(21,2)	157,4	136,2	Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat
Résultat étendu.....	450,0	–	450,0	24,2	474,2	Résultat global
Attribuable aux :						Attribuable aux :
Actionnaires de Fairfax.....	447,7	–	447,7	24,7	472,4	Actionnaires de Fairfax
Participations ne donnant pas le contrôle.....	2,3	–	2,3	(0,5)	1,8	Participations ne donnant pas le contrôle
	450,0	–	450,0	24,2	474,2	

INFORMATIONS ANNUELLES SUPPLÉMENTAIRES À FOURNIR POUR 2010 CONFORMÉMENT AUX IFRS

Par suite des ajustements découlant de la transition aux IFRS dont il est question à la note 26, les informations annuelles supplémentaires à fournir pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 conformément aux IFRS sont comprises dans les notes qui suivent. Certaines informations et informations fournies par voie de note normalement comprises dans des états financiers annuels préparés selon les IFRS ont été omises ou résumées lorsqu'elles ne sont pas considérées significatives pour la compréhension des informations financières intermédiaires de la société ou lorsqu'elles n'ont pas été modifiées de façon significative par rapport aux informations publiées dans le rapport annuel de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

27. Goodwill et immobilisations incorporelles

Le tableau suivant présente des renseignements détaillés sur le goodwill et les immobilisations incorporelles.

	31 décembre 2010						Total
	Goodwill	Immobilisations incorporelles amortissables			Immobilisations incorporelles non amortissables		
		Relations clients et relations courtiers	Logiciels	Autres	Marques	Autres	
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	249,3	115,6	34,2	3,6	26,0	10,1	438,8
Acquisitions	317,6	147,5	33,4	–	20,2	–	518,7
Cessions	–	–	–	(0,2)	–	–	(0,2)
Dotations aux amortissements	–	(11,1)	(8,4)	(0,5)	–	–	(20,0)
Effet du change	5,2	4,6	1,2	–	0,8	–	11,8
Solde au 31 décembre 2010	572,1	256,6	60,4	2,9	47,0	10,1	949,1
Valeur comptable brute	575,7	274,1	117,4	7,8	47,0	10,1	1 032,1
Cumul des amortissements	–	(17,5)	(48,4)	(4,9)	–	–	(70,8)
Cumul des pertes de valeur	(3,6)	–	(8,6)	–	–	–	(12,2)
	572,1	256,6	60,4	2,9	47,0	10,1	949,1

Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont affectés aux unités génératrices de trésorerie de la façon suivante :

	31 décembre 2010		1 ^{er} janvier 2010	
	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Goodwill	Immobilisations incorporelles
Zenith National	317,6	170,7	–	–
Northbridge	109,8	123,9	104,0	115,8
OdysseyRe	104,2	51,8	104,2	48,2
Autres entités	40,5	30,6	41,1	25,5
	572,1	377,0	249,3	189,5

La hausse de 510,3 \$ du goodwill et des immobilisations incorporelles survenue en 2010 découle de l'acquisition de Zenith National (décrite à la note 21) et de l'effet du change sur le goodwill et les immobilisations incorporelles de Northbridge et de Polish Re. Au 31 décembre 2010, le montant consolidé du goodwill de 572,1 \$ et des immobilisations incorporelles de 377,0 \$ (essentiellement lié à la valeur des relations clients, des relations courtiers et des marques) se compose principalement de montants découlant de l'acquisition de Zenith National survenue en 2010 et des transactions de fermeture du capital de Northbridge et d'OdysseyRe réalisées en 2009. Le goodwill et les immobilisations incorporelles non amortissables ont été soumis à un test de dépréciation en 2010, test qui a permis de conclure qu'aucune dépréciation n'avait été subie.

28. Total des capitaux propres

Capital-actions

Capital autorisé

Le capital-actions autorisé de la société est constitué d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries, d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple conférant dix voix par action et d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne conférant une voix par action.

Capital émis

Le capital émis au 31 décembre 2010 comprenait 1 548 000 actions à droit de vote multiple et 19 891 389 actions à droit de vote subalterne sans valeur nominale (y compris les actions à droits de vote subalterne détenues à titre d'actions propres). Les actions à droit de vote multiple ne sont pas cotées.

Actions ordinaires

Le tableau suivant présente le nombre d'actions ordinaires en circulation.

	Actions à droit de vote subalterne	Actions à droit de vote multiple	Droit de propriété d'actions détenu par l'entremise d'une participation dans un actionnaire	Actions ordinaires véritablement en circulation
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	19 240 100	1 548 000	(799 230)	19 988 870
Émissions	563 381	–	–	563 381
Rachats aux fins d'annulation	(43 900)	–	–	(43 900)
Nouvelles émissions (acquisitions) nettes d'actions propres	(53 104)	–	–	(53 104)
Solde au 31 décembre 2010	<u>19 706 477</u>	<u>1 548 000</u>	<u>(799 230)</u>	<u>20 455 247</u>

Actions propres

La société acquiert ses propres actions à droit de vote subalterne sur le marché libre pour les utiliser dans le cadre de ses régimes de paiements fondés sur des actions. En 2010, aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la société a racheté aux fins d'annulation 43 900 actions à droit de vote subalterne au coût net de 16,8 \$. Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions réservé à titre d'actions propres était de 184 912.

Actions privilégiées

Le tableau suivant présente le nombre d'actions privilégiées en circulation.

	Séries C	Séries E	Séries G	Séries I	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	10 000 000	–	–	–	10 000 000
Émissions	–	8 000 000	10 000 000	12 000 000	30 000 000
Solde au 31 décembre 2010	<u>10 000 000</u>	<u>8 000 000</u>	<u>10 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>40 000 000</u>

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actions privilégiées en circulation.

	Séries C	Séries E	Séries G	Séries I	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	227,2	–	–	–	227,2
Émissions	–	183,1	235,9	288,5	707,5
Solde au 31 décembre 2010	<u>227,2</u>	<u>183,1</u>	<u>235,9</u>	<u>288,5</u>	<u>934,7</u>

Le tableau suivant présente les modalités des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende cumulatif de la société.

	Date de rachat	Nombre d'actions émises	Capital déclaré	Valeur liquidative préférentielle par action	Taux annuel fixe de dividende
Série C ¹⁾	31 décembre 2014	10 000 000	250,0 \$ CA	25,00 \$ CA	5,75 %
Série E ²⁾	31 mars 2015	8 000 000	200,0 \$ CA	25,00 \$ CA	4,75 %
Série G ²⁾	30 septembre 2015	10 000 000	250,0 \$ CA	25,00 \$ CA	5,00 %
Série I ²⁾	31 décembre 2015	12 000 000	300,0 \$ CA	25,00 \$ CA	5,00 %

- 1) Les actions privilégiées de série C sont rachetables par la société à la date indiquée dans le tableau ci-dessus et tous les cinq ans par la suite, à un prix de 25,00 \$ CA l'action. Les porteurs des actions privilégiées de série C non rachetées auront le droit de convertir, à leur gré, leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende cumulatif de série D le 31 décembre 2014 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite. Les actions de série D (dont aucune n'est encore émise) seront assorties d'un taux de dividende correspondant au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois en vigueur le 31 décembre 2014 ou le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, majoré de 3,15 %.
- 2) Les actions privilégiées de série E, G et I sont rachetables par la société aux dates indiquées dans le tableau ci-dessus et tous les cinq ans par la suite, à un prix de 25,00 \$ CA l'action. Les porteurs des actions privilégiées de série E, G et I non rachetées auront le droit de convertir, à leur gré, leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende cumulatif de série F (le 31 mars 2015), de série H (le 30 septembre 2015) et de série J (le 31 décembre 2015), respectivement, et à ces dates tous les cinq ans par la suite. Les actions de série F, H et J (dont aucune n'est encore émise) seront assorties d'un taux de dividende correspondant au taux de rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois en vigueur le 31 mars 2015, le 30 septembre 2015 et le 31 décembre 2015 ou à ces dates tous les cinq ans par la suite, majoré de 2,16 %, de 2,56 % et de 2,85 %, respectivement.

Cumul des autres éléments du résultat global

	Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global des entreprises associées	Écarts de conversion	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	–	(4,1)	(4,1)
Variation des écarts de conversion latents sur les établissements à l'étranger	–	120,9	120,9
Variation des profits et des pertes sur couverture de l'investissement net dans une filiale étrangère	–	(28,2)	(28,2)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées.....	12,8	–	12,8
Solde au 31 décembre 2010.....	12,8	88,6	101,4

Participations ne donnant pas le contrôle

	2010
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	113,6
Résultat net de l'exercice	2,2
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts sur le résultat	–
Variation des écarts de conversion latents sur les établissements à l'étranger.....	0,1
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies.....	(0,5)
Variations nettes des capitaux permanents	(4,8)
Autres	(69,3)
Solde au 31 décembre 2010.....	41,3

Le 15 septembre 2010, OdysseyRe a appelé au rachat la totalité de ses actions privilégiées de série A à dividende non cumulatif de 8,125 % et de ses actions privilégiées de série B à dividende variable non cumulatif qu'elle ou que d'autres filiales de la société ne détenaient pas déjà. À la date du rachat, le 20 octobre 2010, OdysseyRe a versé 43,6 \$ pour le rachat d'un montant de 42,4 \$ du capital déclaré en actions privilégiées série A et 27,0 \$ pour le rachat d'un montant de 26,1 \$ du capital déclaré en actions privilégiées série B. Ces transactions ont donné lieu à une diminution de 68,5 \$ des participations ne donnant pas le contrôle, et une perte avant impôts de 2,1 \$ a été comptabilisée dans les profits nets (pertes nettes) sur placements, dans le compte consolidé de résultat.

29. Impôts sur le résultat

Le tableau suivant présente la composition des actifs nets d'impôt différé.

	Pertes opération- nelles et pertes en capital	Actualisa- tion des sinistres	Provision pour primes non acquises	Frais d'acqui- sition de primes différés	Immobili- sations incorpo- relles	Placements	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2010.....	42,8	298,6	58,2	(50,0)	(53,2)	(65,9)	51,5	17,5	299,5
Montants comptabilisés dans le compte de résultat.....	10,6	(46,4)	(4,6)	0,2	8,0	65,9	94,0	75,8	203,5
Montants comptabilisés en capitaux propres	–	–	–	–	–	(14,1)	–	1,2	(12,9)
Acquisition de filiales (note 21).....	–	74,3	9,4	(2,8)	(58,7)	(27,6)	–	3,4	(2,0)
Effet du change.....	0,9	2,1	–	0,3	(1,4)	2,0	–	(1,5)	2,4
Solde au 31 décembre 2010	54,3	328,6	63,0	(52,3)	(105,3)	(39,7)	145,5	96,4	490,5

La direction passe continuellement en revue la recouvrabilité des actifs d'impôt différé et procède à des ajustements, au besoin, pour tenir compte de leur réalisation prévue. Au 31 décembre 2010, la direction n'avait pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé à l'égard de pertes opérationnelles, de pertes en capital et de différences temporelles de 127,0 \$, dont une tranche de 12,7 \$ est liée à des pertes, principalement celles des anciennes sociétés de Cunningham Lindsey au Canada, une tranche de 94,5 \$ est liée à la totalité des reports prospectifs de pertes et des différences temporelles en Europe (à l'exclusion d'Advent), et une tranche de 19,8 \$ est liée à des pertes et à des crédits d'impôt, principalement ceux des anciennes sociétés de Cunningham Lindsey aux États-Unis. Les anciennes sociétés de Cunningham Lindsey au Canada et aux États-Unis renvoient à certaines sociétés conservées par Fairfax par suite de la cession, en 2007, de sa participation conférant le contrôle dans les sociétés en exploitation de Cunningham Lindsey Group Inc. La direction s'attend à ce que ces actifs d'impôt différé se réalisent dans le cadre de l'activité ordinaire.

Un impôt différé n'a pas été comptabilisé au titre des retenues d'impôt et des autres impôts qui seraient exigibles sur les résultats non distribués de certaines filiales. Ces montants sont considérés comme réinvestis de façon permanente.

30. Prestations de retraite et avantages complémentaires de retraite

Les filiales de la société ont un certain nombre d'ententes au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni aux termes desquelles des prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite sont fournies aux membres du personnel retraités et aux membres du personnel actuels. La société de portefeuille n'a aucune entente ni régime à prestations définies aux termes desquels des prestations de retraite ou des avantages complémentaires de retraite sont fournies aux membres du personnel retraités ou aux membres du personnel actuels. Les ententes de retraite des filiales comprennent des régimes de retraite à prestations définies prévus par la loi ainsi que des régimes complémentaires fournissant des prestations de retraite dépassant les seuils prévus par la loi. Ces régimes sont une combinaison de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Outre les évaluations actuarielles à des fins comptables, les filiales de la société sont tenues de préparer des évaluations aux fins de la capitalisation pour déterminer les cotisations qu'elles doivent verser. Les plus récentes évaluations aux fins de capitalisation ont été effectuées à diverses dates en 2010 pour tous les régimes de retraite à prestations définies, à l'exception d'un régime au Royaume-Uni pour lequel la plus récente évaluation aux fins de capitalisation a été effectuée en date du 31 mars 2008.

La politique de placement pour les régimes de retraite à prestations définies consiste à investir de façon prudente afin de préserver la valeur des placements des régimes tout en cherchant à optimiser le rendement de ces actifs investis. Aux 31 décembre 2010, les actifs des régimes étaient investis principalement dans des titres de capitaux propres bien cotés. Le tableau suivant présente la composition des actifs des régimes.

	31 décembre 2010	
	Régimes de retraite à prestations définies	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Titres à revenu fixe	138,4	–
Titres de capitaux propres	230,6	–
Autres	39,5	–
	<u>408,5</u>	<u>–</u>

Le tableau suivant présente l'utilisation par la société de données classées dans les niveaux 1, 2 et 3 (selon la description figurant à la note 3) pour évaluer les actifs des régimes de retraite à prestations définies au 31 décembre 2010.

	31 décembre 2010			
	Juste valeur totale des actifs	Prix cotés (Niveau 1)	Autres données observables importantes (Niveau 2)	Données non observables importantes (Niveau 3)
Titres à revenu fixe	138,4	47,2	91,2	–
Titres de capitaux propres	230,6	220,9	9,7	–
Autres.....	39,5	17,1	10,5	11,9
	<u>408,5</u>	<u>285,2</u>	<u>111,4</u>	<u>11,9</u>

Les tableaux ci-dessous illustrent la situation de capitalisation des régimes d'avantages du personnel de la société et les montants comptabilisés dans ses états financiers consolidés pour les régimes de retraite à prestations définies et les régimes d'avantages complémentaires de retraite au 31 décembre 2010 et pour l'exercice clos à cette date.

	Régimes de retraite à prestations définies	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Variation de l'obligation au titre des prestations		
Solde au 1 ^{er} janvier 2010.....	385,8	65,3
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice	14,2	3,9
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	22,6	3,7
Écarts actuariels.....	21,9	1,3
Prestations payées.....	(12,9)	(2,5)
Fluctuation des cours de change.....	8,3	1,2
Solde au 31 décembre 2010	<u>439,9</u>	<u>72,9</u>
Variation de la juste valeur des actifs des régimes		
Solde au 1 ^{er} janvier 2010.....	341,2	-
Rendement attendu des actifs des régimes	21,6	-
Écarts actuariels.....	27,1	-
Cotisations de l'employeur	22,2	2,4
Cotisations des participants au régime.....	-	0,1
Prestations payées.....	(12,9)	(2,5)
Fluctuation des cours de change.....	9,3	-
Solde au 31 décembre 2010	<u>408,5</u>	<u>-</u>
Situation de capitalisation des régimes, excédent (déficit)	<u>(31,4)</u>	<u>(72,9)</u>
Les montants comptabilisés dans le bilan consolidé sont présentés dans les postes suivants :		
Autres actifs	34,9	-
Créditeurs et charges à payer.....	(66,3)	(72,9)
Passif net au titre des prestations constituées au 31 décembre 2010	<u>(31,4)</u>	<u>(72,9)</u>
Moyenne pondérée des hypothèses retenues pour établir l'obligation au titre des prestations		
Taux d'actualisation	5,5 %	5,4 %
Taux de croissance de la rémunération	4,4 %	4,0 %
Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé	-	8,1 %
	Régimes de retraite à prestations définies	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Total de la charge au titre des prestations comptabilisée dans le compte consolidé de résultat		
Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies et d'avantages complémentaires de retraite :		
Coût des prestations gagnées au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des membres du personnel	14,2	3,8
Coût financier de l'obligation au titre des prestations.....	22,6	3,7
Rendement attendu des actifs des régimes	(21,6)	-
Effet du change et autres	(1,0)	1,2
	<u>14,2</u>	<u>8,7</u>
Charge au titre des régimes à cotisations définies	16,3	-
	<u>30,5</u>	<u>8,7</u>
Moyenne pondérée des hypothèses retenues pour établir la charge au titre des prestations		
Taux d'actualisation.....	6,0 %	5,8 %
Taux de rendement attendu des actifs des régimes, à long terme	6,3 %	-
Taux de croissance de la rémunération.....	4,4 %	4,4 %

	Régimes de retraite à prestations définies	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Montant cumulé des écarts actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global et ultérieurement inclus dans les résultats non distribués		
Solde au 1 ^{er} janvier 2010.....	–	–
Écarts actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global au cours de la période :		
Expérience actuarielle relative à l'obligation au titre des prestations	21,9	1,3
Excédent des rendements effectifs sur les rendements prévus des actifs des régimes	(27,1)	–
Plafonnement des actifs au titre des prestations de retraite et autres.....	(31,7)	–
	<u>(36,9)</u>	<u>1,3</u>
Solde au 31 décembre 2010	<u>(36,9)</u>	<u>1,3</u>

Le taux annuel hypothétique d'augmentation des coûts par participant des prestations couvertes (c.-à-d. le taux tendanciel hypothétique du coût des soins de santé) est de 8,1 % pour 2011; il diminuera pour atteindre 4,8 % en 2022 (données moyennes pondérées).

Le taux hypothétique de rendement attendu des actifs est une estimation prospective du rendement des régimes, déterminé en tenant compte des attentes au chapitre de l'inflation, du rendement attendu à long terme des obligations et d'une hypothèse raisonnable en matière de prime de risque lié aux titres de capitaux propres. Le taux de rendement attendu à long terme de chaque catégorie d'actifs est ensuite pondéré en fonction de la répartition des actifs cible afin d'obtenir le taux de rendement attendu à long terme global. Cette méthode a permis d'obtenir un taux hypothétique de rendement attendu de 6,3 % pour 2010.

Une hausse de un pour cent chaque année des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé augmenterait de 8,2 \$ l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite constitués au 31 décembre 2010 et augmenterait de 1,3 \$ l'ensemble des composantes coût des services rendus et coût financier de la charge nette au titre des avantages complémentaires de retraite pour 2010. À l'inverse, une baisse de un pour cent chaque année des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé diminuerait de 6,5 \$ l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite constitués au 31 décembre 2010 et diminuerait de 1,0 \$ l'ensemble des composantes coût des services rendus et coût financier de la charge nette au titre des avantages complémentaires de retraite pour 2010.

En 2010, la société a versé des cotisations de 24,6 \$ à ses régimes de retraite à prestations définies et d'avantages complémentaires de retraite. Selon les attentes actuelles de la société, les cotisations de 2011 aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite devraient s'élever respectivement à environ 14,2 \$ et 2,9 \$.

31. Profil des échéances des passifs financiers

Le tableau suivant présente un profil des échéances des passifs financiers de la société selon les flux de trésorerie prévus non actualisés depuis la fin de l'exercice jusqu'à la date d'échéance contractuelle ou la date de règlement.

31 décembre 2010

	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes des filiales – principal et intérêts.....	1,3	1,0	–	–	–	2,3
Créditeurs et charges à payer ¹⁾	459,8	186,2	270,0	52,5	210,4	1 178,9
Fonds retenus à payer à des réassureurs.....	2,4	37,3	28,0	268,0	27,5	363,2
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres ...	1 041,6	2 722,4	4 180,2	2 726,1	5 379,0	16 049,3
Dettes à long terme – principal	1,9	5,2	384,9	217,9	2 230,4	2 840,3
Dettes à long terme – intérêts	26,2	166,3	365,5	319,9	697,7	1 575,6
Contrats de location simple – obligations.....	15,0	44,2	76,2	49,1	79,5	264,0
	<u>1 548,2</u>	<u>3 162,6</u>	<u>5 304,8</u>	<u>3 633,5</u>	<u>8 624,5</u>	<u>22 273,6</u>

1) Exclut les intérêts courus, les produits différés et les coûts différés.

Le calendrier de paiement des sinistres n'est pas fixe et représente les meilleures hypothèses de la direction. Les obligations de paiement exigibles dans plus d'un an figurant dans les crédettes et charges à payer se rapportent principalement aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi qu'à certains montants à payer à des courtiers et à des réassureurs dont il n'est pas attendu qu'ils soient réglés à court terme. Au 31 décembre 2010, la société avait des impôts sur le résultat à payer de 31,7 \$.

Le tableau suivant présente un profil des échéances des obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés de la société selon les flux de trésorerie attendus non actualisés depuis la fin de l'exercice jusqu'à la date d'échéance contractuelle ou la date de règlement.

31 décembre 2010

	<u>Moins de 3 mois</u>	<u>De 3 mois à 1 an</u>	<u>De 1 an à 3 ans</u>	<u>De 3 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	<u>Total</u>
Swaps sur rendement total d'indices boursiers – positions vendeur	133,7	–	–	–	–	133,7
Swaps sur rendement total de titres de capitaux propres – positions vendeur	27,8	–	–	–	0,5	28,3
Swaps sur rendement total de titres de capitaux propres – positions acheteur	8,3	–	–	–	–	8,3
Contrats de change à terme	15,4	10,1	–	–	–	25,5
Autres contrats dérivés	15,6	–	5,5	–	–	21,1
	<u>200,8</u>	<u>10,1</u>	<u>5,5</u>	<u>–</u>	<u>0,5</u>	<u>216,9</u>

32. Transactions avec des parties liées

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

	2010
Salaires et autres avantages du personnel à court terme.....	14,3
Paiements fondés sur des actions	1,1
	<u>15,4</u>

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

	2010
Provisions et jetons de présence.....	1,1
Paiements fondés sur des actions	0,3
	<u>1,4</u>

RAPPORT DE GESTION

(au 28 avril 2011) (en dollars US et en millions de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire. Certains totaux pourraient ne pas être exacts en raison de l'arrondissement des chiffres.)

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 31 mars 2011 ainsi qu'avec les notes du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2010 que renferme le rapport annuel 2010 de la société.

Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires joints pour le trimestre clos le 31 mars 2011 ont été préparés pour rendre compte de l'adoption des Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») par la société à compter du 1^{er} janvier 2010. Les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2010 n'ont pas été retraitées. La note 26 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2011 contient une description détaillée du passage aux IFRS par la société, y compris un rapprochement ligne par ligne de ses états financiers consolidés établis auparavant selon les PCGR du Canada et de ses états financiers établis selon les IFRS pour le trimestre clos le 31 mars 2010 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le ratio mixte constitue la mesure traditionnelle des résultats techniques de sociétés d'assurance IARD, mais il est considéré comme une mesure non conforme aux IFRS. Ce ratio est calculé par la société comme étant la somme du ratio des sinistres aux primes (sinistres et frais de règlement de sinistres exprimés en pourcentage des primes nettes acquises) et du pourcentage des frais aux primes (commissions, frais d'acquisition des primes et autres charges techniques exprimés en pourcentage des primes nettes acquises).

Dans le présent rapport de gestion, les intérêts et dividendes sont déduits du compte consolidé de résultat préparé selon les IFRS et ils sont composés de la somme des intérêts et des dividendes et de la quote-part dans le résultat des entreprises associées.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2011, la société a modifié la manière selon laquelle elle classe la dotation aux amortissements relative à ses relations avec les clients et les courtiers dans son rapport de gestion. Avant cette date, la dotation aux amortissements était classée dans les autres charges techniques comme composante du résultat technique dans le rapport annuel de la société pour 2010. Depuis le 1^{er} janvier 2011, la dotation aux amortissements relative aux relations avec les clients et les courtiers est intégrée dans les frais généraux du siège social des filiales. La direction croit que cette modification du classement des charges rendra mieux compte des résultats des activités de ses sociétés actives sur une base individuelle. De plus, la direction ne tient pas compte des ajustements comptables liés aux acquisitions lorsqu'elle évalue la performance de ses secteurs opérationnels. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent sont conformes au mode de présentation adopté pour l'exercice considéré. Au premier trimestre de 2010, un montant de 1,5 \$ a été affecté à la dotation aux amortissements relative aux relations avec les clients et les courtiers et est inclus dans les frais généraux du siège social du secteur opérationnel Assurance — Canada.

Résultats du premier trimestre

Le tableau qui suit présente les sources de résultat net de la société et les ratios mixtes par secteur opérationnel des trimestres clos les 31 mars 2011 et 2010. Depuis le 1^{er} janvier 2011, la société présente les résultats des activités de Clearwater Insurance Company (« Clearwater ») dans le secteur opérationnel Liquidation de sinistres, le titre de propriété de Clearwater ayant été transféré d'OdysseyRe à TIG Insurance Group, Inc. (le « groupe TIG »). Les chiffres comparatifs de la période précédente ont été présentés sur la même base afin de tenir compte du transfert au 1^{er} janvier 2010. La société d'assurance Clearwater est incorporée au secteur Liquidation de sinistres depuis 1999.

Le 24 mars 2011, la société a réalisé l'acquisition de The Pacific Insurance Behrad (« Pacific Insurance »). Pacific Insurance souscrit toutes les catégories d'assurance générale et médicale en Malaisie. Les résultats des activités de Pacific Insurance depuis son acquisition ont été comptabilisés dans le secteur opérationnel Assurance – Fairfax Asia. Le 9 février 2011, la société a réalisé l'acquisition de First Mercury Financial Corporation (« First Mercury »). First Mercury souscrit des produits et des services d'assurance principalement sur les marchés commerciaux spécialisés, en particulier les créneaux et les secteurs mal desservis. Les résultats des activités de First Mercury depuis son acquisition ont été consolidés au sein du secteur opérationnel Crum & Forster. Le 1^{er} janvier 2011, l'entité de liquidation de sinistres Syndicate 3500 de la société (géré par RiverStone (U.-K.)) a accepté la réassurance de clôture pour tous les passifs de Syndicate 376. Les résultats des activités de Syndicate 376 sont inclus dans le secteur opérationnel Liquidation de sinistres.

Le 17 août 2010, TIG Insurance Company (« TIG ») a réalisé l'acquisition de General Fidelity Insurance Company (« GFIC »), société d'assurance IARD établie aux États-Unis. Dans le cadre de l'achat de GFIC, la société a aussi fait l'acquisition de la totalité des actions de BA International Underwriters Limited (par la suite renommée RiverStone Corporate Capital 2 Limited), seule participation de Syndicate 2112 de Lloyd's (« Syndicate 2112 »). Les résultats des activités de GFIC et de Syndicate 2112 dégagés depuis l'acquisition sont incorporés dans le secteur opérationnel Liquidation de sinistres. Le 20 mai 2010, la société a réalisé l'acquisition de Zenith National Insurance Corp. (« Zenith National »). Les résultats opérationnels de Zenith National depuis l'acquisition sont incorporés dans le secteur opérationnel Assurance – États-Unis (soit le secteur Assurance aux États-Unis – Crum & Forster avant le 20 mai 2010). En mars 2010, Fairfax Brasil Seguros Corporativos S.A. (« Fairfax Brasil »), la nouvelle société d'assurance appartenant en propre à la société, a démarré ses activités de souscription d'assurances IARD commerciales au Brésil à la suite de l'obtention des autorisations nécessaires délivrées par les autorités de réglementation du secteur des assurances au Brésil. Les résultats des activités de Fairfax Brasil sont intégrés au secteur Réassurance et assurance – autres (soit le secteur opérationnel Réassurance – autres

avant le 1^{er} janvier 2010). Pour toutes les acquisitions mentionnées ci-dessus, la société a fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation des entités acquises qui n'étaient pas des actions ordinaires déjà détenues par Fairfax et ses sociétés affiliées.

	Premiers trimestres	
	2011	2010
Ratios mixtes¹⁾		
Assurance – Canada (Northbridge)	103,6 %	104,6 %
– États-Unis (Crum & Forster et Zenith National)	111,0 %²⁾	107,4 %
– Asie (Fairfax Asia)	85,9 %	96,4 %
Réassurance – OdysseyRe	150,3 %²⁾	112,8 %
Réassurance et assurance – autres	166,3 %²⁾	127,2 %
Consolidé	128,7 %	111,3 %
Sources de résultat net		
Activités de souscription		
Assurance – Canada (Northbridge)	(9,6)	(11,3)
– É.-U. (Crum & Forster et Zenith National)	(37,4)	(13,5)
– Asie (Fairfax Asia)	5,8	1,3
Réassurance – OdysseyRe	(227,3)	(58,3)
Réassurance et assurance – autres	(83,5)	(38,8)
Résultat technique	(352,0)	(120,6)
Intérêts et dividendes – assurance et réassurance	110,0	139,7
Résultat opérationnel	(242,0)	19,1
Profits nets (pertes nettes) sur placements – assurance et réassurance	(127,3)	432,6
Liquidation de sinistres	48,2	78,0
Autres (nourriture pour animaux)	5,8	4,8
Charge d'intérêts	(53,2)	(45,5)
Frais généraux du siège social et autres frais	(27,6)	55,9
Résultat avant impôts	(396,1)	544,9
Impôts sur le résultat	156,6	(125,6)
Résultat net	(239,5)	419,3
Attribuable aux :		
Actionnaires de Fairfax	(240,6)	418,4
Participations ne donnant pas le contrôle	1,1	0,9
	(239,5)	419,3

1) Les ratios mixtes du premier trimestre de 2011 tiennent compte de 0,6 point de ratio mixte pour le secteur Assurance aux États-Unis, de 56,0 points de ratio mixte pour le secteur Réassurance, de 44,7 points de ratio mixte pour le secteur Réassurance et assurance – autres et de 25,3 points de ratio mixte consolidés découlant de sinistres liés au séisme et au tsunami au Japon.

2) 110,4 % pour le secteur Assurance aux États-Unis, 94,3 % pour le secteur Réassurance, 121,6 % pour le secteur Réassurance et assurance – autres et 103,4 % pour les secteurs consolidés pour le premier trimestre de 2011, respectivement, avant de tenir compte des sinistres liés au séisme et du tsunami au Japon.

Pour le premier trimestre de 2011, les activités d'assurance et de réassurance de la société ont généré une perte technique de 352,0 \$ et leur ratio mixte a été de 128,7 %, comparativement à une perte technique de 120,6 \$ et un ratio mixte de 111,3 % pour la même période un an plus tôt. Les sinistres liés à des catastrophes ont eu une incidence défavorable de 32,8 points de ratio mixte sur le résultat technique du premier trimestre de 2011 (401,4 \$ après déduction des primes de reconstitution) et ont été principalement attribuables au séisme et au tsunami au Japon (311,3 \$, après déduction des primes de reconstitution, soit 25,3 points de ratio mixte), au séisme à Christchurch en Nouvelle-Zélande (47,9 \$, après déduction de primes de reconstitution, soit 3,9 points de ratio mixte) ainsi qu'aux tempêtes en Australie et au cyclone Yasi (25,1 \$ après déduction de primes de reconstitution, soit 2,0 points de ratio mixte). Avant de tenir compte des sinistres liés à ces catastrophes importantes, ces activités ont dégagé un bénéfice technique de 32,3 \$ et leur ratio mixte a été de 97,5 %. Par comparaison, les sinistres liés aux catastrophes ont eu une influence défavorable de 17,2 points de ratio mixte (182,1 \$, après déduction des primes de reconstitution) sur le résultat technique du premier trimestre de 2010 et étaient principalement attribuables à l'incidence du séisme au Chili (136,8 \$, après déduction des primes de reconstitution, soit 12,9 points de ratio mixte). Avant l'incidence des sinistres liés au séisme au Chili, le bénéfice technique des activités d'assurance et de réassurance de la société s'établissait à 16,2 \$ et leur ratio mixte à 98,4 % pour le premier trimestre de 2010. Les résultats techniques du premier trimestre de 2011 tenaient compte de 1,1 point de ratio mixte (13,9 \$) attribuable à l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres des exercices antérieurs, et ce, dans tous les secteurs (sauf Réassurance et assurance – autres, qui a affiché une évolution défavorable des provisions pour sinistres des exercices antérieurs), comparativement à 0,6 point de ratio mixte (6,3 \$) attribuable à l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres des exercices antérieurs dont tenait compte le résultat technique du premier trimestre de 2010, principalement à OdysseyRe et Advent.

Le secteur mondial de l'assurance et de la réassurance a continué à subir les retombées de la conjoncture de marché difficile, notamment de l'incidence de la faiblesse de l'économie sur les clients assurés. Les primes brutes souscrites par les activités d'assurance et réassurance de la société se sont accrues de 23,6 % au premier trimestre de 2011 comparativement au premier trimestre de 2010, soit une augmentation de 8,9 % (croissance interne) après exclusion des primes brutes souscrites par First Mercury et Zenith National au premier trimestre de 2011, après ajustement pour tenir compte du transfert au portefeuille des primes non acquises qui ont réduit les primes brutes souscrites au premier trimestre de 2011 par le groupe de réassurance et après exclusion des primes de réassurance de clôture reçues par Advent au premier trimestre de 2010. Le tableau qui suit présente un rapprochement de la croissance réelle (en primes) de la société et de sa croissance interne (en primes).

	31 mars 2011						31 mars 2010		
	Primes brutes souscrites	Variation d'une année sur l'autre (en %)	Primes nettes souscrites	Variation d'une année sur l'autre (en %)	Primes nettes acquises	Variation d'une année sur l'autre (en %)	Primes brutes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes acquises
Activités courantes (données publiées).....	1 680,2	23,6 %	1 399,7	28,0 %	1 226,8	15,4 %	1 359,8	1 093,3	1 062,9
Zenith National.....	(219,5)	-	(214,1)	-	(113,8)	-	-	-	-
First Mercury.....	(54,6)	-	(42,2)	-	(34,6)	-	-	-	-
Transfert de primes non acquises au portefeuille du groupe de réassurance.....	42,3	-	-	-	-	-	-	-	-
Primes de réassurance de clôture d'Advent.....	-	-	-	-	-	-	(30,1)	(30,1)	(30,1)
Activités courantes (après ajustement)	<u>1 448,4</u>	<u>8,9 %</u>	<u>1 143,4</u>	<u>7,5 %</u>	<u>1 078,4</u>	<u>4,4 %</u>	<u>1 329,7</u>	<u>1 063,2</u>	<u>1 032,8</u>

Les primes brutes souscrites se sont relevées de 3,1 % pour Northbridge (augmentation en dollars américains, mais diminution de 2,3 % en dollars canadiens), de 5,2 % pour Crum & Forster (après exclusion de l'incidence de First Mercury), de 35,2 % pour Fairfax Asia, de 7,0 % pour OdysseyRe et de 15,6 % pour Réassurance et assurance – Autre (après ajustement pour tenir compte du transfert au portefeuille du groupe de réassurance des primes non acquises et après exclusion des primes de réassurance de clôture d'Advent reçues au premier trimestre de 2010). Les primes nettes souscrites par les activités d'assurance et de réassurance de la société au premier trimestre de 2011 se sont redressées de 28,0 %, passant de 1 093,3 \$ au premier trimestre de 2010 à 1 399,7 \$ (augmentation de 7,5 % après ajustements applicables décrits ci-dessus). Les primes brutes souscrites consolidées, les primes nettes souscrites consolidées et les primes nettes acquises consolidées tenaient aussi compte de primes de 110,3 \$ reçues par Liquidation de sinistres relativement à la réassurance de clôture de Syndicate 376.

Les produits des activités ordinaires (les « produits ») du premier trimestre de 2011 ont diminué, s'établissant à 1 564,2 \$, contre 1 985,1 \$ au premier trimestre de 2010, en raison principalement du repli des profits nets sur placements de 699,3 \$ (voir ci-dessous) et de la baisse de la quote-part dans le résultat net des entreprises associées, neutralisés en partie par une progression des primes nettes acquises, par un relèvement des autres produits découlant de Ridley et par l'augmentation du produit d'intérêts et de dividendes. Les primes nettes acquises consolidées ont crû de 25,8 % au premier trimestre de 2011, s'établissant à 1 339,4 \$, contre 1 064,3 \$ au premier trimestre de 2010. Cette croissance s'explique principalement par la consolidation des primes nettes acquises par Zenith National et First Mercury et par les primes de réassurance de clôture de 110,3 \$ reçues eu égard à Syndicate 376 au premier trimestre de 2011.

Les pertes nettes sur placements de 101,5 \$ pour le premier trimestre de 2011 (profits nets sur placements de 597,8 \$ au premier trimestre de 2010) ont été ventilées dans le tableau qui suit.

	31 mars 2011			31 mars 2010		
	Profits (pertes) réalisés sur positions closes ou vendues au premier trimestre	Profits (pertes) sur évaluation à la valeur de marché découlant de positions demeurées ouvertes à la fin de la période	Profits nets (pertes nettes) sur placements	Profits (pertes) réalisés sur positions closes ou vendues au premier trimestre	Profits (pertes) sur évaluation à la valeur de marché découlant de positions demeurées ouvertes à la fin de la période	Profits nets (pertes nettes) sur placements
Profits nets (pertes nettes) sur placements :						
Actions ordinaires	0,7	350,4	351,1	72,4	382,3	454,7
Actions privilégiées – convertibles	–	168,0	168,0	–	(34,3)	(34,3)
Obligations – convertibles	25,4	48,1	73,5	(8,4)	65,0	56,6
Autres dérivés sur titres de capitaux propres ¹⁾	7,9	21,9	29,8	–	115,7	115,7
Avoirs en titres de capitaux propres et en titres s'apparentant à des titres de capitaux propres	34,0	588,4	622,4	64,0	528,7	592,7
Couvertures économiques de titres de capitaux propres	–	(428,4)	(428,4)	–	(105,8)	(105,8)
Effet net avant impôts du programme de couverture économique de titres de capitaux propres	34,0	160,0	194,0	64,0	422,9	486,9
Obligations	(7,3)	(133,0)	(140,3)	34,2	160,4	194,6
Actions privilégiées	0,5	(0,7)	(0,2)	–	3,0	3,0
Contrats dérivés liés à l'IPC	–	(167,2)	(167,2)	–	(11,2)	(11,2)
Autres contrats dérivés	11,4	(19,9)	(8,5)	(4,7)	9,8	5,1
Devises	(5,4)	26,0	20,6	(22,2)	(62,2)	(84,4)
Autres	0,2	(0,1)	0,1	0,8	3,0	3,8
	33,4	(134,9)	(101,5)	72,1	525,7	597,8
Ventilation des profits nets (pertes nettes) sur obligations						
Obligations d'États	(6,6)	(131,3)	(137,9)	0,1	9,8	9,9
Obligations d'États et municipalités américains	2,0	9,3	11,3	(3,8)	55,9	52,1
Obligations de sociétés et autres	(2,7)	(11,0)	(13,7)	37,9	94,7	132,6
	(7,3)	(133,0)	(140,3)	34,2	160,4	194,6

1) Les autres dérivés sur titres de capitaux propres comprennent les swaps sur rendement total de titres de capitaux propres – positions acheteur, les options d'achat sur titres de capitaux propres et les bons de souscription.

La société se sert de positions vendeur sur swaps sur rendement total d'actions et sur rendement d'indices boursiers comme couverture économique du risque de cours des capitaux propres auquel elle est exposée du fait de ses avoires en titres de capitaux propres et en titres s'apparentant à des capitaux propres. Au 31 mars 2011, les couvertures de titres de capitaux propres représentaient environ 83,1 % des avoires en titres de capitaux propres et en titres s'apparentant à des titres de capitaux propres (7 994,9 \$) comme le montre l'analyse présentée sous forme de tableau sous la rubrique « Fluctuations des prix du marché » à la note 22 (Gestion des risques financiers) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires de la société pour le trimestre clos le 31 mars 2011. Par rapport au tableau ci-dessus, les pertes nettes sur placements de 101,5 \$ du premier trimestre de 2011 comprennent des pertes nettes de 428,4 \$ sur évaluation à la valeur de marché liées à des positions vendeur sur swaps sur rendement total d'actions et rendement total d'indice boursier (couvertures économiques de titres de capitaux propres) qui ont été plus que compensées par des profits nets de 622,4 \$ sur les avoires en titres de capitaux propres et en titres s'apparentant à des titres de capitaux propres de la société. Le programme de couverture économique de titres de capitaux propres a eu pour effet d'accroître de 194,0 \$ le résultat net avant impôts du premier trimestre de 2011. Une augmentation des taux d'intérêt à long terme au premier trimestre de 2011 a donné lieu à des pertes nettes de 133,0 \$ sur évaluation à la valeur de marché liées à des obligations.

Le produit consolidé d'intérêts et de dividendes du premier trimestre de 2011 a baissé de 7,6 %, se chiffrant à 160,4 \$ contre 173,6 \$ au premier trimestre de 2011 (après exclusion du produit d'intérêts et de dividendes comptabilisé en 2010 par Zenith National, soit 12,7 \$, et par GFIC, soit 5,4 \$). Cette baisse est due principalement à l'incidence de l'accroissement des charges de placement engagées relativement aux swaps sur rendement total (26,0 \$ au premier trimestre de 2011, comparativement à 5,9 \$ au premier trimestre de 2010), incidence contrebalancée en partie par une légère augmentation du rendement. La quote-part consolidée dans le résultat des entreprises associées équivaut à une perte de 6,6 \$ au premier trimestre de 2011, comparativement à un bénéfice de 7,6 \$ au premier trimestre de 2010, la détérioration du résultat s'expliquant principalement par le fait que la société comptabilise sa quote-part dans le soutien des provisions constituées eu égard à la part proportionnelle d'ICICI Lombard dans le groupe d'assurance automobile obligatoire en Inde.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2011, les autres produits, qui se chiffrent à 154,4 \$ (141,8 \$ en 2010), et les autres charges, qui se chiffrent à 148,6 \$ (137,0 \$ en 2010), représentent respectivement les produits et les charges opérationnelles et autres charges de Ridley.

Pour le premier trimestre de 2011, les charges opérationnelles présentées dans le compte consolidé de résultat ne tiennent compte que des charges opérationnelles des activités d'assurance, de réassurance et de liquidation de sinistres de la société ainsi que des frais généraux du siège social. Par rapport au premier trimestre de 2010, les charges opérationnelles ont augmenté de 4,2 \$ au premier trimestre de 2011 (après exclusion de charges opérationnelles de 44,3 \$ pour Zenith National, de 9,4 \$ pour First Mercury et de 2,1 \$ pour GFIC au premier trimestre de 2011) dans la foulée de la légère augmentation des primes nettes souscrites au premier trimestre.

La société a dégagé une perte nette attribuable aux actionnaires de Fairfax de 240,6 \$ (12,42 \$ par action, avant et après dilution) pour le premier trimestre de 2011, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires de Fairfax de 418,4 \$ (20,47 \$ par action et 20,38 \$ par action après dilution) pour le premier trimestre de 2010. Le recul, d'une année sur l'autre, du résultat net du premier trimestre rend principalement compte de la diminution des profits nets sur placements de 699,3 \$ et des pertes techniques importantes résultant du séisme et du tsunami au Japon et d'autres sinistres liés à des catastrophes survenues au premier trimestre de 2011.

La diminution des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires découle principalement des pertes nettes attribuables aux actionnaires de Fairfax et des dividendes versés sur des actions ordinaires et des actions privilégiées, compensés en partie par l'augmentation nette du cumul des autres éléments du résultat global (principalement attribuable à une augmentation nette des écarts de change). Les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires au 31 mars 2011 se sont repliés pour atteindre 7 245,2 \$ ou 354,72 \$ par action (montant de base), contre 376,33 \$ par action (montant de base) au 31 décembre 2010, ce qui représente une baisse de 5,7 % du montant de base par action au premier trimestre de 2011 (avant ajustement visant à tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire versé au premier trimestre de 2011, ou 3,1 % après ajustement pour tenir compte de ce dividende). L'adoption des IFRS a réduit de 3,13 \$ la valeur comptable par action (montant de base), qui est passée d'une valeur comptable de 379,46 \$ par action (montant de base) comptabilisée auparavant selon les PCGR du Canada au 31 décembre 2010 à 376,33 \$ selon les IFRS.

Résultat net par secteur opérationnel

Les sources de résultat net de la société par secteur opérationnel pour les premiers trimestres clos les 31 mars 2011 et 2010 ont été détaillées dans les tableaux ci-après. L'ajustement intragroupe des primes brutes souscrites vient éliminer les primes sur la réassurance cédées au sein du groupe, en particulier à OdysseyRe, à nSpire Re et au groupe de réassurance.

Trimestre clos le 31 mars 2011

	North- bridge	États-Unis	Fairfax Asia	Odyssey Re	Réassu- rance et autres	Activités courantes	Liqui- dation de sinistres	Autre (nourriture pour animaux)	Intra- groupe	Siège social et autre	Consolidé
Primes brutes souscrites	276,6	507,3	111,7	600,7	183,9	1 680,2	110,0	–	10,9	–	1 801,1
Primes nettes souscrites	258,4	450,7	61,3	509,9	119,4	1 399,7	110,2	–	–	–	1 509,9
Primes nettes acquises	268,0	339,6	41,2	451,9	126,1	1 226,8	112,6	–	–	–	1 339,4
Profits (pertes) techniques	(9,6)	(37,4)	5,8	(227,3)	(83,5)	(352,0)	–	–	–	–	(352,0)
Intérêts et dividendes	29,1	27,3	(9,5)	52,1	11,0	110,0	–	–	–	–	110,0
Résultat opérationnel avant les éléments suivants :	19,5	(10,1)	(3,7)	(175,2)	(72,5)	(242,0)	–	–	–	–	(242,0)
Profits nets (pertes nettes) sur placements	(1,7)	(85,9)	(2,5)	(26,9)	(10,3)	(127,3)	42,3	–	–	–	(85,0)
Liquidation de sinistres	–	–	–	–	–	–	5,9	–	–	–	5,9
Autres (nourriture pour animaux)	–	–	–	–	–	–	–	5,8	–	–	5,8
Charge d'intérêts	–	(8,8)	–	(7,7)	(1,1)	(17,6)	(2,1)	(0,4)	–	(33,1)	(53,2)
Frais généraux du siège social et autres frais	(2,0)	(3,5)	(1,6)	(4,8)	(0,1)	(12,0)	–	–	–	(15,6)	(27,6)
Résultat avant impôts	15,8	(108,3)	(7,8)	(214,6)	(84,0)	(398,9)	46,1	5,4	–	(48,7)	(396,1)
Impôts sur le résultat	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	156,6
Résultat net	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(239,5)
Attribuable aux :	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(240,6)
Actionnaires de Fairfax	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(240,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1,1
											(239,5)

Trimestre clos le 31 mars 2010

	North- bridge	États-Unis	Fairfax Asia	Odyssey Re	Réassu- rance et autres	Activités courantes	Liqui- dation de sinistres	Autre (nourriture pour animaux)	Intra- groupe	Siège social et autre	Consolidé
Primes brutes souscrites	268,2	221,7	82,6	561,6	225,7	1 359,8	1,3	–	(29,0)	–	1 332,1
Primes nettes souscrites	197,8	186,8	50,6	473,2	184,9	1 093,3	1,4	–	–	–	1 094,7
Primes nettes acquises	245,9	182,6	35,0	457,1	142,3	1 062,9	1,4	–	–	–	1 064,3
Profits (pertes) techniques	(11,3)	(13,5)	1,3	(58,3)	(38,8)	(120,6)	–	–	–	–	(120,6)
Intérêts et dividendes	32,0	23,9	8,4	64,5	10,9	139,7	–	–	–	–	139,7
Résultat opérationnel avant les éléments suivants :	20,7	10,4	9,7	6,2	(27,9)	19,1	–	–	–	–	19,1
Profits nets sur placements	77,1	149,5	5,2	150,5	50,3	432,6	82,3	–	–	–	514,9
Liquidation de sinistres	–	–	–	–	–	–	(4,3)	–	–	–	(4,3)
Autres (nourriture pour animaux)	–	–	–	–	–	–	–	4,8	–	–	4,8
Charge d'intérêts	–	(7,0)	–	(7,5)	(1,1)	(15,6)	–	(0,2)	–	(29,7)	(45,5)
Frais généraux du siège social et autres frais	(3,8)	(1,8)	(1,2)	(11,5)	(0,8)	(19,1)	–	–	–	75,0	55,9
Résultat avant impôts	94,0	151,1	13,7	137,7	20,5	417,0	78,0	4,6	–	45,3	544,9
Impôts sur le résultat	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(125,6)
Résultat net	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	419,3
Attribuable aux :	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	419,3
Actionnaires de Fairfax	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	418,4
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	0,9
											419,3

Résultats techniques et résultats opérationnels

Les résultats techniques et les résultats opérationnels que les activités d'assurance et de réassurance de Fairfax ont enregistrés pour les trimestres clos les 31 mars 2011 et 2010 sont résumés et analysés, pour chaque secteur, dans les paragraphes qui suivent.

Assurance au Canada -- Northbridge

	Premiers trimestres	
	2011	2010
Résultat technique	(9,6)	(11,3)
Ratio mixte	103,6 %	104,6 %
Primes brutes souscrites	276,6	268,2
Primes nettes souscrites	258,4	197,8
Primes nettes acquises	268,0	245,9
Résultat technique	(9,6)	(11,3)
Intérêts et dividendes	29,1	32,0
Résultat opérationnel	19,5	20,7
Profits nets (pertes nettes) sur placements	(1,7)	77,1
Résultat avant impôts, intérêts et autres éléments	17,8	97,8

La conjoncture difficile du marché canadien pour les branches d'assurance commerciale qui a marquée l'exercice 2010 et s'est prolongée au premier trimestre 2011 conjuguée à la tarification disciplinée des sociétés de Northbridge qui a permis de se départir d'activités non rentables ont contribué à une perte technique de 9,6 \$ et à un ratio mixte de 103,6 %, soit une légère amélioration par rapport à la perte technique de 11,3 \$ et à un ratio mixte de 104,6 % enregistrés au premier trimestre de 2010. Les résultats techniques du premier trimestre de 2011 tiennent compte de 3,0 points de ratio mixte (8,0 \$) attribuables à l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres des exercices antérieurs, pour plusieurs années de survenance et pour la plupart des branches d'assurance, dont l'influence s'est particulièrement fait sentir dans le secteur des grands comptes de Northbridge. Pour le premier trimestre de 2010, les résultats techniques tenaient compte de 0,4 point de ratio mixte (0,9 \$) attribuables à l'évolution défavorable nette des provisions pour sinistres des exercices antérieurs, principalement attribuable à l'évolution défavorable nette des sinistres liés à la responsabilité générale dans le secteur des petits et moyens comptes, en partie contrebalancée par l'évolution favorable nette dans le secteur des grands comptes. Les résultats techniques de Northbridge pour le premier trimestre de 2011 tenaient compte de 0,4 points de ratio mixte (1,0 \$) de sinistres liés aux catastrophes découlant essentiellement de tempêtes hivernales dans le Midwest des États-Unis sur la côte Est des États-Unis, qui ont eu une incidence sur le secteur des grands comptes de Northbridge. Les sinistres liés à des catastrophes, qui découlent principalement de tempêtes hivernales, ont ajouté 0,3 point de ratio mixte (0,8 \$) aux résultats techniques du premier trimestre de 2010. Exprimé en dollars canadiens, le ratio des frais aux commissions de Northbridge a été de 14,1 % au premier trimestre de 2011, en hausse par rapport à 12,5 % au premier trimestre de 2010.

Cette hausse s'explique par une réduction des commissions sur la cession de réassurance attribuable au transfert du portefeuille de primes non acquises dont il est question ci-après.

L'incidence des mesures prises par Northbridge à l'égard de la souscription, notamment la hausse des tarifs pour le renouvellement de contrats existants et la cession de certaines activités non rentables, conjuguée aux pressions de la concurrence et à la capacité excédentaire généralisée dans le secteur pour les assurances commerciales au Canada ont contribué à la baisse des activités d'obtention de nouveaux contrats et de renouvellement de contrats existants en 2011, ainsi qu'à une baisse de 2,3 % des primes brutes souscrites au premier trimestre de 2011, exprimées en dollars canadiens, par rapport au premier trimestre de 2010. Les primes nettes souscrites se sont accrues au premier trimestre de 2011 en raison surtout du transfert du portefeuille de primes non acquises découlant d'une réduction de la participation du groupe de réassurance dans un contrat de réassurance en quote-part (participation qui est passée de 20 % à 10 % le 1^{er} janvier 2011) qui s'est traduite par le remboursement à Northbridge d'un montant de 42,3 \$ au titre de primes non acquises qui avaient auparavant été cédées au groupe de réassurance. Compte non tenu de l'effet du transfert du portefeuille de primes non acquises, les primes nettes souscrites de Northbridge se sont accrues de 3,5 % en dollars canadiens en raison principalement de la diminution des cessions en quote-part au groupe de réassurance par rapport au premier trimestre de 2010, qui a été atténuée en partie par la conjoncture sectorielle difficile décrite ci-dessus. Les primes nettes acquises se sont hissées de 3,3 % en dollars canadiens en raison principalement de la réduction de la participation dans le contrat de réassurance en quote-part du groupe de réassurance et de l'acquisition de primes découlant du transfert du portefeuille de primes non acquises, ce qui a été contrebalancé en partie par la conjoncture sectorielle difficile dont il a déjà été question.

Les pertes nettes sur placements du premier trimestre de 2011 se sont élevées à 1,7 \$ (comparativement à des profits nets de 77,1 \$ au premier trimestre de 2010) et comprennent des pertes nettes de 35,4 \$ sur des dérivés liés à l'IPC et d'autres dérivés ainsi que des pertes nettes de 11,5 \$ sur des obligations (y compris des pertes nettes de 23,7 \$ sur évaluation à la valeur de marché d'obligations des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada), compensées en partie par des profits nets de 30,0 \$ sur des actions privilégiées, et des profits nets de 21,2 \$ sur des actions ordinaires et des dérivés sur titres de capitaux propres (y compris des pertes nettes de 63,7 \$ sur évaluation à la valeur de marché liées aux couvertures de placements en titres de capitaux propres de la société). Les profits nets sur placements de 77,1 \$ pour le premier trimestre de 2010 ont compris des profits nets de 50,8 \$ sur des obligations et des profits nets de 55,0 \$ sur des actions ordinaires et des dérivés sur titres de capitaux propres, en partie compensés par des pertes nettes de change de 22,9 \$ et des pertes nettes de 5,5 \$ sur des actions privilégiées.

L'incidence de la baisse des profits nets sur placements et du revenu d'intérêts et de dividendes découlant du rendement moindre des placements, annulée en partie par l'amélioration, par rapport à l'exercice précédent, des résultats techniques, a donné lieu à un bénéfice avant impôts, intérêts et autres éléments de 17,8 \$ au premier trimestre de 2011, comparativement à un bénéfice avant impôts, intérêts et autres éléments de 97,8 \$ au premier trimestre de 2010.

Au premier trimestre de 2011, la trésorerie de Northbridge a subi une baisse de 139,5 \$, contre une baisse de 72,3 \$ au premier trimestre de 2010. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont été de 6,4 \$ au premier trimestre de 2011, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles de 147,1 \$ au premier trimestre de 2010 (compte non tenu de variations de flux de trésorerie liées aux titres comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net aux premiers trimestres de 2011 et 2010), l'amélioration par rapport à la même période de l'exercice précédent étant principalement attribuable à la trésorerie reçue du fait de la modification susmentionnée du contrat de réassurance en quote-part, à des paiements moindres d'impôts sur le résultat et à la diminution des avances aux entreprises affiliées.

Assurance aux États-Unis

Trimestres clos les 31 mars 2011 et 2010

	2011			2010
	Crum & Forster	Zenith National ¹⁾	Total	Crum & Forster
Résultat technique	(10,8)	(26,6)	(37,4)	(13,5)
Ratio mixte	104,8 %	123,4 %	111,0 %	107,4 %
Primes brutes souscrites	287,8	219,5	507,3	221,7
Primes nettes souscrites	236,6	214,1	450,7	186,8
Primes nettes acquises	225,8	113,8	339,6	182,6
Résultat technique	(10,8)	(26,6)	(37,4)	(13,5)
Intérêts et dividendes	14,6	12,7	27,3	23,9
Résultat opérationnel	3,8	(13,9)	(10,1)	10,4
Profits nets (pertes nettes) sur placements.....	(80,9)	(5,0)	(85,9)	149,5
Résultat net avant impôts, intérêts et autres éléments.....	(77,1)	(18,9)	(96,0)	159,9

1) Ces résultats diffèrent de ceux que Zenith National a publiés, principalement en raison des différences entre les IFRS et les PCGR des États-Unis ainsi que des ajustements comptables découlant de la méthode d'acquisition comptabilisés par Fairfax relativement à l'acquisition de Zenith National.

Le 9 février 2009, la société a réalisé l'acquisition de First Mercury. First Mercury souscrit des produits et des services d'assurance principalement sur les marchés commerciaux spécialisés, en particulier les créneaux et les secteurs mal desservis. Depuis l'acquisition de First Mercury, ses actifs, ses passifs et ses résultats opérationnels sont consolidés dans le secteur opérationnel Crum & Forster. Le 20 mai 2010, la société a réalisé l'acquisition de Zenith National. Les actifs, les passifs et les résultats opérationnels de Zenith National depuis l'acquisition sont incorporés dans le secteur opérationnel Assurance – États-Unis (soit le secteur opérationnel Assurance aux États-Unis – Crum & Forster avant le 20 mai 2010). Pour chacune des acquisitions décrites ci-dessus, la société a réalisé l'acquisition des actions ordinaires en circulation des entités acquises que Fairfax et ses entreprises affiliées ne détenaient pas encore.

Crum & Forster

Pour le premier trimestre de 2011, Crum & Forster a enregistré une perte technique de 10,8 \$, comparativement à une perte technique de 13,5 \$ pour le premier trimestre de 2010, tandis que le ratio mixte était de 104,8 % pour le premier trimestre de 2011, contre 107,4 % pour le premier trimestre de 2010. Les résultats techniques de Crum & Forster tiennent compte de la perte technique de 3,4 \$ de First Mercury (ratio mixte de 109,8 %) depuis son acquisition le 9 février 2011 (décrite ci-dessous). Pour le premier trimestre de 2011, les résultats techniques de Crum & Forster ont tenu compte de 0,9 point de ratio mixte (2,0 \$) attribuable à l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'exercices antérieurs relative surtout aux produits d'assurance cautionnement comparativement à 0,5 point de ratio mixte (0,9 \$) attribuable à l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'exercices antérieurs au premier trimestre de 2010. Les sinistres liés aux catastrophes, d'un montant de 2,7 \$, ont essentiellement découlé de l'incidence, sur First Mercury, du séisme et du tsunami au Japon et du deuxième séisme en Nouvelle-Zélande (Christchurch), et ont ajouté 1,2 point de ratio mixte aux résultats techniques du premier trimestre de 2011. Les sinistres liés aux catastrophes, ont ajouté 1,0 point de ratio mixte (1,8 \$) au ratio mixte du premier trimestre de 2010, et ont essentiellement découlé de tempêtes hivernales dans le nord-est des États-Unis. Compte non tenu de First Mercury, le pourcentage des frais aux primes de Crum & Forster, après exclusion des commissions, s'est amélioré au premier trimestre de 2011 par rapport au premier trimestre de 2010 (22,1 % en 2011, contre 23,6 % en 2010) par suite du redressement de 4,7 % des primes nettes acquises et de la diminution de 1,9 % des charges opérationnelles liées à la souscription (rendant compte de l'effet bénéfique des mesures de compression des charges opérationnelles prises par la direction). Le ratio des frais aux commissions de Crum & Forster s'est établi à 12,7 % au premier trimestre de 2011, contre 12,5 % au premier trimestre de 2010.

La conjoncture sur le marché des produits d'assurance commerciale aux États-Unis est demeurée la même qu'en 2010, la capacité excédentaire et la faiblesse de la tarification généralisées dans le secteur pour les assurances IARD commerciales touchant tous les contrats, tant les renouvelés que les nouveaux. Malgré la conjoncture difficile, les primes brutes souscrites et les primes nettes souscrites de Crum & Forster ont augmenté de 5,2 % et de 4,1 % respectivement (exclusion faite des primes brutes souscrites (54,6 \$) et des primes nettes souscrites (42,2 \$) par First Mercury) au premier trimestre de 2011 comparativement au premier trimestre de 2010, en raison principalement de la croissance des produits d'assurance spécialisés (surtout les assurances risques divers, accident et maladie de gros pour la division Seneca de Crum & Forster, atténuée par l'activité moindre de souscription dans les secteurs des assurances commerciales de biens et risques divers. Pour le premier trimestre de 2011, les primes nettes acquises se sont relevées de 4,7 % (exclusion faite des primes nettes acquises de 34,6 \$ de First Mercury) par rapport à celles du premier trimestre de 2010, en ligne avec la progression des primes nettes souscrites enregistrée à la fin de 2010 et au premier trimestre de 2011.

Au premier trimestre de 2011, Crum & Forster a enregistré des pertes nettes sur placements de 80,9 \$ (composées principalement de pertes nettes de 76,3 \$ sur des actions ordinaires et des dérivés sur titres de capitaux propres (dont des pertes nettes de 106,1 \$ sur évaluation à la valeur de marché relativement à des couvertures de capitaux propres de la société) et de pertes nettes de 33,0 \$ liées à des dérivés liés à l'IPC et à d'autres dérivés, en partie contrebalancés par des profits nets de 23,1 \$ sur des actions privilégiées et des profits nets de 4,1 \$ sur des obligations, comparativement à des profits nets sur placements de 149,5 \$ au premier trimestre de 2010 (y compris des profits nets de 109,1 \$ sur des actions ordinaires et des dérivés sur titres de capitaux propres et des profits nets de 40,1 \$ sur des obligations). La diminution considérable, par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, des profits nets sur placements et la baisse des intérêts et des dividendes (en raison principalement de l'augmentation des frais de placement relatifs aux swaps sur rendement total et la diminution du rendement du portefeuille de placement moyen détenu au premier trimestre de 2011 par rapport au premier trimestre de 2010), atténuée par une perte technique moindre, a donné lieu à un bénéfice avant impôts, intérêts et autres éléments de 77,1 \$ au premier trimestre de 2011, comparativement à un bénéfice avant impôts, intérêts et autres éléments de 159,9 \$ au premier trimestre de 2010.

Les ressources en trésorerie de Crum & Forster se sont accrues de 218,4 \$ au premier trimestre de 2011 comparativement à une augmentation de 335,6 \$ au premier trimestre de 2010. Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles se sont établis à 40,6 \$ au premier trimestre de 2011, contre des flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles de 72,4 \$ au premier trimestre de 2010 (exclusion faite des variations des flux de trésorerie liées aux titres comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net aux premiers trimestres de 2011 et de 2010). Cette augmentation par rapport à la même période de l'exercice précédent, s'explique principalement par la baisse des règlements nets de sinistres (les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles au premier trimestre de 2010 tenaient compte de deux paiements substantiels non récurrents liés à des sinistres). Crum & Forster a versé des dividendes de 104,0 \$ à Fairfax au premier trimestre de 2011 comparativement à des dividendes de 130,0 \$ versés à Fairfax au premier trimestre de 2010. Au premier trimestre de 2011, l'apport en capital de Fairfax à Crum & Forster était composé de sa participation dans First Mercury (294,3 \$ en nature) et de trésorerie (31,0 \$) en regard d'un apport total en capital de 325,3 \$ enregistré par Crum & Forster.

La perte technique de First Mercury, qui s'est établie à 3,4 \$ pour un ratio mixte de 109,8 % pour la période du 9 février 2011 au 31 mars 2011, comprenait 2,2 \$ au titre de sinistres liés à des catastrophes découlant du séisme et du tsunami au Japon et du deuxième séisme en Nouvelle-Zélande (Christchurch) et 1,6 \$ au titre de charges de restructuration. Compte non tenu des sinistres liés aux catastrophes et des charges de restructuration, First Mercury aurait dégagé un bénéfice technique de 0,4 \$ et un ratio mixte de 98,7 %. Le regroupement de Crum & Forster et de First Mercury progresse rapidement et devrait se traduire dans l'immédiat par le regroupement des gammes d'assurance garantie des excédents de sinistres et responsabilité professionnelle de chaque entreprise. Les activités d'assurance de biens de First Mercury seront intégrées aux activités de la division Seneca de Crum & Forster et certaines autres branches d'assurance spécialisée viendront compléter les produits de la division Fairmont de Crum & Forster.

Zenith National

Zenith National a enregistré une perte technique de 26,6 \$ et un ratio mixte de 123,4 % pour le premier trimestre de 2011. Le ratio des sinistres aux primes de l'année de survenance 2011 correspond à celui enregistré pour l'année de survenance 2010 au 31 décembre 2010 et il n'y a pas eu d'évolution des provisions pour sinistres des exercices antérieurs au premier trimestre de 2011. Les primes brutes souscrites au premier trimestre de 2011 ont augmenté de 17 % par rapport au premier trimestre de 2010 (le premier trimestre de 2010 est antérieur à l'acquisition par Fairfax et n'est pas pris en compte dans le tableau ci-dessus). Cette augmentation reflète les effets conjugués de l'accroissement des activités de souscription de nouveaux contrats au premier trimestre de 2011 et des taux de fidélisation élevés et une amélioration des tendances en matière de paie pour le renouvellement de contrats. Zenith National prévoit que les primes continueront d'augmenter en Californie en 2011 et qu'elles remonteront en Floride à compter du 1^{er} janvier 2011.

Pour le premier trimestre de 2011, la perte technique de 26,6 \$ et des pertes nettes sur placements de 5,0 \$, atténuées par un produit d'intérêts et de dividendes de 12,7 \$, ont donné lieu à une perte avant impôts, intérêts et autres éléments de 18,9 \$. Les pertes nettes sur placements de 5,0 \$ comprenaient essentiellement des pertes nettes sur évaluation à la valeur du marché liées à des obligations (17,2 \$), compensées en partie par des profits nets sur évaluation à la valeur de marché liés à des actions ordinaires (10,1 \$).

Au 31 mars 2011, la trésorerie de Zenith National s'élevait à 36,4 \$. Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles ont été de 6,4 \$ au premier trimestre de 2011 (exclusion faite des variations de flux de trésorerie liées aux titres comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat).

Fairfax Asia

	Premiers trimestres	
	2011	2010
Résultat technique	5,8	1,3
Ratio mixte	85,9 %	96,4 %
Primes brutes souscrites	111,7	82,6
Primes nettes souscrites	61,3	50,6
Primes nettes acquises	41,2	35,0
Résultat technique	5,8	1,3
Intérêts et dividendes	(9,5)	8,4
Résultat opérationnel	(3,7)	9,7
Profits nets (pertes nettes) sur placements	(2,5)	5,2
Résultat net avant impôts, intérêts et autres éléments	(6,2)	14,9

Le 24 mars 2011, la société a réalisé l'acquisition de Pacific Insurance. Pacific Insurance souscrit toutes les catégories d'assurance générale et médicale en Malaisie. Les actifs et passifs ainsi que les résultats d'exploitation de Pacific Insurance depuis l'acquisition ont été intégrés au secteur opérationnel Assurance – Fairfax Asia. Les résultats des activités opérationnelles de Pacific Insurance n'ont pas eu d'incidence significative sur le secteur opérationnel Assurance – Fairfax Asia au premier trimestre de 2011.

Pour le premier trimestre de 2011, les résultats techniques de Fairfax Asia rendent compte d'un bénéfice technique de 5,8 \$ et d'un ratio mixte de 85,9 %, comparativement à un bénéfice technique de 1,3 \$ et un ratio mixte de 96,4 % pour le premier trimestre de 2010, le premier trimestre de 2011 témoignant de l'amélioration des résultats techniques de First Capital, neutralisés en partie par la détérioration des résultats de Falcon. Au premier trimestre de 2011, la croissance des volumes d'assurance souscrits par First Capital et Falcon dans l'assurance biens, ingénierie, corps de marine et indemnisation des accidents du travail a entraîné un accroissement de 35,2 % des primes brutes souscrites. L'augmentation des primes nettes souscrites n'a pas suivi celle des primes brutes souscrites (augmentation de 21,1 % au premier trimestre de 2011 comparativement au premier trimestre de 2010) en raison des achats accrus de polices de réassurance facultative souscrites eu égard à de nouveaux risques au premier trimestre de 2011. Les résultats techniques du premier trimestre de 2011 comprennent 3,5 points de ratio mixte (1,4 \$) attribuables à l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'exercices antérieurs, principalement liée aux branches d'assurance automobile (comparativement à 3,6 points de ratio mixte (1,3 \$) attribuables à l'évolution défavorable nette des provisions pour sinistres d'exercices antérieurs au premier trimestre de 2010 relativement à l'évolution défavorable nette des sinistres liés à des corps de navire).

Fairfax Asia a subi des pertes nettes sur placements de 2,5 \$ au premier trimestre de 2011 (soit des pertes nettes de 6,6 \$ sur des actions ordinaires et des dérivés sur titres de capitaux propres (dont des pertes nettes de 7,9 \$ sur évaluation à la valeur de marché liées aux couvertures de titres de capitaux propres de la société) et des pertes nettes de change de 2,1 \$, contrebalancées en partie par des profits nets de 6,4 \$ sur des actions privilégiées) comparativement à des profits nets de 5,2 \$ au premier trimestre de 2010 (découlant principalement de profits nets sur obligations pour Falcon). Au premier trimestre de 2011, les intérêts et les dividendes tenaient compte de la quote-part de la société dans la perte d'ICICI Lombard, soit 13,8 \$ (comparativement à la quote-part de la société dans le résultat d'ICICI Lombard, soit 4,1 \$, au premier trimestre de 2010). La quote-part de la société dans la perte d'ICICI Lombard au premier trimestre de 2011 est principalement attribuable au raffermissement des provisions découlant de la part proportionnelle d'ICICI Lombard dans le groupe d'assurance automobile obligatoire en Inde. Au premier trimestre de 2011, Fairfax a investi un montant supplémentaire de 85,0 \$ dans Fairfax Asia afin de financer l'acquisition de Pacific Insurance (71,5 \$) ainsi que dans une participation à une émission de droits par ICICI Lombard (19,8 \$).

La baisse des intérêts et dividendes et le repli, par rapport au premier trimestre de 2010, des profits nets sur placements, en partie neutralisés par l'amélioration du résultat technique, se sont traduits par une perte avant impôts, intérêts et autres éléments de 6,2 \$ au premier trimestre de 2011, comparativement à un bénéfice avant impôts, intérêts et autres éléments de 14,9 \$ au premier trimestre de 2010.

Réassurance -- OdysseyRe¹⁾

	Premiers trimestres	
	2011	2010
Résultat technique.....	(227,3)	(58,3)
Ratio mixte.....	150,3 %	112,8 %
Primes brutes souscrites.....	600,7	561,6
Primes nettes souscrites.....	509,9	473,2
Primes nettes acquises.....	451,9	457,1
Résultat technique.....	(227,3)	(58,3)
Intérêts et dividendes.....	52,1	64,5
Résultat opérationnel.....	(175,2)	6,2
Profits nets (pertes nettes) sur placements.....	(26,9)	150,5
Résultat net avant impôts et avant intérêts et autres éléments.....	(202,1)	156,7

1) Ces résultats diffèrent de ceux qu'Odyssey Re Holdings Corp. a publiés, principalement en raison des différences entre les IFRS et les PCGR des États-Unis ainsi que des ajustements liés à la méthode de comptabilisation de l'acquisition comptabilisés par Fairfax du fait de la fermeture du capital d'OdysseyRe.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la société présente les actifs, les passifs et les résultats opérationnels de Clearwater dans le secteur opérationnel Liquidation de sinistres, la propriété de Clearwater ayant été transférée d'OdysseyRe au groupe TIG. Les chiffres comparatifs de la période précédente ont été présentés sur la même base afin de tenir compte du transfert au 1^{er} janvier 2010. La société d'assurance Clearwater est incorporée au secteur Liquidation de sinistres depuis 1999.

Pour le premier trimestre de 2011, OdysseyRe a enregistré une perte technique de 227,3 \$, comparativement à une perte technique de 58,3 \$ pour le premier trimestre de 2010, tandis que le ratio mixte était de 150,3 % pour le premier trimestre de 2011, contre 112,8 % pour le premier trimestre de 2010. Le ratio mixte du premier trimestre de 2011 comprenait 66,2 points de ratio mixte (297,4 \$, après déduction des primes de reconstitution) au titre des sinistres liés à des catastrophes de la période considérée et associés principalement au séisme et au tsunami au Japon (56,0 points de ratio mixte, 252,4 \$ après déduction des primes de reconstitution) et du séisme en Nouvelle-Zélande (Christchurch) (5,2 points de ratio mixte, 22,8 \$ après déduction des primes de reconstitution). Avant prise en compte du séisme et du tsunami au Japon et du séisme en Nouvelle-Zélande (Christchurch), OdysseyRe aurait dégagé un bénéfice technique de 47,9 \$ et produit un ratio mixte de 89,0 %. Le ratio mixte pour le premier trimestre de 2010 comprend 26,0 points de ratio mixte (118,3 \$ après déduction des primes de reconstitution) au titre de sinistres liés à des catastrophes survenues au cours de la période considérée, découlant principalement du séisme au Chili (18,9 points de ratio mixte, 86,2 \$ après déduction de primes de reconstitution) et de la tempête Xynthia en Europe (2,9 points de ratio mixte, 13,8 \$ après déduction des primes de reconstitution). Pour le premier trimestre de 2011, les résultats techniques ont bénéficié de 1,0 point de ratio mixte (4,7 \$) attribuable à l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'exercices antérieurs (évolution favorable nette dans les divisions de l'assurance aux États-Unis et de l'Eurasie, contrebalancée en partie par l'évolution défavorable nette sur le marché de Londres et dans la division des Amériques). Pour le premier trimestre de 2010, les résultats techniques ont bénéficié de 0,9 point de ratio mixte (4,2 \$) attribuable à l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'exercices antérieurs (évolution favorable nette dans les divisions du marché de Londres et de l'assurance aux États-Unis, contrebalancée en partie par l'évolution défavorable nette dans les divisions des Amériques et de l'Eurasie). Le pourcentage des frais aux primes d'OdysseyRe, après exclusion des commissions, s'est amélioré légèrement par rapport à il y a un an (11,0 % au premier trimestre de 2011, contre 10,8 % au premier trimestre de 2010) par suite du repli de 1,1 % des primes nettes acquises en regard d'une augmentation de 0,4 % des charges opérationnelles liées à la souscription attribuables principalement aux charges salariales. Le pourcentage des frais aux commissions d'OdysseyRe a été de 17,8 % au premier trimestre de 2011, comparativement à 19,5 % au premier trimestre de 2010, ce qui a rendu compte de l'avantage de 17,8 \$ des primes de reconstitution qui n'attirent pas de commissions et du passage à la branche de réassurance des pertes excédentaires qui engendrent des commissions moindres que les activités de réassurance en quote-part.

Les primes brutes souscrites au premier trimestre de 2011 se sont accrues de 7,0 % pour s'établir à 600,7 \$ par rapport à 561,6 \$ au trimestre correspondant de 2010, en raison surtout des primes de reconstitution découlant de sinistres liés à des catastrophes considérables, du calendrier de renouvellement de certaines polices d'assurance responsabilité professionnelle et de l'accroissement de l'activité de souscription pour les branches d'assurance de biens contre des sinistres liés aux catastrophes, ce qui a été en partie contrebalancé par la réduction planifiée de l'activité de souscription de traités concernant l'assurance risques divers. La vive concurrence généralisée sur les marchés mondiaux de la réassurance et de l'assurance, en particulier les branches d'assurances risques divers a perduré, même s'il reste des occasions à saisir dans certaines branches d'assurance de biens. Les primes brutes souscrites au premier trimestre de 2011 ont augmenté de 24,1 % sur le marché de Londres, de 8,2 % dans la division de l'Eurasie et de 8,2 % dans la division de l'assurance aux États-Unis, augmentations qui ont été contrebalancées en partie par une diminution de 1,9 % dans la division des Amériques. Les primes nettes souscrites de 509,9 \$ au premier trimestre de 2011 se sont relevées de 7,8 % par rapport à 473,2 \$ au premier trimestre de 2010, ce qui rend compte de la croissance des primes brutes souscrites.

Au premier trimestre de 2011, le produit d'intérêts et de dividendes s'est replié de 19,2 % par rapport au premier trimestre de 2010, ce qui reflète essentiellement l'augmentation des frais engagés relativement aux swaps sur rendement total et une légère baisse du rendement. OdysseyRe a inscrit des pertes nettes sur placements de 26,9 \$ au premier trimestre de 2011 (y compris des pertes nettes de 88,3 \$ liées à des dérivés liés à l'IPC et à d'autres dérivés, des pertes nettes de 14,4 \$ sur des obligations (y compris des pertes de 43,0 \$ sur évaluation à la valeur de marché principalement liées à des obligations d'État), des pertes nettes de 2,4 \$ sur des actions ordinaires et des dérivés de titres de capitaux propres (dont des pertes nettes de 154,1 \$ sur évaluation à la valeur de marché liées à des couvertures de titres de capitaux propres de la société), neutralisées en partie par des profits nets de 74,4 \$ sur des actions privilégiées et des profits nets de change de 3,9 \$). Au premier trimestre de 2010, OdysseyRe avait inscrit des profits nets sur placements de 150,5 \$ (dont des profits nets de 176,7 \$ sur des actions ordinaires et des dérivés de titres de capitaux propres et des profits nets de 66,2 \$ sur des obligations, en partie contrebalancés par des pertes nettes de change de 65,3 \$, des pertes nettes de 13,2 \$ sur des actions privilégiées et des pertes nettes de 12,7 \$ sur des dérivés liés à l'IPC et autres dérivés). La diminution, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, des profits nets sur placements, l'augmentation des pertes techniques et la baisse du produit d'intérêts et de dividendes ont donné lieu à une perte avant impôts, intérêts et autres éléments de 202,1 \$ au premier trimestre de 2011 comparativement à un bénéfice avant impôts, intérêts et autres éléments de 156,7 \$ au premier trimestre de 2010.

Les ressources en trésorerie d'OdysseyRe ont subi une baisse de 307,7 \$ au premier trimestre de 2011 comparativement à une augmentation de 71,0 \$ au premier trimestre de 2010. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont chiffrés à 73,1 \$ au premier trimestre de 2011, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 52,8 \$ au premier trimestre de 2010 (exclusion faite des variations des flux de trésorerie liées aux titres comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat aux premiers trimestres de 2011 et de 2010), la variation d'une année sur l'autre étant principalement attribuable à la diminution des règlements de sinistres atténuée par une diminution des impôts versés au premier trimestre de 2011.

Réassurance et assurance – autres

Trimestres clos les 31 mars 2011 et 2010

	2011					
	Groupe de réassurance	Advent	Polish Re	Fairfax Brasil	Intragroupe	Total
Résultat technique	(40,0)	(41,3)	(0,2)	(2,0)	–	(83,5)
Ratio mixte	160,8 %	194,1 %	101,5 %	216,4 %	–	166,3 %
Primes brutes souscrites	38,0	140,9	29,0	11,0	(35,0)	183,9
Primes nettes souscrites	37,9	63,4	22,8	(4,7)	–	119,4
Primes nettes acquises	65,7	43,9	14,7	1,8	–	126,1
Résultat technique	(40,0)	(41,3)	(0,2)	(2,0)	–	(83,5)
Intérêts et dividendes	6,0	4,6	0,3	0,1	–	11,0
Résultat opérationnel	(34,0)	(36,7)	0,1	(1,9)	–	(72,5)
Profits nets (pertes nettes) sur placements	(2,4)	(7,1)	(2,4)	1,6	–	(10,3)
Résultat avant impôts, intérêts et autres éléments	(36,4)	(43,8)	(2,3)	(0,3)	–	(82,8)
	2010					
	Groupe de réassurance	Advent	Polish Re	Fairfax Brasil	Intragroupe	Total
Résultat technique	(6,1)	(31,8)	0,8	(1,7)	–	(38,8)
Ratio mixte	111,5 %	141,0 %	93,2 %	–	–	127,2 %
Primes brutes souscrites	64,3	163,3	23,1	0,2	(25,2)	225,7
Primes nettes souscrites	64,3	102,3	18,1	0,2	–	184,9
Primes nettes acquises	52,4	77,7	12,2	–	–	142,3
Résultat technique	(6,1)	(31,8)	0,8	(1,7)	–	(38,8)
Intérêts et dividendes	6,1	4,0	0,5	0,3	–	10,9
Résultat opérationnel	–	(27,8)	1,3	(1,4)	–	(27,9)
Profits nets sur placements	43,3	4,9	1,5	0,6	–	50,3
Résultat net avant impôts, intérêts et autres éléments	43,3	(22,9)	2,8	(0,8)	–	22,4

Pour le premier trimestre de 2011, le secteur Réassurance et assurance – autres a enregistré un ratio mixte de 166,3 % et une perte technique de 83,5 \$, comparativement à un ratio mixte de 127,2 % et une perte technique de 38,8 \$ pour le premier trimestre de 2010. Les résultats techniques du premier trimestre de 2011 comprennent 80,1 points de ratio mixte au titre des sinistres liés aux catastrophes survenues pendant le trimestre à l'étude (100,3 \$ après déduction des primes de reconstitution) découlant principalement de l'accroissement des sinistres liés à des catastrophes pour Advent et le groupe de réassurance en raison de l'incidence du séisme et du tsunami au Japon (44,7 points de ratio mixte, soit 56,9 \$ après déduction des primes de reconstitution), du séisme en Nouvelle-Zélande (Christchurch) (19,3 points de ratio mixte, soit 24,8 \$ après déduction des primes de reconstitution) et des tempêtes en Australie et du cyclone Yasi (14,7 points de ratio mixte, soit 18,6 \$ après déduction des primes de reconstitution).

Avant l'incidence des sinistres liés à ces trois grandes catastrophes, le ratio mixte du secteur Réassurance et assurance – autres s'établissait à 87,6 % pour le premier trimestre de 2011. Les résultats du premier trimestre de 2010 comprenaient 43,4 points de ratio mixte (61,3 \$ après déduction des primes de reconstitution) au titre des sinistres liés aux catastrophes survenues pendant la période et découlant principalement de l'incidence du séisme au Chili (35,7 points de ratio mixte) sur les activités de réassurance des biens d'Advent et du groupe de réassurance. Avant l'incidence du séisme au Chili, le ratio mixte du secteur Réassurance et assurance – Autre s'établissait à 91,5 % au premier trimestre de 2010. Les résultats techniques du premier trimestre de 2011 comprennent 1,8 point de ratio mixte (2,3 \$) au titre de l'évolution défavorable nette des provisions pour sinistres d'exercices antérieurs, évolution défavorable nette principalement attribuable à Advent. Au premier trimestre de 2010, les résultats techniques tenaient compte de l'avantage de 2,4 points de ratio mixte (3,4 \$) attribuable à l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'exercices antérieurs qui découlait principalement de l'évolution favorable nette des provisions pour sinistres d'exercices récents pour Advent.

Au premier trimestre de 2011, les primes brutes souscrites et les primes nettes souscrites par le secteur Réassurance et assurance – autres se sont repliées de 18,5 % et de 35,4 %, respectivement, par rapport au premier trimestre de 2010. Les primes brutes souscrites et les primes nettes souscrites par le groupe de réassurance ont reculé au premier trimestre de 2011 en raison surtout du transfert d'un portefeuille de primes non acquises découlant d'une réduction de la participation du groupe de réassurance à un contrat de réassurance en quote-part (ramenée de 20 % à 10 % à compter du 1^{er} janvier 2011), ce qui s'est traduit par le remboursement à Northbridge de primes non acquises de 42,3 \$ qui avaient auparavant été cédées au groupe de réassurance. Les primes brutes souscrites, les primes nettes souscrites et les primes nettes acquises d'Advent au premier trimestre de 2011 ont diminué par rapport à celles enregistrées au premier trimestre de 2010, les primes de réassurance à la clôture (30,1 \$) reçues au premier trimestre de 2010 n'ayant pas été récurrentes au premier trimestre de 2011. Après ajustement pour tenir compte du transfert du portefeuille de primes non acquises du groupe de réassurance et des primes de réassurance à la clôture d'Advent reçues au premier trimestre de 2010, les primes nettes souscrites par le secteur Réassurance et assurance – autres ont augmenté de 6,9 \$ ou 4,5 % en raison principalement de l'accroissement des primes souscrites par le groupe de réassurance.

Le secteur Réassurance et assurance – autres a enregistré des pertes nettes sur placement de 10,3 \$ au premier trimestre de 2011 (attribuables principalement à des pertes nettes de 12,2 \$ sur des obligations (dont des pertes nettes de 10,6 \$ sur évaluation à la valeur de marché principalement liées à des obligations d'États souverains) et à des pertes nettes de 7,3 \$ sur des dérivés liés à l'IPC, contrebalancées en partie par des profits nets de 6,5 \$ sur des actions ordinaires et des dérivés sur titres de capitaux propres et des profits nets de 3,5 \$ sur des actions privilégiées), comparativement à des profits nets sur placements de 50,3 \$ au premier trimestre de 2010 (attribuables principalement à des profits nets de 34,5 \$ sur des actions ordinaires et des dérivés sur titres de capitaux propres et à des profits nets de 14,3 \$ sur des obligations). La baisse des profits nets sur placements et de la rentabilité des activités de souscription, compensée en partie par une légère augmentation du produit d'intérêts et de dividendes a donné lieu à une perte avant impôts, intérêts et autres éléments de 82,8 \$ comparativement à un bénéfice avant impôts, intérêts et autres éléments de 22,4 \$ au premier trimestre de 2010.

Liquidation de sinistres

	Premiers trimestres	
	2011	2010
Primes brutes souscrites	110,0	1,3
Primes nettes souscrites	110,2	1,4
Primes nettes acquises.....	112,6	1,4
Pertes sur sinistres	(113,2)	(7,2)
Charges opérationnelles.....	(24,7)	(22,2)
Intérêts et dividendes	31,2	23,7
Résultat opérationnel.....	5,9	(4,3)
Profits nets sur placements	42,3	82,3
Résultat avant impôts	48,2	78,0

Le 1^{er} janvier 2011, la société a reclassé les actifs, les passifs et les résultats opérationnels de Clearwater du secteur opérationnel Réassurance – OdysseyRe dans le secteur opérationnel Liquidation de sinistres dans la foulée du transfert de la propriété de Clearwater d'OdysseyRe au groupe TIG. Les chiffres comparatifs de la période précédente ont été retraités pour tenir compte de ce transfert au 1^{er} janvier 2010. La société d'assurance Clearwater est incorporée au secteur Liquidation de sinistres depuis 1999. Le 1^{er} janvier 2011, le Syndicate 3500 d'activités de liquidation de sinistres de la société (géré par RiverStone (U.-K.)) a accepté la réassurance de clôture pour tous les passifs de Syndicate 376. Cette opération de réassurance de clôture (dans les faits un transfert de portefeuille de provisions pour sinistres) s'est traduite par la réception par Syndicate 3500 d'un montant de 110,3 \$ en trésorerie et placements en contrepartie (présentés comme primes dans le tableau ci-dessus) de la prise en charge de provisions pour sinistres d'un montant net de 110,3 \$ (présentées comme pertes sur sinistres dans le tableau ci-dessus). Avant le 1^{er} janvier 2011, Syndicate 376 n'avait pas de lien avec Fairfax et ses sociétés affiliées. Le 17 août 2010, la société a commencé à consolider les actifs, les passifs et les résultats opérationnels de GFIC à la suite de la réalisation de l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de GFIC. Les résultats opérationnels de GFIC dérogés depuis l'acquisition sont incorporés dans le secteur Liquidation de sinistres.

Pour le premier trimestre de 2011, le secteur Liquidation de sinistres a dégagé un bénéfice avant impôts de 48,2 \$ (contre un bénéfice avant impôts de 78,0 \$ au premier trimestre de 2010), qui témoigne principalement d'un bénéfice opérationnel accru de 5,9 \$ (contre une perte opérationnelle de 4,3 \$ au premier trimestre de 2010), annulé en partie par une baisse, par rapport au premier trimestre de 2010, des profits nets sur placements. L'augmentation du résultat opérationnel s'explique principalement par des sinistres moindres (après ajustement pour un montant de 110,3 \$ au titre de sinistres liés à la réassurance de clôture de Syndicate 376, comme il est décrit dans le paragraphe précédent) et des intérêts et dividendes accrus, contrebalancés en partie par une légère augmentation des charges opérationnelles. Les sinistres subis, de 113,2 \$ au premier trimestre de 2011, comprennent surtout un montant de 110,3 \$ au titre des provisions nettes sur sinistres prises en charge par le secteur européen de la liquidation de sinistres relativement à la réassurance de clôture de Syndicate 376. Les sinistres subis se sont élevés à 7,2 \$ au premier trimestre de 2010 et ont été influencés par l'évolution défavorable des sinistres des exercices précédents pour le secteur européen de la liquidation de sinistres. Le produit d'intérêts et de dividendes s'est élevé à 31,2 \$ au premier trimestre de 2011, en hausse par rapport au premier trimestre de 2010 en raison essentiellement de l'augmentation du rendement et du résultat comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence des sociétés détenues, atténuée par l'augmentation des charges liées aux placements. Les profits nets sur placements se sont chiffrés à 42,3 \$ au premier trimestre de 2011 et comprennent des profits nets de 55,5 \$ sur des actions ordinaires et des dérivés de titres de capitaux propres, des profits nets de change de 7,1 \$ et de profits nets de 4,2 \$ sur des actions privilégiées, compensés en partie par des pertes nettes de 13,6 \$ sur des dérivés liés à l'IPC et d'autres dérivés et par des pertes nettes de 10,9 \$ sur des obligations (dont des pertes de 22,7 \$ sur évaluation à la valeur de marché relativement à des obligations d'État). Les profits nets sur placements de 82,3 \$ enregistrés au premier trimestre de 2010 comprenaient essentiellement des profits nets de 61,9 \$ sur des actions ordinaires et des dérivés sur titres de capitaux propres, des profits nets de 20,6 \$ sur des obligations et des profits nets de 1,1 \$ sur des dérivés liés à l'IPC, en partie compensés par des pertes nettes de change de 1,3 \$. Le secteur Liquidation de sinistres a versé des dividendes de 105,0 \$ à Fairfax au premier trimestre de 2011.

Autres¹⁾

	Premiers trimestres	
	2011	2010
Produits	154,4	141,8
Charges	(148,6)	(137,0)
Résultat avant impôts, intérêts et autres éléments.....	5,8	4,8
Charge d'intérêts	(0,4)	(0,2)
Résultat avant impôts	5,4	4,6

1) Ces résultats diffèrent de ceux qui ont été publiés par Ridley Inc. en raison principalement d'ajustements liés à la méthode de comptabilisation de l'acquisition de Ridley comptabilisés par Fairfax.

Le secteur Autres englobe les activités liées à la nourriture pour animaux (Ridley).

L'augmentation des produits au premier trimestre de 2011 est attribuable à la hausse des prix des marchandises par rapport à il y a un an, que Ridley a été en mesure de faire absorber par ses clients. L'avantage de l'amélioration de la gamme de produits, en partie compensée par la baisse globale des volumes a donné lieu à une augmentation du résultat avant impôts, intérêts et autres éléments dégagé au premier trimestre de 2011 par rapport au premier trimestre de 2010. Ridley est un chef de file du secteur de la nourriture pour animaux en Amérique du Nord.

Autres éléments du résultat net

Au premier trimestre de 2011, le produit d'intérêts et de dividendes consolidés a totalisé 178,5 \$ et tenait compte des intérêts et des dividendes de Zenith National, de First Mercury et de GFIC depuis l'acquisition (qui n'étaient pas pris en compte au premier trimestre de 2010). Pour le premier trimestre de 2011, le produit d'intérêts et de dividendes consolidés s'est replié de 7,6 % pour s'établir à 160,4 \$, contre 173,6 \$ au premier trimestre de 2010 (après exclusion des intérêts et dividendes de 12,7 \$ enregistrés par Zenith National et de 5,4 \$ enregistrés par GFIC). Ce repli est principalement attribuable à l'incidence de l'augmentation des charges liées aux placements engagées relativement aux swaps sur rendement total (26,0 \$ au premier trimestre de 2011, comparativement à 5,9 \$ au premier trimestre de 2010), compensée en partie par une légère augmentation du rendement. La quote-part consolidée dans le résultat des entreprises associées équivaut à une perte de 6,6 \$ au premier trimestre de 2011, comparativement à un bénéfice de 7,6 \$ au premier trimestre de 2010, la détérioration du résultat s'expliquant principalement par le fait que la société comptabilise sa quote-part dans le soutien de la réserve relativement à la part proportionnelle d'ICCI Lombard dans le groupe d'assurance automobile obligatoire en Inde.

Les pertes nettes sur placements de 101,5 \$ pour le premier trimestre de 2011 (profits nets sur placements de 597,8 \$ au premier trimestre de 2010) ont été ventilées dans le tableau qui suit.

	31 mars 2011			31 mars 2010		
	Profits (pertes) réalisés sur des positions closes ou vendues au cours de la période	Profits (pertes) sur évaluation à la valeur de marché découlant de positions demeurées ouvertes à la fin de la période	Profits nets (pertes nettes) sur placements	Profits (pertes) réalisés sur des positions closes ou vendues au cours de la période	Profits (pertes) sur évaluation à la valeur de marché découlant de positions demeurées ouvertes à la fin de la période	Profits nets (pertes nettes) sur placements
Profits nets (pertes nettes) sur placements :						
Actions ordinaires	0,7	350,4	351,1	72,4	382,3	454,7
Actions privilégiées - convertibles	-	168,0	168,0	-	(34,3)	(34,3)
Obligations - convertibles	25,4	48,1	73,5	(8,4)	65,0	56,6
Autres dérivés sur titres de capitaux propres ¹⁾	7,9	21,9	29,8	-	115,7	115,7
Avoirs en titres de capitaux propres et en titres s'apparentant à des titres de capitaux propres	34,0	588,4	622,4	64,0	528,7	592,7
Couvertures économiques de titres de capitaux propres	-	(428,4)	(428,4)	-	(105,8)	(105,8)
Effet net avant impôts du programme de couverture économique des titres de capitaux propres	34,0	160,0	194,0	64,0	422,9	486,9
Obligations	(7,3)	(133,0)	(140,3)	34,2	160,4	194,6
Actions privilégiées	0,5	(0,7)	(0,2)	-	3,0	3,0
Contrats dérivés liés à l'IPC	-	(167,2)	(167,2)	-	(11,2)	(11,2)
Autres contrats dérivés	11,4	(19,9)	(8,5)	(4,7)	9,8	5,1
Devises	(5,4)	26,0	20,6	(22,2)	(62,2)	(84,4)
Autres	0,2	(0,1)	0,1	0,8	3,0	3,8
	<u>33,4</u>	<u>(134,9)</u>	<u>(101,5)</u>	<u>72,1</u>	<u>525,7</u>	<u>597,8</u>
Ventilation des profits nets (pertes nettes) sur obligations :						
Obligations d'État	(6,6)	(131,3)	(137,9)	0,1	9,8	9,9
Obligations de municipalités et d'États américains	2,0	9,3	11,3	(3,8)	55,9	52,1
Obligations de sociétés et autres	(2,7)	(11,0)	(13,7)	37,9	94,7	132,6
	<u>(7,3)</u>	<u>(133,0)</u>	<u>(140,3)</u>	<u>34,2</u>	<u>160,4</u>	<u>194,6</u>

1) Les autres dérivés sur titres de capitaux propres comprennent les swaps sur rendement total d'actions - positions acheteur, les options d'achat d'actions et les bons de souscription.

La société se sert de positions vendeur sur swaps sur rendement total d'actions et sur rendement d'indices boursiers comme couverture économique du risque de cours des actions auquel elle est exposée du fait de ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres s'apparentant à des titres de capitaux propres. Au 31 mars 2011, les couvertures de titres de capitaux propres représentaient environ 83,1 % des avoirs en titres de capitaux propres et en titres s'apparentant à des titres de capitaux propres (7 994,9 \$) comme le montre l'analyse présentée sous forme de tableau sous la rubrique « Fluctuations des prix du marché » à la note 22 afférente aux états financiers consolidés du trimestre clos le 31 mars 2011. Par rapport au tableau ci-dessus, les pertes nettes sur placements de 101,5 \$ du premier trimestre de 2011 comprennent des pertes nettes de 428,4 \$ sur évaluation à la valeur de marché liés à des positions vendeur sur swaps sur rendement total d'actions et swaps sur rendement d'indice boursier (couvertures économiques de titres de capitaux propres) qui ont été plus que compensées par des profits nets de 622,4 \$ sur les avoirs en titres de capitaux propres et en titres s'apparentant à des titres de capitaux propres de la société. Le programme de couvertures économiques de titres de capitaux propres a eu pour effet d'accroître de 194,0 \$ le bénéfice net avant impôts du premier trimestre de 2011. Une augmentation des taux d'intérêt à long terme au premier trimestre de 2011 a donné lieu à des pertes nettes de 133,0 \$ sur évaluation à la valeur de marché liées à des obligations.

La charge d'intérêts consolidée a progressé de 16,9 %, à 53,2 \$ au premier trimestre de 2011, comparativement à 45,5 \$ au premier trimestre de 2010, en raison principalement de la charge d'intérêts supplémentaire découlant de l'émission, au deuxième trimestre de 2010, de billets non garantis de premier rang de 275,0 \$ CA, de la charge d'intérêts engagée relativement aux débetures rachetables de Zenith National à la suite de l'acquisition de Zenith National au deuxième trimestre de 2010, de la charge d'intérêts engagée relativement au billet de TIG lié à l'acquisition de GFIC au troisième trimestre de 2010 et de la charge d'intérêts engagée relativement aux titres privilégiés de fiducie de First Mercury à la suite de l'acquisition de First Mercury au premier trimestre de 2011. La ventilation de la charge d'intérêts consolidée est la suivante :

	Premiers trimestres	
	2011	2010
Fairfax	33,1	29,7
Crum & Forster (dont un montant de 0,9 \$ lié à First Mercury)	8,0	7,0
Zenith National	0,8	-
OdysseyRe	7,7	7,5
Advent	1,1	1,1
Liquidation de sinistres (TIG)	2,1	-
Ridley	0,4	0,2
	<u>53,2</u>	<u>45,5</u>

Les frais généraux du siège social et autres frais comprennent les charges de toutes les sociétés de portefeuille du groupe, déduction faite des honoraires de gestion des placements et d'administration de la société et du revenu de placement, y compris les profits nets ou les pertes nettes sur placements, réalisés sur la trésorerie et les placements de la société de portefeuille. Ils ont notamment compris les éléments suivants :

	Premiers trimestres	
	2011	2010
Frais généraux du siège social de Fairfax	29,8	25,7
Frais généraux du siège social des sociétés de portefeuille filiales	12,0	19,1
Intérêts et dividendes de la société de portefeuille	(4,4)	(6,6)
Profits nets (pertes nettes) sur placements de la société de portefeuille	16,5	(82,9)
Frais de gestion et d'administration de placements	(26,3)	(11,2)
	<u>27,6</u>	<u>(55,9)</u>

Les frais généraux du siège social de Fairfax sont passés de 25,7 \$ au premier trimestre de 2010 à 29,8 \$ au premier trimestre de 2011, progression essentiellement imputable à l'augmentation des frais juridiques, en partie contrebalancée par la diminution de la charge de rémunération. Les frais généraux du siège social des sociétés de portefeuille filiales se sont repliés de 19,1 \$ au premier trimestre de 2010 à 12,0 \$ au premier trimestre de 2011, en raison surtout de la baisse des charges de rémunération et des dons de charité, contrebalancée partiellement par l'augmentation des frais généraux. Par rapport au premier trimestre de 2010, le produit d'intérêts et de dividendes sur la trésorerie et les placements de la société de portefeuille ont baissé au premier trimestre de 2011 en raison de l'augmentation des charges engagées relativement aux swaps sur rendement total. Les pertes nettes sur placements de la société de portefeuille se sont chiffrées à 16,5 \$ au premier trimestre de 2011 (profits nets de 82,9 \$ au premier trimestre de 2010) et comprenaient des pertes nettes de 56,2 \$ sur des actions ordinaires et des dérivés de titres de capitaux propres (dont des pertes nettes de 90,2 \$ sur évaluation à la valeur de marché liées aux couvertures d'instruments de capitaux propres de la société), en partie contrebalancées par des profits nets de 25,0 \$ sur actions privilégiées, des profits nets de 9,7 \$ sur des obligations et des profits nets de change de 6,2 \$. Les profits nets sur placements de la société de portefeuille se sont chiffrés à 82,9 \$ pour le premier trimestre de 2010 et comprennent des profits nets de 55,1 \$ sur des obligations, des profits nets de 26,5 \$ sur des actions ordinaires et des dérivés sur titres de capitaux propres, des profits nets de 6,2 \$ liés à des swaps sur défaillance et d'autres dérivés et des profits nets de change de 1,1 \$, contrebalancés en partie par des pertes nettes de 8,9 \$ sur des actions privilégiées.

Le taux d'impôt effectif de 39,5 % inhérent à l'économie d'impôts de 156,6 \$ inscrite en 2011 différerait du taux d'impôt de la société prévu par la loi au Canada, soit 28,3 %, en raison surtout de l'incidence des revenus de placement non imposables du groupe fiscal américain (y compris le produit de dividendes et d'intérêts sur les placements en obligations émises par des États et des municipalités américains) et du résultat dans des pays où le taux d'impôt des sociétés est différent du taux d'impôt de la société prévu par la loi, facteur atténué en partie par les pertes fiscales non comptabilisées.

Le taux d'impôt effectif de 23,1 % inhérent à la charge d'impôts de 125,6 \$ inscrite pour le premier trimestre de 2010 diffère du taux d'impôt prévu par la loi de 31,0 %, en raison surtout de l'incidence des revenus de placement non imposables (y compris le produit de dividendes et d'intérêts sur les placements en obligations émises par des États et des municipalités américains, et des profits en capital au Canada dont 50,0 % seulement sont imposables) et du résultat dégagé dans des territoires où le taux d'impôt des sociétés est inférieur à celui prévu par la loi qui s'applique à la société, facteurs atténués par les différences fiscales découlant de la présentation du résultat de la société de portefeuille Fairfax en dollars américains dans les états financiers consolidés tandis que ce résultat est déclaré en dollars canadiens aux fins de l'impôt.

L'attribution du résultat net aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans le compte consolidé de résultat est la suivante :

	Premier trimestre	
	2011	2010
Ridley	0,9	0,7
Fairfax Asia	0,2	0,2
	1,1	0,9

Situation financière

Au 31 mars 2011, la trésorerie et les placements de la société de portefeuille totalisaient 1 061,0 \$ (989,3 \$, après déduction d'un montant de 71,7 \$ relatif aux obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés de la société de portefeuille), contre 1 540,7 \$ au 31 décembre 2010 (1 474,2 \$, après déduction d'un montant de 66,5 \$ relatif aux obligations au titre de ventes à découvert et de dérivés de la société de portefeuille). En 2011, les variations importantes de la trésorerie de la société de portefeuille Fairfax ont compris les sorties suivantes : paiement d'un montant de 294,3 \$ eu égard à l'acquisition de First Mercury par la société (la participation de la société de portefeuille dans First Mercury, soit 294,3 \$, majorée d'un montant en trésorerie supplémentaire de 31,0 \$, a été versée sous forme d'apport à Crum & Forster au premier trimestre de 2011), apport en capital de 85,0 \$ à Fairfax Asia visant à réaliser l'acquisition à 100 % de Pacific Insurance (71,5 \$) et à financer la participation dans une émission de droits d'ICICI Lombard (19,8 \$), paiement d'un montant de 219,1 \$ au titre de dividendes sur actions ordinaires et privilégiées et paiement d'impôts de 27,4 \$; et les entrées suivantes : encaissement de dividendes de 209,0 \$ (reçus de Crum & Forster (104,0 \$) et du secteur Liquidation de sinistres (105,0 \$)). La valeur comptable des placements à court terme et des titres négociables de la société de portefeuille varie en fonction de la juste valeur de ces placements et titres.

Au 31 mars 2011, la trésorerie et les placements à court terme des filiales se sont chiffrés à 3 260,7 \$, contre 3 513,9 \$ au 31 décembre 2010. La baisse de 253,2 \$ est principalement attribuable au montant en trésorerie versé par la société pour s'acquitter de ses obligations contractées relativement aux dispositions de refixation trimestrielle de ses positions vendeur sur swaps sur rendement total d'actions et rendement total d'indice boursier, au montant en trésorerie affecté à l'achat de dérivés liés à l'IPC et de placements à court terme, à la trésorerie affectée aux activités opérationnelles et au versement de dividendes de 209,0 \$ à Fairfax au premier trimestre de 2011, ce qui a été en partie neutralisé par la consolidation de la trésorerie et des placements à court terme de First Mercury (441,6 \$), de Pacific Insurance (33,8 \$) et de Syndicate 376 (84,4 \$), et des apports en capital de la société de portefeuille à Fairfax Asia (85,0 \$) et à Crum & Forster (31,0 \$) afin de financer les opérations décrites au paragraphe précédent.

La baisse de 739,0 \$ de la trésorerie consolidée au premier trimestre de 2011 s'explique essentiellement par les flux de trésorerie de 78,1 \$ affectés aux activités opérationnelles (exclusion faite de flux de trésorerie de 640,5 \$ affectés à l'achat de titres classés à la juste valeur par le biais du résultat) et les flux de trésorerie de 262,0 \$ affectés aux activités de financement (y compris le paiement de dividendes de 219,1 \$ sur des actions ordinaires et privilégiées, les flux de trésorerie de 11,1 \$ affectés à l'achat, à titre d'actions autodétenues, d'actions à droit de vote subalterne et un montant de 29,7 \$ remboursé par First Mercury au titre de la dette des filiales), annulés en partie par les flux de trésorerie de 241,6 \$ provenant des activités d'investissement (y compris les flux de trésorerie affectés à l'acquisition de First Mercury et de Pacific Insurance, déduction faite de la trésorerie acquise, et par la participation de 19,8 \$ dans une émission de droits par ICICI Lombard). La hausse de 1 084,1 \$ de la trésorerie consolidée au premier trimestre de 2010 s'expliquait principalement par le montant en trésorerie net de 1 050,7 \$ reçu à la vente de titres classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat et par les flux de trésorerie de 166,1 \$ provenant des activités de financement (notamment l'émission d'actions à droit de vote subalterne pour un produit net de 199,8 \$ et l'émission d'actions privilégiées de série E d'une valeur nominale de 200 \$ CA, pour un produit net de 183,1 \$, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par les flux de trésorerie de 205,8 \$ affectés au paiement de dividendes sur actions ordinaires et privilégiées), qui ont été en partie contrebalancés par des flux de trésorerie de 103,4 \$ affectés aux activités opérationnelles (qui ont rendu compte de la diminution des primes et de la stabilité ou de la légère baisse des sinistres réglés et des charges opérationnelles fixes pour certaines sociétés actives et ne tiennent pas compte d'un montant en trésorerie de 1 050,7 \$ reçu à la vente de titres classés à la juste valeur par le biais du résultat net) et des flux de trésorerie de 29,3 \$ affectés aux activités d'investissement.

Les montants à recevoir liés à des contrats d'assurance se sont élevés à 1 748,0 \$ au 31 mars 2011, contre 1 476,6 \$ au 31 décembre 2010. Cette hausse nette de 271,4 \$ est essentiellement attribuable à la consolidation des montants à recevoir liés à des contrats d'assurance de First Mercury et de Pacific Insurance de 44,9 \$ et de 7,3 \$, respectivement, et à des montants à recevoir liés à des contrats d'assurance de 3,1 \$ acquis relativement à la réassurance de clôture de Syndicate 376.

Les montants à recouvrer de réassureurs ont connu une augmentation nette de 599,2 \$, passant de 3 757,0 \$ au 31 décembre 2010 à 4 356,2 \$ au 31 mars 2011. Cette augmentation s'explique principalement par la consolidation des montants à recouvrer de réassureurs de First Mercury (374,6 \$) et de Pacific Insurance (26,1 \$), de montants à recouvrer de réassureurs de 99,4 \$ acquis relativement à la réassurance de clôture de Syndicate 376, les effets des sinistres cédés aux réassureurs par OdysseyRe, Advent et le groupe de réassurance relativement au séisme et au tsunami au Japon et au séisme en Nouvelle-Zélande (Christchurch), l'accroissement du volume d'activité de Fairfax Asia et de Fairfax Brasil, et l'achat accru de réassurance pour OdysseyRe, facteurs atténués par les progrès soutenus réalisés par le secteur Liquidation de sinistres pour le recouvrement et la commutation de ses soldes restants de réassurance à recouvrer.

La progression nette de 1 369,7 \$ de la provision pour sinistres non réglés et charges de règlement de sinistres, qui est passée de 16 049,3 \$ au 31 décembre 2010 à 17 419,0 \$ au 31 mars 2011 s'explique principalement par la consolidation des provisions pour sinistres non réglés et charges de règlement de sinistres de First Mercury (745,8 \$) et de Pacific Insurance (37,2 \$), la provision de 197,0 \$ pour sinistres non réglés et charges de règlement de sinistres acquise relativement à la réassurance de clôture de Syndicate 376, les effets des sinistres considérables liés à des catastrophes subis par OdysseyRe, Advent et le groupe de réassurance liés au séisme et au tsunami au Japon et au séisme en Nouvelle-Zélande (Christchurch) et la croissance des activités de Fairfax Asia, facteurs qui ont été atténués par les progrès soutenus réalisés par le secteur Liquidation de sinistres et les effets de l'affaiblissement du cycle de souscription et de la vive concurrence sur les marchés exploités par Crum & Forster.

Les placements de portefeuille sont composés de placements comptabilisés à la juste valeur et de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (au 31 mars 2011, ces dernières comprenaient principalement les participations de la société dans ICICI Lombard, Gulf Insurance, Cunningham Lindsey Group et d'autres sociétés en nom collectif et fiducies), dont la valeur comptable totale s'élevait à 22 869,3 \$ au 31 mars 2011 (22 660,8 \$, déduction faite des obligations des filiales au titre de ventes à découvert et de dérivés), comparativement à une valeur comptable totale de 21 976,2 \$ au 31 décembre 2010 (21 825,8 \$, déduction faite des obligations des filiales au titre de ventes à découvert et de dérivés). L'augmentation nette de 835,0 \$ de la valeur comptable globale des placements de portefeuille (déduction faite des obligations des filiales au titre de ventes à découvert et de dérivés) entre le 31 décembre 2010 et le 31 mars 2011 résulte principalement de la consolidation des portefeuilles de placements de First Mercury, de Pacific Insurance et de Syndicate 376 (832,4 \$, 80,2 \$ et 112,7 \$, respectivement, au 31 mars 2011), d'une hausse des profits nets non réalisés sur les actions ordinaires, de l'encaissement d'un remboursement d'impôts de 19,0 \$ lié aux filiales et de l'incidence favorable du change, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par une hausse des pertes non réalisées sur les couvertures de titres de capitaux propres et les instruments d'emprunt d'États ainsi que des affectations, par des filiales, de la trésorerie issue de leurs placements de portefeuille afin notamment d'effectuer des versements de dividendes à Fairfax. Les principaux changements survenus dans les placements de portefeuille au premier trimestre de 2011 ont inclus une hausse de 456,9 \$ des actions ordinaires et une augmentation de 519,4 \$ des obligations, en partie contrebalancées par une baisse de 253,2 \$ de la trésorerie et des placements à court terme des filiales (décrits précédemment). Les participations dans des entreprises associées se sont accrues de 52,0 \$ et les dérivés nets et autres actifs investis ont diminué de 80,9 \$ (soit principalement une augmentation de la perte de valeur non réalisée relative aux dérivés liés à l'IPC et des couvertures de titres de capitaux propres, en partie contrebalancés par l'achat de dérivés liés à l'IPC supplémentaires).

La société détient des placements importants en titres de capitaux propres et en titres s'apparentant à des titres de capitaux propres, et la société estime que leur valeur s'appréciera significativement au fil du temps. Au 31 mars 2011, la société détenait des titres de capitaux propres et des titres liés à des titres de capitaux propres totalisant 7 994,9 \$ (actions ordinaires de 4 864,6 \$, actions privilégiées convertibles de 617,4 \$, obligations convertibles de 583,1 \$, certaines participations dans des sociétés associées de 532,2 \$ et dérivés liés à des titres de capitaux propres d'un notionnel de 1 397,6 \$) alors qu'au 31 décembre 2010, elle détenait des avoirs en titres de capitaux propres et liés à des titres de capitaux propres de 7 589,4 \$ au 31 décembre 2010. La valeur de marché et la liquidité de ces placements sont volatiles et peuvent varier considérablement à la hausse ou à la baisse sur de brèves périodes. Par conséquent, la valeur définitive ne sera connue qu'à long terme ou à la sortie des placements. En raison de la volatilité des marchés boursiers et des inquiétudes à l'égard du crédit dans le monde entier en 2010, la société a protégé ses avoirs en titres de capitaux propres et en titres s'apparentant à des titres de capitaux propres contre une baisse des marchés boursiers au moyen de positions vendeur sur des swaps sur rendement total d'indices boursiers, notamment des positions vendeur sur l'indice Russell 2000 et l'indice S & P 500 (voir le tableau ci-dessous) et sur certains titres de capitaux propres. Au 31 mars 2011, les couvertures de titres de capitaux propres représentaient environ 83,1 % des avoirs en titres de capitaux propres et en titres s'apparentant à des titres de capitaux propres (80,2 % au 31 décembre 2010). La société estime que les couvertures de titres de capitaux propres seront raisonnablement efficaces pour protéger la proportion des placements de la société en titres de capitaux propres et en titres s'apparentant à des titres de capitaux propres visés par les couvertures, advenant une correction importante du marché; toutefois, en raison de l'absence de corrélation parfaite entre les éléments couverts et les éléments de couverture, conjuguée aux autres incertitudes de marché, il n'est pas possible d'estimer l'incidence future des programmes de couverture économique du risque lié aux titres de capitaux propres.

	31 mars 2011			31 décembre 2010		
	Parts	Notionnel initial ¹⁾	Valeur indicielle moyenne pondérée	Parts	Notionnel initial ¹⁾	Prix d'exercice moyen pondéré
Indice boursier sous-jacent						
Russell 2000	51 655 500	3 401 9	659 00	51 355 500	3 377 1	657 60
S&P 500	12 120 558	1 299 3	1 071 96	12 120 558	1 299 3	1 071 96

1) Notionnels totaux aux dates auxquelles les positions vendeur ont été lancées et ajustées pour tenir compte des positions ouvertes et closes aux périodes ultérieures.

Les autres actifs se sont accrues de 91,8 \$, passant de 901,0 \$ au 31 décembre 2010 à 992,8 \$ au 31 mars 2011, en raison surtout de la hausse des impôts sur le résultat remboursables. Les impôts sur le résultat remboursables ont augmenté de 28,9 \$ au premier trimestre de 2011 pour s'élever à 246,1 \$, les pertes fiscales permettant à certaines entités de recouvrer des impôts versés au cours d'exercices antérieurs. Les actifs d'impôts sur le résultat différés ont augmenté de 176,3 \$ au premier trimestre de 2011 pour atteindre 666,8 \$, cette augmentation étant surtout attribuable aux augmentations des pertes opérationnelles reportées en avant aux États-Unis.

L'accroissement de 158,8 \$ du goodwill et des immobilisations incorporelles au premier trimestre de 2011 découle des acquisitions de First Mercury et de Pacific Insurance qui ont ajouté 129,5 \$ au goodwill et 25,5 \$ aux immobilisations incorporelles comme il est décrit à la note 21 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2011 et de l'effet des écarts de conversion sur le goodwill et

les immobilisations incorporelles de Northbridge et de Polish Re. Le montant de 673,7 \$ (572,1 \$ au 31 décembre 2010) inscrit au titre du goodwill consolidé et celui de 434,2 \$ (377,0 \$ au 31 décembre 2010) inscrit au titre des immobilisations incorporelles (principalement lié à la valeur des relations clients et des relations courtiers ainsi qu'à la marque) comprennent essentiellement les montants découlant de l'acquisition de First Mercury et Pacific Insurance au premier trimestre de 2011 et de Zenith National en 2010, de la fermeture du capital de Northbridge et d'OdysseyRe en 2009 et de l'acquisition de Polish Re en 2009. La société a exécuté des tests de dépréciation annuels à l'égard du goodwill et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas amortis au quatrième trimestre essentiellement, et elle a conclu qu'ils n'avaient subi aucune dépréciation. La société évalue l'utilisation prévue, la durée de vie prévue et l'avantage économique devant être tiré des actifs incorporels lorsqu'elle repère d'éventuelles indications de dépréciation. Les actifs incorporels liés aux relations clients et aux relations courtiers seront amortis en résultat net sur des périodes allant de 8 à 20 ans.

Les participations ne donnant pas le contrôle ont augmenté de 1,0 \$ pour atteindre 42,3 \$ au premier trimestre de 2011. Le solde de la part des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle au 31 mars 2011 a principalement trait à Ridley.

Gestion des risques financiers

Dans le cadre de la gestion des risques financiers, la société cherche surtout à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes à ses objectifs et à sa tolérance au risque, tout en maintenant un équilibre approprié entre les risques et les avantages et en protégeant son bilan consolidé d'événements qui pourraient compromettre considérablement sa solidité financière. L'exposition de la société à des pertes éventuelles découlant de ses activités d'assurance et de réassurance ainsi que de ses activités de placement, a trait principalement au risque de souscription, au risque de crédit, au risque de liquidité et à divers risques de marché. Pour équilibrer les risques et les avantages, la société doit définir les risques de façon appropriée et appairer sa tolérance au risque à sa stratégie d'entreprise, ainsi que diversifier les risques, les tarifier adéquatement, les atténuer par des contrôles préventifs et les transférer à des tiers. Les types de risques auxquels la société est exposée et les processus de gestion de ces risques n'ont pas subi de changements importants au premier trimestre de 2011 par rapport à ceux qui ont été identifiés en 2010, à part ceux qui sont indiqués à la note 22 (Gestion des risques financiers) des états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

Structure du capital et situation de trésorerie

Le tableau qui suit présente la structure du capital et les ratios financiers de la société :

	31 mars 2011	31 décembre 2010
Trésorerie et placements à court terme de la société de portefeuille (déduction faite des obligations liées aux ventes à découvert et aux dérivés)	989,3	1 474,2
Dette – société de portefeuille	1 513,7	1 498,1
Dette – filiales	988,2	919,5
Autres obligations à long terme – Société de portefeuille	312,0	311,5
Dette totale.....	2 813,9	2 729,1
Dette nette.....	1 824,6	1 254,9
Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires	7 245,2	7 697,9
Actions privilégiées.....	934,7	934,7
Participations ne donnant pas le contrôle	42,3	41,3
Total des capitaux propres.....	8 222,2	8 673,9
Ratio dette nette-total des capitaux propres.....	22,2 %	14,5 %
Ratio dette nette-capital total net ¹⁾	18,2 %	12,6 %
Ratio dette totale-capital total ²⁾	25,5 %	23,9 %
Couverture des intérêts ³⁾	s. o.	1,8 x
Ratio de couverture des intérêts et de la distribution de dividendes sur les actions privilégiées ⁴⁾	s. o.	1,4 x

1) La société calcule le capital total net comme étant la somme du total des capitaux propres et de la dette nette.

2) La société calcule le capital total comme étant la somme du total des capitaux propres et de la dette totale.

3) La société calcule la couverture des intérêts comme étant la somme du résultat avant impôts et charge d'intérêts divisée par la charge d'intérêts.

4) La société calcule la couverture des intérêts et de la distribution des dividendes sur les actions privilégiées comme étant la somme du résultat avant impôts et charge d'intérêts, divisée par la charge d'intérêts et les dividendes sur actions privilégiées ajustés en fonction d'un équivalent avant impôts au taux d'impôt prévu par la loi au Canada applicable à la société.

Au 31 mars 2011, la dette de la société de portefeuille (compte tenu de ses autres obligations à long terme) s'établissait à 1 825,7 \$, en hausse de 16,1 \$ par rapport à celle de 1 809,6 \$ au 31 décembre 2010. Cette hausse reflète principalement l'incidence sur les montants convertis au premier trimestre du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Au 31 mars 2011, la dette des filiales s'établissait à 988,2 \$, en hausse de 68,7 \$ par rapport à celle de 919,5 \$ au 31 décembre 2010. Cette hausse reflète principalement la consolidation des titres privilégiés de fiducie de First Mercury dans le cadre de l'opération d'acquisition décrite à la note 21 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

Au 31 mars 2011, le ratio consolidé dette nette-capital total net de la société s'est amélioré pour atteindre 18,2 %, contre 12,6 % au 31 décembre 2010. Cette variation rendait compte essentiellement de la diminution de la trésorerie et des placements de la société de portefeuille (analysée à la rubrique « Situation financière » précédant la présente rubrique « Structure du capital et situation de trésorerie »), de la diminution des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (résultant de la baisse des résultats non distribués, compensée en partie par la hausse du cumul des autres éléments du résultat global) et de la consolidation des titres privilégiés de fiducie de First Mercury à la suite de son acquisition par la société. Le ratio consolidé dette totale-capital total s'est établi à 25,5 % au 31 mars 2011, en hausse par rapport à 23,9 % au 31 décembre 2010. Cette augmentation a résulté essentiellement de l'incidence des diminutions susmentionnées du total des capitaux propres et des augmentations de la dette totale.

Au cours d'un trimestre donné, les filiales d'assurance et de réassurance peuvent enregistrer des rentrées ou des sorties de fonds (qui peuvent être importantes par moment) liées aux obligations relatives aux dérivés, y compris les exigences concernant la garantie et les règlements en trésorerie des variations de la valeur de marché des swaps sur rendement total qui se sont produites depuis la plus récente date de refixation des taux. Au premier trimestre de 2011, les filiales d'assurance et de réassurance ont payé un montant en trésorerie de 272,2 \$ (66,7 \$ en 2010) relativement à des obligations dérivées au titre de swaps sur rendement total d'actions – positions vendeur et de swaps sur rendement total d'indices boursiers (exclusion faite de l'effet des obligations au titre des garanties). Les filiales d'assurance et de réassurance financent habituellement de telles obligations au moyen des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et des ventes de placements liés à des titres de capitaux propres dont la valeur de marché varie généralement de façon inversement proportionnelle à la valeur de marché des swaps sur rendement d'actions – positions vendeur et des swaps sur rendement total d'indices boursiers.

La société estime que la trésorerie, les placements à court terme et les titres négociables de la société de portefeuille lui procureront plus de liquidités que celles dont elle aura besoin pour acquitter ses obligations connues d'ici la fin de l'exercice 2011. Outre ces ressources, la société de portefeuille s'attend à continuer de recevoir des honoraires de gestion et d'administration de placements de ses filiales des secteurs de l'assurance et de la réassurance, des revenus de placement sur sa trésorerie, ses placements à court terme et ses titres négociables et des dividendes de la part de ses filiales des secteurs de l'assurance et de la réassurance.

Se reporter au premier paragraphe de la rubrique Situation financière qui précède immédiatement la présente rubrique sur la structure du capital et de la situation de trésorerie pour une description des principales variations de trésorerie au niveau de la société de portefeuille Fairfax au cours du premier trimestre de 2011, y compris les paiements de 294,3 \$ et de 71,5 \$ pour mener à bien les acquisitions de First Mercury et de Pacific Insurance, respectivement. La société croit qu'elle continuera de disposer des liquidités suffisantes au niveau de la société de portefeuille pour s'acquitter de ses obligations connues dans un avenir prévisible. Les sociétés actives de la société continuent à maintenir leur capital au-dessus des seuils minimums établis par la réglementation, soit supérieurs aux niveaux nécessaires pour soutenir leurs notations en matière de solvabilité et de solidité financière, et supérieurs aux niveaux de gestion des risques calculés en interne. Pour le reste de 2011, les engagements importants et connus de la société de portefeuille comprennent les intérêts et les frais généraux du siège social, les dividendes sur actions privilégiées et les paiements d'impôts sur le résultat.

En raison principalement de la perte nette attribuable aux actionnaires de Fairfax (240,6 \$) et des paiements de dividendes de la société sur ses actions ordinaires et actions privilégiées (219,1 \$), facteurs qui ont été atténués par l'effet de l'accroissement du cumul des autres éléments du résultat global (accroissement de 16,7 \$ au premier trimestre de 2011, rendant compte principalement d'une augmentation nette de l'écart de conversion), les capitaux propres au 31 mars 2011 se sont repliés de 452,7 \$ pour s'établir à 8 179,9 \$, contre 8 632,6 \$ au 31 décembre 2010. Au 31 mars 2011, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissaient à 7 245,2 \$, soit 354,72 \$ par action, avant dilution (sans tenir compte de l'excédent non comptabilisé de 285,4 \$ de la juste valeur sur la valeur comptable des participations comptabilisées à la valeur de consolidation) contre 376,33 \$ par action avant dilution (sans tenir compte de l'excédent non comptabilisé de 269,0 \$ de la juste valeur sur la valeur comptable des participations comptabilisées à la valeur de consolidation) à la fin de 2010, ce qui représente une diminution de 5,7 % par action, avant dilution, au premier trimestre de 2011 (avant ajustement pour tenir compte du dividende de 10,00 \$ par action ordinaire versé au premier trimestre de 2011, ou 3,1 % après ajustement pour tenir compte du versement de ce dividende). Au premier trimestre de 2011, le nombre d'actions (avant dilution) s'est replié principalement en raison du rachat de 30 115 actions à droit de vote subalterne par la société à titre d'actions autodétenues (qui seront utilisées pour les régimes d'actionariat de premier rang de la société). Au 31 mars 2011, 20 425 132 actions ordinaires étaient en circulation.

Obligations contractuelles

Le détail des obligations contractuelles importantes de la société au 31 décembre 2010 (y compris les passifs financiers et les engagements au titre de créances et de liquidités) qui donnent lieu à des engagements visant des paiements futurs susceptibles d'avoir une incidence sur la situation de trésorerie à court terme et à long terme de la société ainsi que sur ses besoins en matière de financement est présenté à la note 31 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2011. Le tableau qui suit indique les paiements à effectuer à l'égard des obligations actuelles et futures de la société de portefeuille et des filiales au 31 mars 2011.

	Moins de un an	De un an à trois ans	De trois à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Provision pour sinistres et frais de règlement de sinistres.....	3 813,2	4 580,1	3 038,4	5 987,3	17 419,0
Obligations au titre de la dette à long terme – capital	6,1	385,1	268,1	2 261,6	2 920,9
Obligations au titre de la dette à long terme – intérêts	190,5	378,2	332,6	783,6	1 684,9
Contrats de location simple – obligations.....	58,0	97,4	68,6	140,0	364,0
	<u>4 067,8</u>	<u>5 440,8</u>	<u>3 707,7</u>	<u>9 172,5</u>	<u>22 388,8</u>

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada pour les entreprises ayant une obligation d'information du public seraient convergés avec les IFRS avec prise d'effet pour les états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. En conséquence, la société a adopté les IFRS à compter du 1^{er} janvier 2011 et elle a préparé les états financiers consolidés intermédiaires de la période considérée, ainsi que les informations comparatives de 2010, selon les méthodes comptables prévues par les IFRS. Les états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 seront ses premiers états financiers annuels conformes aux IFRS. Bien que les IFRS reposent sur un cadre conceptuel similaire à celui des PCGR du Canada, il existe d'importantes différences au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation et des informations à fournir.

La société a établi que les aspects suivants ont été les plus touchés par le passage aux IFRS : l'évaluation des actifs financiers, les contrats d'assurance, les avantages du personnel et les impôts sur le résultat. À l'exception de ces éléments et des modifications futures des IFRS qui sont analysées ci-dessous, les méthodes comptables selon les IFRS que la société applique ne sont pas significativement différentes de celles qu'elle appliquait auparavant selon les PCGR du Canada. La préparation des états financiers comparatifs de 2010 établis selon les IFRS repose sur les mêmes estimations que celle des états financiers de 2010 établis selon les PCGR du Canada.

Adoption anticipée d'IFRS 9 Instruments financiers : classement et évaluation

Bien que l'adoption d'IFRS 9 ne soit pas obligatoire avant le 1^{er} janvier 2013, la société a adopté de façon anticipée les volets déjà publiés d'IFRS 9, dans leur version actuelle, aux fins du classement et de l'évaluation de ses actifs et de ses passifs financiers dans le but de simplifier la comptabilisation des instruments financiers et de rationaliser le processus de conversion. Selon cette norme, compte tenu du modèle économique de la société, son portefeuille de placement est essentiellement évalué à la juste valeur par biais du résultat, y compris les placements qui étaient auparavant classés comme disponibles à la vente selon les PCGR du Canada. L'application rétrospective d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2010, date à laquelle la société est passée aux IFRS, s'est traduite par le transfert de profits nets non réalisés de 747,1 \$ depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers les résultats non distribués comme il est décrit à la note 26 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

Futures modifications selon les IFRS

Un grand nombre d'IFRS sont actuellement en cours de modification ou n'ont pas encore été publiées. Les normes à venir qui devraient avoir une incidence importante sur l'information financière de la société sont analysées dans les paragraphes qui suivent.

Contrats d'assurance

L'IASB a publié l'exposé-sondage intitulé « Contrats d'assurance » le 30 juillet 2010, et la version définitive de la norme devrait être rendue publique au quatrième trimestre de 2011. L'exposé-sondage porte sur une norme complète qui modifie les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que les informations à fournir à leur sujet. La méthode d'évaluation modulaire comporte les éléments suivants : i) une estimation à jour, objective et fondée sur l'espérance mathématique, des flux de trésorerie futurs attendus de l'exécution du contrat par l'assureur, ii) l'effet de la valeur temps de l'argent, et iii) un ajustement pour risque explicite et une marge résiduelle calibrée de sorte qu'aucun profit ne soit comptabilisé lors de la comptabilisation initiale du contrat. Les estimations doivent être réévaluées à chaque période de

présentation de l'information financière. Les contrats de courte durée (couverture d'au plus un an) sont par ailleurs évalués selon une méthode simplifiée. La date d'entrée en vigueur de la norme proposée, qui n'a pas encore été déterminée, ne devrait pas être avant le 1^{er} janvier 2015. La norme s'appliquera de façon rétrospective et certaines exemptions seront possibles à l'adoption. La société a commencé à évaluer l'incidence de l'exposé-sondage sur son information financière et éventuellement ses activités. La méthode modulaire et la tenue à jour des estimations pourraient accroître considérablement la complexité de l'exploitation par rapport aux méthodes actuelles. Le recours à des modèles d'évaluation différents selon que la durée du contrat est courte ou longue d'après les critères énoncés dans l'exposé-sondage représente certaines difficultés de mise en œuvre tandis que les exigences concernant la présentation modifient considérablement les informations sur les profits et les pertes découlant de contrats d'assurance à fournir dans les états financiers consolidés.

Avantages du personnel

L'IASB (de concert avec le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») des États-Unis) élabore une nouvelle norme comptable visant les avantages du personnel en vue d'améliorer la comptabilisation des coûts et obligations liés aux régimes de retraite à prestations définies. Le 29 avril 2010, l'IASB a publié un exposé-sondage intitulé « Régimes de retraite à prestations définies : amendements proposés à IAS 19 ». L'exposé-sondage prévoit l'élimination de la méthode du corridor, exige la comptabilisation immédiate des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat étendu sans reclassement en résultat net, supprime la possibilité d'incorporer un taux de rendement prévu des actifs du régime et propose une nouvelle méthode de présentation des variations des obligations au titre des prestations déterminées et de la juste valeur des actifs des régimes. La version définitive de la norme devrait être rendue publique au deuxième trimestre de 2011 et l'adoption ne sera pas obligatoire avant le 1^{er} janvier 2013. Pour simplifier son processus de conversion, la méthode comptable choisie par la société conformément à IAS 19 actuellement en vigueur consiste à comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global à mesure qu'ils surviennent, conformément aux exigences de l'exposé-sondage.

Comptabilité de couverture

Le 9 décembre 2010, l'IASB a publié un exposé-sondage intitulé « Comptabilité de couverture » qui propose un modèle conçu de manière à mieux relier la comptabilité de couverture aux activités de gestion des risques qu'entreprennent les sociétés pour couvrir leurs risques financiers et non financiers. La comptabilité de couverture énoncée actuellement dans IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* est complexe et principalement fondée sur des règles; le modèle proposé est fondé sur des principes et permet, par exemple, la couverture de composantes d'éléments non financiers et la couverture de positions nettes, deux aspects actuellement interdits selon IAS 39. La version définitive de la norme devrait être rendue publique au troisième trimestre de 2011 et l'adoption ne sera pas obligatoire avant le 1^{er} janvier 2013, au plus tôt. Le modèle de comptabilité de couverture proposé selon IFRS 9, dans sa version actuelle, ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les capitaux propres de la société, mais il pourrait permettre l'élargissement du champ d'application de la comptabilité de couverture dans l'avenir.

Contrats de location

L'IASB, de concert avec le FASB des États-Unis, élabore une nouvelle norme comptable sur les contrats de location qui impliquera des changements pour les preneurs et les bailleurs. Le 17 août 2010, l'IASB a publié un exposé-sondage sur les contrats de location dans lequel il est proposé d'éliminer la distinction entre contrat de location-exploitation (location simple) et contrat de location-acquisition (location-financement). Les preneurs seraient tenus de comptabiliser un actif – droit d'utilisation et un passif – paiements locatifs. Les bailleurs appliqueraient soit un modèle de comptabilisation de l'obligation d'exécution du contrat soit un modèle de décomptabilisation selon que le contrôle et la quasi-totalité des risques et avantages de l'actif sous-jacent sont transférés ou non au preneur. La norme définitive devrait être publiée au quatrième trimestre de 2011, et son adoption ne devrait pas être obligatoire avant le 1^{er} janvier 2013, au plus tôt. Elle devrait toutefois s'appliquer à tous les contrats de location en cours à la date d'entrée en vigueur. La société a entrepris une évaluation préliminaire de l'incidence de l'exposé-sondage sur ses engagements locatifs.

Poursuites pouvant donner lieu à des recours collectifs

Pour une description complète de cette question, y compris les éventuelles interventions de l'un des codemandeurs principaux de remplacement proposés aux fins d'interjeter appel du jugement rendu en mars 2010 rejetant la poursuite et de la décision, rendue en juillet 2010, de rejeter la requête présentée par ce codemandeur principal de remplacement pour intervenir, se reporter à l'alinéa a) de la rubrique « Poursuites », à la note 19 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2011.

Données trimestrielles comparatives (non auditées)

	31 mars 2011 ¹⁾	31 déc. 2010 ¹⁾	30 sept. 2010 ¹⁾	30 juin 2010 ¹⁾	31 mars 2010 ¹⁾	31 déc. 2009 ²⁾	30 sept. 2009 ²⁾	30 juin 2009 ²⁾
Produits.....	1 564,2	744,2	1 842,0	1 393,7	1 985,1	1 407,3	2 213,4	1 735,5
Résultat net.....	(239,5)	(494,1)	390,2	22,6	419,3	83,2	625,6	321,5
Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax.....	(240,6)	(495,4)	389,3	23,5	418,4	79,4	562,4	275,4
Résultat net par action.....	(12,42) \$	(24,82) \$	18,59 \$	0,87 \$	20,47 \$	1,66 \$	31,04 \$	15,65 \$
Résultat net par action – après dilution.....	(12,42) \$	(24,82) \$	18,50 \$	0,86 \$	20,38 \$	1,65 \$	30,88 \$	15,56 \$

1) Selon les IFRS.

2) Selon les PCGR du Canada.

Les résultats opérationnels des activités d'assurance et de réassurance de la société avaient progressé grâce aux efforts déployés par la société, mais ils ont récemment été affectés par le contexte concurrentiel plus difficile. Les résultats trimestriels individuels ont été touchés (et pourraient continuer de l'être) par les sinistres liés à d'importantes catastrophes naturelles ou autres catastrophes, par l'accroissement ou la reprise des provisions et par des règlements ou des commutations, qui peuvent avoir lieu n'importe quand, et ils ont été largement influencés (et devraient continuer de l'être) par les profits nets ou les pertes nettes sur placements, lesquels peuvent se produire de manière imprévisible.

Certaines informations contenues dans le présent document pourraient constituer des énoncés prospectifs et sont fournies aux termes des dispositions exonératoires de responsabilité de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus pouvant faire en sorte que les résultats, les rendements ou les réalisations réels de Fairfax diffèrent de façon importante des résultats, rendements ou réalisations futurs exprimés ou suggérés par ces informations et énoncés prospectifs. Les facteurs comprennent, sans s'y limiter, la réduction du résultat net si les provisions pour sinistres de la société (y compris celles pour sinistres liés à l'amiante, à la pollution et à d'autres sinistres latents) se révélaient insuffisantes; les pertes techniques liées aux risques assurés par la société qui pourraient être plus élevées ou plus faibles que prévu; la survenance d'événements catastrophiques dont la fréquence et la gravité serait supérieure à nos estimations; les cycles du marché de l'assurance et la situation économique générale, qui peuvent avoir une influence considérable sur nos taux de prime et ceux de nos concurrents ainsi que sur la capacité à souscrire de nouveaux contrats; l'évolution des variables du marché, y compris les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les différentiels de taux, ce qui pourrait influencer négativement sur notre portefeuille de placement; les risques associés à notre emploi des instruments dérivés; la possibilité que nos méthodes de couverture ne réussissent pas à atteindre l'objectif voulu en matière de gestion des risques; l'exposition au risque de crédit dans l'éventualité où nos réassureurs ne réussissent pas à effectuer les paiements prévus par nos contrats de réassurance; l'exposition au risque de crédit si les assurés, les assureurs ou les réassureurs intermédiaires ne nous versent pas les primes exigibles ou si nos assurés ne nous remboursent pas le montant des franchises que nous avons payées en leur nom; les risques liés à l'instauration de nos stratégies d'affaires; le délai entre les paiements relatifs aux sinistres et la réception des sommes dues par les sociétés de réassurance est plus long que prévu; l'incapacité de nos filiales de maintenir des notes financières ou des notes positives portant sur la capacité de règlement des demandes; un fléchissement dans la demande des produits d'assurance et de réassurance ou l'intensification de la concurrence dans ce secteur; l'échec de l'une des méthodes de limitation des pertes que nous employons; l'effet des questions touchant les nouveaux sinistres et leur couverture; notre incapacité à obtenir de la réassurance pour des montants suffisants, à des prix raisonnables ou selon des modalités qui nous protègent d'une façon appropriée; notre incapacité à avoir accès à la trésorerie de nos filiales; notre incapacité à obtenir les niveaux de capital requis selon des modalités favorables, s'il y a lieu; la perte d'employés clés; l'adoption de lois soumettant nos activités à une surveillance ou à une réglementation accrue, y compris d'autres règlements de nature fiscale, aux États-Unis, au Canada ou dans d'autres territoires dans lesquels nous exerçons des activités; les risques liés aux enquêtes du gouvernement des pratiques du secteur des assurances ainsi que des litiges liés à ce secteur ou à toute autre conduite; les risques liés à la situation politique et à d'autres facteurs dans les pays où nous exerçons nos activités; les risques liés aux recours collectifs prétendus actuels; les risques associés aux poursuites civiles en instance; l'influence exercée par notre actionnaire important; les fluctuations défavorables des taux de change; notre dépendance envers des courtiers indépendants sur lesquels nous exerçons un contrôle minime; une réduction de la valeur comptable de notre goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie; notre incapacité à réaliser nos actifs d'impôts futurs; les évaluations et les mécanismes de partage du marché qui peuvent avoir une incidence défavorable sur nos filiales d'assurance américaines; et les pannes de nos systèmes informatiques et de traitement des données ainsi que les atteintes à la sécurité de ces systèmes. D'autres risques et incertitudes sont décrits dans le plus récent rapport annuel de la société qui peut être consulté sur son site Web, à www.fairfax.ca, et dans son plus récent prospectus préalable de base et avec supplément (sous la rubrique intitulée « Facteurs de risque ») déposé auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et accessible sur SEDAR et sur EDGAR. Fairfax décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif